



Actes du Colloque

Perméabilité du Monde Contemporain Face aux Sectes

le samedi 17 avril 2010

Millennium Hotel London Mayfair, 44 Grosvenor Square, Westminster, W1K 2HP,
Londres



Organisé par



Advice and support
for the friends and
families of cult members

et

La FECRIS

Avec l'appui du gouvernement français

Index

Tom Sackville, président de la FECRIS et du The Family Survival Trust (RU) : <i>Ouverture du colloque</i>	3
Audrey Chaytor (RU) : <i>30 ans d'expérience d'aide aux familles traumatisées par l'embrigadement dans une secte. Historique de la lutte menée contre les dérives sectaires au Royaume Uni par l'association FAIR et The Family Survival Trust</i>	4
Georges Fenech, Président de la MIVILUDES ^[1] (France) : <i>Promotion d'un programme européen de vigilance et de lutte contre les dérives Sectaires</i>	10
Massoud Banisadre (RU) : <i>Sectes et terrorisme</i>	13
André Frédéric, Député fédéral, Chambre des Représentants de Belgique, Président du groupe de travail chargé du suivi des recommandations de l'enquête parlementaire sur les sectes (Belgique) : <i>Prise de conscience du phénomène en Belgique</i> ^[2]	27
Caterina Boschetti, journaliste et auteur, en coopération avec Maurizio Alessandrini, Président de la FA.VIS et Paolo Doppieri, réalisateur de Films (Italie) : <i>L'évolution de la situation en Italie : du Livre Noir des Sectes italiennes au projet Nepenthes, un film au sujet des dérives sectaires pour éveiller la conscience des gens</i> ^[3]	33
Tatiana Karpacheva (Russie), Professeur agrégé de philologie, Université pédagogique de la Ville de Moscou : <i>L'infiltration de la Scientologie dans le système d'éducation russe</i>	38
Philippe Dutilleul, journaliste à la RTBF ^[4] et Nathalie De Reuck ^[5] , journaliste et écrivain (Belgique) : <i>Comment ils ont réalisé un film (« Mort par prescription médicale ») d'investigation tout en menant l'enquête sur le décès de la mère de Nathalie après qu'elle ait refusé des soins médicaux suite à l'influence d'une pseudo-thérapie</i>	44
<i>Témoignage de Nathalie « Ils ont tué ma mère »</i>	46
Daniel PICOTIN, Avocat au Barreau de Bordeaux (France) <i>Les difficultés juridiques d'une affaire internationale: du sud-ouest de la France à Oxford, un gourou français est arrêté en Suisse, alors que toute une famille sous son influence, recluse depuis 8 ans, croupit à Oxford, ruinée</i>	50

^[1] Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires, Paris

^[2] "Broyeurs de consciences: l'évolution des sectes en Belgique", 18 02 2010, éditions Luc Pire

^[3] Il Libro Nero delle Sette in Italia, Caterina Boschetti, 2007, Newton Compton Ed. (5 edizioni)

^[4] Radio Télévision belge francophone

^[5] "On a tué ma mère », Editions Buchet-Chastel, 2010

Ouverture du colloque

Tom Sackville, Président de la FECRIS et du Family Survival Trust (UK)

Bonjour Mesdames et Messieurs

Merci beaucoup à vous tous pour votre présence ici. Tristement, nous avons perdu notre délégation italienne, nous avons perdu presque toutes nos délégations de l'Europe de l'Est. Il y avait beaucoup de personnes qui attendaient dans les aéroports hier qui ne pouvaient pas venir en raison du nuage volcanique !

Ce n'est pas la première fois que l'Islande, cette petite île sulfureuse, a exercé une influence sur nous. Nous avons eu des crises bancaires, des guerres de pêche... Mais en fait, aujourd'hui votre présence ici est remarquable, étant donné cet énorme contretemps ! La plupart d'entre vous ont tiré profit de l'EUROSTAR. Le tunnel sous la Manche est naturellement le résultat de ce jour mémorable, quand Mme Thatcher et M. Mitterrand ont décidé de commencer à creuser l'un vers l'autre, l'une à partir de Folkestone, l'autre de Calais, et se sont rencontrés vraiment au milieu. Étant donné l'histoire de nos deux pays, c'était un exploit extraordinaire. Merci ainsi à tous d'être venus, particulièrement au contingent irlandais lequel, je pense doit avoir nagé.

La plupart de nos orateurs sont présents et nous avons une liste très diverse de personnes du Royaume—Uni, de France, de Belgique, de Russie, d'Italie (représentée par Pietro Amati). Nous n'allons pas entendre Ursula Caberta d'Allemagne malheureusement, mais nous avons toujours un agenda très varié qui couvrira beaucoup de nombreux aspects du problème qui nous intéresse tous.

Juste quelques observations préliminaires. Pour moi, en tant que Président de la FECRIS ainsi que du Family Survival Trust, notre association hôte aujourd'hui et Audrey Chaytor, la personne qui, pendant de longues années, est le porte drapeau dans la lutte qui est la nôtre pour les familles et les individus face aux sectes ; pour moi, la FECRIS a énormément d'importance parce qu'elle représente une coopération entre des personnes qui essayent de résister à ces organisations extraordinairement puissantes, en termes de richesse économique et de relations publiques. Il est crucial que quelqu'un agisse en tant que parapluie pour ceux qui tentent de s'opposer aux ravages des sectes, en particulier les dommages qu'elles causent aux individus et aux familles. Nous voyons que certaines sectes ont eu de l'influence pendant très longtemps : l'incident honteux dans les années '90 aux États-Unis, quand la scientologie a acquis un statut l'exemptant d'impôts grâce, il apparaît, à de l'intimidation et de la manipulation de fonctionnaires dans le gouvernement des USA... C'était dans un passé assez proche et je ne pense pas que les choses se soient améliorées du tout !

Nos institutions sont très vulnérables à l'influence des sectes qui utilisent, admettons le, de l'expertise de la loi et des relations publiques tout à fait professionnelle pour obtenir ce qu'elles veulent. Il y a réellement très, très peu de pays dans le monde où les gens se sont opposés à ce que les sectes essayent de faire. La France naturellement, l'Allemagne, la Belgique, la Russie... il y en a d'autres, mais ceux-ci sont les plus actifs. Dans mon pays, nous n'avons jamais fait le moindre progrès à intéresser le secteur officiel sur la problématique des sectes. Depuis longtemps, notre gouvernement semble avoir décidé que c'était quelque chose dans lequel il n'avait pas envie de s'impliquer. C'était trop compliqué, les fonctionnaires concernés voulaient tout simplement l'éviter, parce qu'ils suspectaient que se serait difficile de rédiger des projets d'actes législatifs ou de donner des définitions. Si c'est par paresse, ou incompetence ou simplement de la poltronnerie nous avons, dans ce pays, une situation où Audrey Chaytor et ses collègues ont vraiment été l'unique voix à essayer de résister aux acti-

vités de la scientologie et d'autres sectes. C'est pour cette raison que nous ne pouvons pas vous conseiller sur les actions à mener. Mais nous continuons à faire tout ce que nous pouvons pour porter le drapeau, afin de s'assurer que quelqu'un, qu'une voix se fasse entendre en opposition aux sectes car, autrement tout se passerait par défaut, et ce serait très regrettable à un niveau humain et à un niveau sociétal.

Alors, ceci étant dit, je voudrais juste faire un commentaire personnel. J'ai toujours considéré que nous devrions prendre la ligne dure. Il y a beaucoup de personnes à travers le monde qui ont conclu que peut-être nous devrions être polis avec les sectes, pas agressifs ou conflictuels. Je ne vois pas les choses comme cela du tout ! Pour moi, ces organismes ne sont pas d'intérêt public, ils ne font rien de bien ou qui aide n'importe qui du tout. Ils sont entièrement corrompus, ils sont entièrement égoïstes, ils endommagent presque tout le monde qui entre en contact avec eux : en effet il y a beaucoup de personnes dans cette salle qui ont été endommagées par le contact avec des sectes, à titre personnel ou dans leur famille. Pourquoi ne devrions-nous pas le dire ?

Et il y a des personnes dans le monde que nous appelons parfois des « apologistes », beaucoup d'entre elles sont tout à fait influentes. Je n'ai personnellement jamais eu de problème avec des sectes. J'ai toujours pris la ligne dure et je ne vois pas ce qui pourrait être gagné en étant tolérant de ce que font ces personnes. Leurs activités sont nocives et nous devons le dire. J'espère que la plupart des personnes dans cette salle sont d'accord avec ce point de vue, mais nous avons le temps pour discuter de cela, car nous avons perdu un ou deux orateurs de notre agenda. Il serait intéressant d'entendre vos points de vue sur la façon d'aborder les sectes dans notre société.

C'est mon grand plaisir donc de présenter notre première oratrice : Audrey Chaytor, qui est CEO^[1] du Family Survival Trust, autrefois bien connu comme FAIR. Nous avons changé le nom quand nous sommes devenus une organisation caritative. Cette organisation a des objectifs très limités. Elle essaye de soutenir les individus et les familles qui sont abusés par des sectes ; elle a comme but secondaire de fournir des informations au sujet de ces sectes et de ce qu'elles font : la grande majorité parmi vous conviendra que le public dans son ensemble, à moins d'avoir été réellement, personnellement affecté, ne sait généralement pas ce que sont les sectes. Je suis sûr qu'Audrey vous rappellera comment nous les informons sans aucune aide ou encouragement de source officielle, dans ce pays où le gouvernement a toujours suivi une ligne totalement agnostique par rapport aux sectes. C'est pour quoi, je salue et remercie Audrey et ses collègues pour tout ce qu'ils ont fait au fil des années. Leur action est éminemment louable, et courageuse.

Bienvenue – Audrey !

^[1] Chief Executive Officer

Trente ans d'expérience d'aide aux familles pour les aider à surmonter le trauma de leur implication avec une secte : un historique de la lutte de FAIR et du Family Survival Trust

Audrey Chaytor, Chief Executive Officer du Family Survival Trust

Je souhaite à tous la bienvenue à Londres et j'espère que votre séjour sera agréable. Il me paraît tout à fait remarquable que vers la fin des années soixante-dix, seule une poignée de personnes en Grande-Bretagne et en Europe avaient une connaissance et une expérience des sectes et des cultes actuels. La situation est très différente aujourd'hui, et on peut en remercier tous ceux qui ont participé et travaillé durement pour créer FAIR et par la suite, au niveau

Européen, la FECRIS. Le nombre de membres continue à augmenter, et le facteur capital que constitue le partage des connaissances et des expériences contribue à l'important effort de l'Europe dans ce domaine de perpétuels abus.

Je suis reconnaissante à ces rares hommes politiques qui ont donné de leur temps, leur compréhension et leur aide dans notre action et je les remercie. Le regretté et très cher Lord Rodney, si dévoué, a fait de son vivant des grands efforts en notre faveur tant dans son Comité de Membres Parlementaires de tous les partis qu'en tant que Président dévoué de notre organisation. Je salue également Tom Sackville, qui non seulement fait preuve de beaucoup d'intérêt au sujet des sectes et des cultes, mais qui réussit en outre, on ne sait comment, à trouver le temps d'être notre ami et guide malgré une existence particulièrement remplie.

Je remercie également les très rares ecclésiastiques qui nous ont offert leur aide et compréhension face aux problèmes complexes de notre travail.

Ma contribution lors de cette conférence est basée sur mon travail et mon expérience depuis trente ans, lesquels ont façonné ma façon de penser et mes observations actuelles. Mes espoirs dans l'Eglise et l'Etat, initialement très élevés, ont changé depuis, et je dois dire que ni l'une ni l'autre ne me convainquent actuellement. Au début, je m'attendais à ce qu'ils essaient au moins de comprendre le problème qui a fait irruption presque partout dans le monde, et qui a abusé bon nombre de politiciens et d'ecclésiastiques. Il apparaît clairement maintenant qu'aucun effort n'a été entrepris, ni pour comprendre le problème ni pour y faire face. On nous a abandonnés à nos propres ressources, à consumer notre vie dans une lutte où ils auraient pu au moins prendre une petite part.

Le manque de soutien en Grande Bretagne a été une source d'irritation sans fin pour beaucoup d'entre nous, qui faisons tant d'efforts pour travailler à porter secours. Mais en réalité, le Gouvernement a effectivement fait quelque chose. Il a fait cadeau de larges sommes provenant de l'argent des impôts et nous a présenté le résultat - un ensemble compact connu sous le nom INFORM. Suite à cet événement, on pouvait presque entendre un soupir de soulagement lorsque l'Etat et l'Eglise semblaient sortir de leur inertie relaxante, tout en considérant que, dans notre ignorance et par gratitude pour leur effort, nous allions non seulement soutenir totalement INFORM, mais prendre notre retraite et leur laisser la paix. En Grande Bretagne, nous avons été forcés d'accepter INFORM et nous avons travaillé avec cette insulte permanente qui a vu le jour en 1988. L'argent disponible a été gaspillé, et soyons clair, mon souci constant est qu'il n'existe en Grande Bretagne aucun fonds permettant d'aider d'anciens membres de sectes. Il doit y en avoir beaucoup qui se battent pour survivre, sans aide aucune. N'est-ce pas consternant?

S'il y avait eu des signes d'une compréhension réelle, cela nous aurait aidé, mais en absence de cela, nous savons au moins où nous en sommes. Aujourd'hui, le problème posé par des cultes et des sectes n'est guère reconnu, que ce soit par l'Etat ou par l'Eglise, et le danger qu'ils posent semble leur échapper. Les événements les plus scandaleux, les plus hideux, ne les ont même pas fait sourciller. Cela n'est pas la seule chose qui m'inquiète, mais l'Etat, autant que l'Eglise, semble être passé à côté de la question essentielle, soulevée par nous et par d'autres, qui n'est pas seulement que des familles ont perdu ceux qu'ils aiment, ce qui est déjà grave, mais qu'il existe un lien plus profond et plus dangereux. La civilisation vit aujourd'hui sous la menace permanente d'actes terroristes.

Au moment où j'écris ceci, le 29 mars 2010, des bombes sont lâchées dans le métro de Moscou, tuant et blessant des citoyens ordinaires. Notre souci est que l'Etat et l'Eglise pourraient être dans l'incapacité d'accepter un point vital, qui nous apparaît clairement mais qui semble leur échapper, que dans bien de cas il n'existe pas de frontière entre ce qui est "religieux" et ce qui est "criminel", un manquement largement incompris. Selon mes observations, l'Etat et l'Eglise sont tellement occupés par d'autres sujets qu'il n'existe plus de temps, ni de propension à faire le "Lien", malgré des désastres et des dangers rendus largement publics, entre la "foi" extrême et incontrôlée et/ou des groupes terroristes. Il n'y a aucune limite à ce

qui peut être fait par des maîtres sans scrupules qui imposent leur volonté à des membres captifs. La frontière ténue entre le "religieux" et le "criminel" se trouve dissimulée et une foi profonde peut aisément être transformée de ceci en cela. Nous le savons et le comprenons tous, mais nous attendons encore que l'Etat et l'Eglise en prennent conscience et fassent le lien.

Existe-t-il quelque chose qui peut être fait pour aider ce processus à avancer ? Cela pourrait aider si "la liberté de conscience et de religion", ânonnée de manière aveugle et lassante, sans réelle conviction, pouvait être débattue sérieusement, hors de la participation des apologistes de sectes. Un bureau d'érudits sérieux et de politiciens éclairés, disposés à apprendre, pourrait constituer un début. Le sujet pourrait tirer profit de la création d'un Ministère des Sectes au Parlement, plutôt que d'être si opportunément dissimulé dans une petite partie d'un Ministère d'Etat quelconque comme c'est le cas depuis des années et encore aujourd'hui. Cela peut sembler presque trop simple, mais pour autant que je sache personne ne l'a encore proposé.

Il y a trop d'ignorance et le gaspillage de temps abonde. De temps en temps nous entendons parler d'un rapport, qui pourrait être interprété comme une "bonne nouvelle" et que certains politiciens sont conscients des "problèmes religieux", mais ils disparaissent souvent avant d'avoir commencé.

Un compte-rendu récent paru dans le Sunday Times le 7 mars 2010, disait que Harriet Harman, Ministre de l'Egalité avait expliqué à la Chambre les implications légales de la déontologie sur la loi sur l'égalité. Mme Harman annonçait qu'une religion n'avait pas besoin d'être dans la ligne du courant dominant ni très connue pour que ses adhérents bénéficient de leur protection. Elle disait " Une croyance n'inclut pas nécessairement la foi ou la vénération d'un ou plusieurs dieux, mais doit avoir un effet sur la manière de vivre d'une personne et sur sa perception du monde." La nouvelle déontologie, établie par la Commission de l'Egalité et des Droits de l'Homme, aurait pour effet de protéger les membres de sectes et de "nouvelles religions" comme la scientologie. J'ai été surprise d'entendre que la scientologie avait besoin d'être protégée ! En tant que personne ayant des informations de première main montrant à quel point le public a besoin d'être protégé de la scientologie, je défie l'ignorance abyssale de Mme Harman sur le sujet. Ceci ne constitue cependant qu'un exemple montrant à quel point nous avons besoin d'hommes politiques ayant la compréhension et la connaissance de ce dont ils parlent.

J'ai récemment lu un article de Virginia McKenna connue pour BORN FREE. C'est une militante qui mène une campagne contre la captivité d'animaux sauvages. Elle disait: "le jour où il n'y aura plus d'animaux en cage ne viendra probablement jamais, mais il existe généralement un compromis", et elle continue: "Nous n'avons pas célébré nos 25 ans l'année dernière. La seule raison que nous pourrions avoir de célébrer serait si nous n'étions plus nécessaires". C'est quelque chose que nous pourrions méditer, et cette pensée me plaît vraiment. **SI NOUS N'ETIONS PLUS NECESSAIRES!**

La situation actuelle dans le monde démontre que ceux qui ont entamé ce parcours il y a plus de trente ans sont encore là. Bien d'autres ont rejoint le combat. Nous avons des intellectuels brillants, des psychologues, des chercheurs, des conseillers en matière de sectes, qui tous travaillent continuellement ici et là. L'image est celle d'une force d'action mondiale, un système développé de création d'emplois qui aident les victimes et conseille les familles. En regardant ce domaine tout à fait impressionnant, devons-nous accepter que ceci soit permanent ? Devons nous travailler et envisager un avenir où nous aurons toujours plus de reconnaissance à des niveaux élevés et plus d'aide pour les victimes ? Nous avons besoin d'une plus grande conscience du danger et une voie future qui pourrait même avoir comme résultat l'élimination de certains groupes. Tout comme Virginia McKenna, je pense que la raison de célébrer serait d'avoir cessé d'être nécessaires. Je sais cependant que tout cela, ce sont des promesses en l'air, mais je sais aussi que la société a besoin, et tirerait bénéfice, d'une initiative nou-

velle de l'Etat et de l'Eglise. Dans un monde raisonnablement bien régulé, toutes les églises, les sectes et tous les cultes auraient l'obligation de prouver leur valeur avant de pouvoir bénéficier d'exemptions d'impôts. Si ce but était atteint, cela constituerait une nouvelle base pour une loi sur l'égalité à laquelle je pourrais souscrire.

J'admets que le jour ne viendra probablement jamais où il n'y aura plus de sectes et de groupes ésotériques - ils sont aussi vieux que le monde. Mais il n'existe aucune raison valable pour accepter la situation telle qu'elle est aujourd'hui. Elle pourrait être changée significativement et rendue beaucoup plus sûre. Je vous demande de réfléchir à une question. Pourquoi devons-nous accepter qu'il soit possible pour quelqu'un, même pour vous qui êtes présents ici aujourd'hui si tel était votre souhait, de créer un groupe sectaire ou ésotérique et devenir riche grâce aux procédés de manipulation mentale, qui amène des gens à vivre dans une prison imaginaire?

Par où pouvons-nous commencer? Cela serait difficile, mais cela pourrait débiter par un Bureau Gouvernemental d'inspecteurs confirmés, des professionnels, discrets et ayant l'autorité d'inspecter des églises, groupes de croyance, sectes et cultes sans les avoir prévenus. Des religions constituées existantes et des groupes ésotériques seraient testés, et tout groupe qui ne correspondrait pas aux standards requis serait fermé. Ceux qui chercheraient à se former devraient demander la permission et seraient soumis à des examens avant que la permission ne leur soit accordée. Le statut d'exemption d'impôts automatique serait aboli, mais pourrait être accordé de nouveau aux groupes qui atteindraient le standard voulu de prédication, d'enseignement et de comportement. Les portes des églises et des groupes ne seraient pas fermées durant les offices, les réunions ou les sessions d'enseignement. Je suis consciente que ces suggestions nécessiteraient d'être étudiées et exécutées avec soin, mais le système actuel où il suffit de brandir une pancarte avec marqué "église" et procéder derrière des portes fermées est beaucoup trop facile. Tout comme il est facile de se prétendre moine Bouddhiste doté de pouvoirs spirituels spéciaux. Nombreuses sont les portes à travers lesquelles les criminels peuvent se faufiler pour gagner de l'argent facile par tromperie.

Avant sa mort, Lord Justice Denning^[1] avait proposé, en 1984, un plan de protection qu'il pensait à même de déboucher sur une solution. Il était convaincu que la facilité avec laquelle les sectes et cultes peuvent opérer grâce à la loi actuelle de non-imposition était stupide, et qu'il fallait y mettre un terme. Je fais partie des rares personnes qui l'ont soutenu alors, et je le soutiens encore. On m'a dit qu'un tel projet ne pouvait fonctionner. J'ai écouté les arguments, mais je n'accepte pas qu'abuser des personnes et sournoisement frauder le système des impôts sous couvert de religion ou de croyance puisse constituer une partie acceptable de la vie dans un pays civilisé. Les privilèges qui existent actuellement protègent n'importe quel charlatan qui se fait passer pour un pasteur ou qui dirige un groupe.

Je recommande que l'état actuel des choses ne puisse continuer. Un tel changement déclencherait des protestations, et c'est compréhensible, mais toute église ou groupe de culte aurait l'opportunité de prouver sa sincérité et son honnêteté, que son fonctionnement est bon et transparent ; s'il est prouvé qu'ils suivent une ligne clairement définie, ils n'auraient rien à craindre. Cela pourrait constituer un début, qui en dépit d'une impopularité certaine, pourrait remplacer le système actuel "libre à tous" qui n'est actuellement soumis à aucune surveillance.

Mes souvenirs et mes expériences d'un long parcours parmi des endroits "sombres", ont débuté en février 1979, quand j'ai crû avoir perdu mes deux filles bien-aimées, recrutées par la scientologie. C'était le premier évènement dans ma vie de mère qui a suscité un conflit sérieux entre nous. Ce n'était pas leur faute, c'était la mienne. Elles ont été victimes de mensonges. Je me souviens encore, vivement, à quel point c'était difficile de croire que quelque chose dont je n'avais jamais entendu parler puisse être une force aussi destructrice. A travers les années, beaucoup de parents ont raconté des expériences similaires. En tant que mère intelligente et professionnellement active, je me croyais assez maligne pour savoir quel genre de choses pouvaient arriver à des jeunes de par le monde. Je me trompais ! Etant totalement

ignorante de ce sombre sujet, j'ai lâché mes enfants désarmés dans le monde, et ils ont été agressés. Lorsque j'ai commencé à apprendre ces faits presque incroyables, la peur m'a transpercée et paralysée. Mais le fait d'avoir eu l'expérience d'une secte destructive aussitôt m'a fait réaliser que c'est folie que de laisser le système actuel, lequel n'a pas de limites, se poursuivre sans surveillance, sous le masque de "nouveaux mouvements religieux".

Au fil des années, je me suis efforcée d'aider des familles qui pourraient faire face à toute sorte d'évènements et de tragédies dans des circonstances ordinaires, mais qui sont anéantis lorsque leur fils ou leur fille se trouve dans une secte. Ils perdent leur confiance en eux-mêmes, leurs ressources et leurs forces, et ils sont remplis de peur.

Lorsque j'ai rejoint FAIR en 1979, j'ai entendu les récits d'autres parents, qui m'ont raconté que certains endroits dans le monde étaient devenus des points chauds de sectes. Dans certaines villes des Etats Unis, il était presque impossible pour des jeunes gens d'être à l'abri de Moonies prédateurs, tandis qu'à d'autres endroits, c'était la scientologie qui constituait le danger principal. A l'époque, il était presque impossible de passer dans Oxford Street à Londres sans rencontrer un cortège bruyant de membres de Hare Krishna qui dansaient, chantaient et frappaient sur des tambours. Bon nombre de passants, inintelligents ou ignorants, trouvaient qu'ils étaient plutôt amusants et charmants, un tableau pittoresque. La plupart d'entre nous savons cependant que leur style de vie est tout sauf mignon, et qu'ils traitent les enfants de manière effroyable. Notre chère amie, la regrettée Dr Elizabeth Tylden^[21], disait avec beaucoup de sagesse: "Peu m'importe ce que les gens croient, ce qui m'importe, c'est ce qu'ils font à cause de ce qu'ils croient". Nous sommes plus forts aujourd'hui grâce à la sagesse de Betty et grâce aux connaissances que nous avons acquises depuis trente années. Malgré cela, la situation n'a guère changé depuis. Bien de sectes et cultes destructifs existent encore un peu partout, s'attaquant aux gens vulnérables, créant la destruction. Malheureusement, aucun signe ne laisse supposer que l'Etat et l'Eglise aient pris d'initiative dans le sens d'un programme de prévention contre les sectes dans les écoles. Cela paraît tout à fait absurde, même si j'en connais la raison : le danger n'est toujours pas reconnu excepté par nous.

Les sectes ou les cultes n'attirent guère l'attention, sauf lorsqu'ils causent un scandale national, propice à la vente des journaux, où s'il y a un désastre horrible impossible à ignorer. Mais l'intérêt ne dure que jusqu'à ce qu'un autre scandale arrive et le remplace. C'est comme ça depuis trente ans.

La tromperie continue, et dans bien des cas, elle commence par une simple question. Lorsque je vais à la ville la plus proche, je suis parfois approchée par deux garçons à l'air innocent qui me disent: "Nous aimerions vous parler. Croyez-vous en Dieu?" Ils ne sont pas agressifs, et c'est difficile de leur dire de s'en aller, et c'est ça le piège, ils ont été choisis avec soin justement parce qu'ils ont des manières douces. Je sais que je ne dois pas répondre à leur question, parce que ces garçons recrutent pour une église évangélique "extrême" qui, hélas est protégée parce qu'elle fait partie de l'Eglise d'Angleterre. Les voyant en conversation soutenue avec quelqu'un, je sais que la personne risque d'être sur le point d'avoir des problèmes, mais je ne peux rien faire. Cette église continuera à exercer son contrôle. Elle a beaucoup de fidèles et même l'Archevêque la considère comme "une réussite".

De temps en temps, on publie des rapports qui nous font espérer que "quelque chose" pourrait se produire, puis, plus rien. On nous excusera de penser que ces rapports sont délibérément publiés pour nous amener dans des voies sans issue et nous convaincre que des gouvernements s'y intéressent. On est obligé de se poser la question, comme dans le cas du rapport du Sénateur Xenophon en Australie : le gouvernement donnera-t-il suite, et sera-t-il pris au sérieux? Au fait, il semble encore une fois qu'un excellent rapport se trouve "embourbé". On suscite des espoirs, lesquels s'effritent et s'effondrent dans le silence assourdissant de l'Eglise et de l'Etat, tandis que des groupes abusifs continuent à abuser. Si des actes de certaines sectes et certains cultes étaient commis par des citoyens ordinaires, ces derniers seraient appréhendés sur la base de toutes sortes de chefs d'accusations criminelles. Mais lorsque les

groupes religieux et ésotériques commettent le pire, l'Eglise reste silencieuse, et l'Etat, la police et le système juridique semblent frappés d'impuissance.

Nous sommes tous concernés par le problème de personnes abîmées par des années passées dans des cultes et des sectes. Le nombre de victimes est inconnu, et il n'existe aucun filet de sauvetage pour eux. Je vous assure, en dépit de mes remarques précédentes concernant la progression importante de conseillers, de psychothérapeutes et de psychologues exerçant dans ce domaine, que je n'ai aucun désir de les rendre superflus. Mais il est temps de quitter la position que nous avons occupée ces dernières trente années. Il faut aider l'Eglise et l'Etat à reconnaître le problème pour ce qu'il est. Les ressources financières devraient être transférées de leur attribution actuelle, et rendues disponibles, au sein de la Sécurité Sociale, pour des victimes de sectes ayant besoin de conseils, de traitements et d'assistance. Sauf à être issues familles riches, ils n'ont aucunement la possibilité de payer les honoraires de conseillers professionnels. La situation est ridicule. Elle comporte en outre le danger d'avoir des charlatans au sein de l'activité des conseillers en sectes. Tout le secteur d'aide et d'assistance en matière de sectes a besoin d'être revu.

Les enfants qui sont emmenés dans des groupes sectaires par leurs parents sont vulnérables, en tant que victimes privées de choix. Lorsqu'une personne devient membre d'une secte quand elle est jeune, les meilleures années de sa vie lui sont volées. Avec le temps, certaines de ces personnes déracinées pourraient chercher à retourner dans la vie réelle, sans aide et sans moyens. Elles manqueront de qualifications et de confiance en elles, et seront parfois malades. Comment ces personnes abîmées pourraient-elles trouver les ressources nécessaires pour payer les honoraires de conseillers professionnels ? Le système actuel est abominable et il n'existe aucun réseau d'assistance officiel.

Je termine avec deux expériences douloureuses de ce domaine de souffrance. Le jour où le Waco Ranch a pris feu, j'ai répondu au téléphone en continu, dès sept heures du matin. J'ai regardé le reportage diffusé en temps réel à la télévision, alors que le ranch, que je savais être plein de personnes en train d'être brûlées vives, continuait à se consumer. Le téléphone n'a jamais cessé de sonner ce jour-là. Il a sonné de nouveau à quatre heures de l'après-midi, et mon mari m'a crié de laisser tomber ! Mais quelque chose m'a fait décrocher, et le correspondant était un homme en détresse qui appelait de Sheffield. Il m'a demandé si je regardais la télévision? Je lui ai demandé ce qu'il souhaitait me dire, et il a répondu: "Il n'y a rien que vous puissiez faire. Je voulais juste dire à quelqu'un que ma femme et mes quatre filles y sont". La mère des enfants aurait rejoint David Koresh de son propre choix, mais les enfants y avaient été emmenés par elle.

La deuxième expérience est plus récente, elle remonte à seulement quelques mois. Une femme qui avait été abusée mentalement, sexuellement et financièrement sur une très longue période, avait réussi d'une manière ou une autre à se libérer et à retourner au Royaume Uni. Après avoir été abusée pendant si longtemps, son estime d'elle-même était réduite à néant. Sa situation de famille avait considérablement changé, et ses parents avaient changé de vie. Ils étaient vieux désormais, et l'un d'eux était très malade; ils étaient incapables de l'aider. Puis elle s'est de nouveau retrouvée entre de mauvaises mains, elle a reçu des conseils diaboliques, et elle est arrivée dans nos bureaux en proie à une grande détresse. Toute mention d'aide psychiatrique ou psychologique déclenchait des larmes et son refus catégorique. Si bien que nous avons décidé d'essayer, jour après jour, de l'aider à avancer, tout en espérant pouvoir l'amener à accepter une aide supplémentaire. Mais là encore, il n'existait pas le moindre sou pour payer quoi que ce soit. Julian Chater et moi avons passé des heures et dépensé une partie de notre propre argent pour essayer de l'aider de notre mieux. Nous avons le sentiment de nous débrouiller "pas trop mal", et avons réussi, parfois, à faire naître un sourire sur son visage. Mais un triste jour, nous avons appris qu'elle avait sauté d'un train rapide vers Londres, et qu'elle était morte sur le coup. Cela était le résultat de vingt années de supplice suivi par des recommandations de conseillers en sectes extrêmement mauvais.

Même aujourd'hui, on peut trouver des conseils sur internet, qui insinuent que l'expérience dans une secte peut être considérée tout simplement comme une sorte d'aventure. Il y est dit que "beaucoup se sont sentis plus sages après cette l'expérience"..

Je vous laisse juger par vous-même.

^[1] Un des juges le plus connus du 20^è Siècle. Il était apprécié pour son rôle en tant que « le juge du peuple » et son soutien de l'individu.

^[2] Elizabeth « Betty » Tylden (le 1er août 1917 - 3 février 2009) était un psychiatre britannique qui s'est spécialisé dans le travail avec les survivants adultes de la pédophilie, et ceux affectés par des sectes religieuses et l'utilisation des techniques de manipulation mentale. [1] Elle est devenue notoire en tant que psychiatre légale qui a agi en tant que témoin expert dans beaucoup de cas de 1948 jusqu'à sa retraite en 2004. [2]

Promotion d'un programme européen de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires

Georges Fenech, Président de la Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les **dérives sectaires** (MIVILUDES), Paris

Pardonnez-moi mais je devrai m'exprimer en français, mon anglais n'étant pas suffisant pour pouvoir m'exprimer dans votre belle langue. Merci, cher Tom Sackville, de recevoir la MIVILUDES à l'occasion de ce congrès, de cette grande réunion de la FECRIS, qui pour nous représente quelque chose de très important, de nous retrouver ici à Londres pour parler de sectes et de dérives sectaires.

Vous avez rappelé que nous sommes une mission interministérielle, donc c'est une mission interministérielle qui se déplace aujourd'hui à Londres, sous la tutelle et au nom du premier ministre français qui, comme vous le savez, soutient depuis toujours matériellement..., moralement ..., politiquement..., l'action que vous menez à la FECRIS. Je suis venu accompagné de ma Secrétaire Générale, Amélie Cladière ainsi que d'une Conseillère technique, Laurence Baour. Donc c'est une délégation de la MIVILUDES qui se déplace aujourd'hui.

J'ai grand plaisir, malgré les problèmes aériens, de constater que l'assemblée est bien représentée et je voudrais tout particulièrement me réjouir de la présence de quelques personnalités de premier plan qui ont fait le déplacement à commencer par le député belge, Monsieur André Frédéric que je salue. On connaît l'action de la Belgique contre les dérives sectaires. Récemment encore, à l'initiative de Monsieur Frédéric, j'ai été moi-même auditionné par le Parlement belge, qui réfléchit actuellement, André Frédéric vous l'expliquera tout à l'heure, à l'instauration en Belgique, d'une loi équivalente à celle de la loi About-Picard. Je voudrais aussi me féliciter de la présence de mon homologue, qui est arrivé discrètement, mais que j'ai repéré, Monsieur Henri de Cordes qui est le Président du Centre d'Information et d'Avis sur les Organisations Sectaires Nuisibles (CIAOSN) en Belgique. La Belgique est bien représentée aujourd'hui, puisque nous avons également un haut responsable de la police fédérale belge ici. Je me réjouis tout particulièrement aussi de la présence de Catherine Picard, qu'on ne présente plus ici, au nom de l'UNADFI et puis de Jacques Miquel, Président du CCMM. Nous avons donc les deux grandes organisations françaises représentatives qui assistent à nos travaux et évidemment je me félicite de la présence de tous les dirigeants et membres de la FECRIS, que je connais bien maintenant, ainsi que de tous les représentants des différents pays qui ont pu faire le déplacement.

En France, la lutte contre les dérives sectaires n'a jamais vraiment marqué le pas. Il y a toujours eu une volonté politique même si, nous aussi, nous avons traversé des périodes de turbulence. La MIVILUDES est bien vivante ! Elle a de vrais moyens gouvernementaux et

elle a une très grande écoute dans le pays et au delà même de la France. Parce que c'est vrai que nous sommes, avec la Belgique, un exemple assez unique de prise en compte de ce phénomène par les instances publiques et pas uniquement associatives. Je retiens l'idée, peut être pas d'un ministère des sectes, comme l'a dit Tom tout à l'heure, mais d'une préoccupation gouvernementale de cette question comme nous l'avons en France et pourquoi pas en Grande-Bretagne. C'est un vœu qu'on peut émettre : qu'il y ai au sein de l'Europe, c'est le thème de mon intervention, une prise en compte par les pouvoirs publics du phénomène sectaire tout simplement parce que le phénomène sectaire touche à l'essentiel c'est-à-dire à la dignité de l'homme, aux droits de l'homme ! C'est un véritable enjeu de société, c'est un combat ! Un combat contre le totalitarisme, contre les atteintes aux personnes et aux plus vulnérables, notamment les enfants, dont vous avez parlé, Audrey. C'est donc un véritable enjeu de société dont les gouvernements ne peuvent pas rester indifférents. Ce qui peut tout de même nous reconforter, c'est que, dans quelques pays européens, cette prise de conscience a eu lieu. Je l'ai constaté moi-même lorsque j'ai eu l'occasion d'effectuer, pour la MIVILUDES, un certain nombre de déplacements, dans les capitales européennes.

L'Allemagne a toujours été extrêmement vigilante au phénomène sectaire et c'est d'ailleurs au sein d'un ministère que s'organise et se coordonne l'action contre les dérives sectaires. C'est le ministère allemand de la famille. En Belgique évidemment, l'exemple est tout à fait comparable à celui de la France, mais il reste beaucoup, beaucoup à faire. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle nous avons décidé à la MIVILUDES de promouvoir l'idée d'une coopération européenne qui n'est pas nouvelle puisque, lorsqu'on retrace l'histoire de la lutte contre les dérives sectaire en Europe, on peut remonter déjà depuis 1984 à un premier rapport d'un parlementaire européen, Richard Cottrell. D'autres rapports ont suivi : celui de Berger, celui de Nastase et d'autres, des résolutions qui ont été votées par l'Assemblée parlementaire. Mais malheureusement cette question est toujours restée au stade de l'intention, de la proposition, jamais, il faut bien le reconnaître, l'Europe n'a mis en place une structure, un programme d'action européen, à l'échelle européenne. Pourquoi à l'échelle européenne ? Parce qu'il est évident que les organisations sectaires ne connaissent pas les frontières et si on permet en certains pays de s'installer librement et de commettre des actes qui sont par ailleurs est considérés comme attentatoires aux libertés, se pose un vrai problème ! Est-ce que nous détenons la vérité par rapport à ces pays dont je parle ? Ce serait présomptueux de le dire. Mais au moins, ne serait-on pas capable, en Europe, vieux continent des droits de l'homme, de se mettre au moins d'accord sur un minimum, sur un socle ?

C'est pourquoi, je me suis rendu à Vienne, en Autriche, rencontrer Monsieur Kjaerum qui est le directeur de l'Agence Européenne des Droits Fondamentaux. Je me suis rendu compte que peu de monde connaissait cette agence d'ailleurs, par ce qu'elle est récente, en réalité elle a pris la suite de l'agence Européenne de lutte contre le racisme, la xénophobie, et l'antisémitisme et en 2007 elle s'est transformée en l'Agence Européenne des Droits Fondamentaux, une agence qui travaille pour le compte de l'Union Européenne.

Je dis simplement : commençons déjà par ça. Quel pays pourrait dire « Nous ne voulons pas nous intéresser aux mineurs dans les sectes » ? Au nom de quoi pourrait-on dire une chose pareille ? Est-ce qu'il existe une organisation en Europe, qu'elle soit politique, confessionnelle, religieuse, commerciale ou que sais-je, qui serait au dessus de l'Etat de droit ? Certainement pas. Les droits de l'enfant ont été reconnus et affirmés sur un plan international lors de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant à New York en 1989, ratifiés par les Etats membres de l'Union Européenne et intégrés dans le corpus législatif des nations. En France c'est le cas. Nous ne faisons qu'appliquer la loi, nous demandons à ce que les enfants aient le droit à une éducation, à devenir des citoyens libres capables de jugement, capables de devenir des citoyens libres éclairés dans la société et pas enfermés dans des communautés. Des enfants qui ont le droit aussi à la santé. Inutile ici d'égrener des affaires parce que d'abord je n'en aurais pas le temps, mais une seule affaire à titre d'exemple : des parents en

France ont été condamnés il y a quelque temps par une cour d'assises pour la raison que la mère suivait un régime alimentaire très carencé, au nom d'une idéologie, en allaitant son enfant elle a évidemment affaibli celui-ci qui est décédé des suites de ce régime carencé qui consistait simplement en un régime végétalien.

Donc, des exemples comme ça nous en avons, d'enfants martyrs. Je crois que si nous unissons toutes nos forces ici en Grande-Bretagne, que la FECRIS soutient notre projet, la FECRIS doit soutenir ce projet ! Vous êtes ONG auprès de l'ONU vous avez des possibilités de vous faire entendre ! Alerte tous vos membres dans chacun des pays. J'ai sollicité l'UNADFI, le CCMM, devenez également ONG auprès de cette agence pour les droits fondamentaux. Faites au moins aussi bien que ce que font les grandes organisations sectaires. Qui, elles, savent parfaitement investir ces lieux internationaux pour essayer de dénigrer l'action que nous menons. Voyez que nous sommes dans un combat et je ne doute pas de votre capacité à mener ce combat. Le jour où nous aurons un programme européen même s'il s'agit uniquement de la question, oh dieu sait si elle est importante, des mineurs face aux sectes, et c'est une question qui me tient particulièrement à cœur puisque, lorsque j'étais député, j'ai présidé une commission d'enquête parlementaire sur les sectes et les mineurs. En France nous estimons qu'il y a entre 60 000 et 80 000 enfants qui sont exposés au phénomène. Un premier pas.

Je dois vous dire aussi, parce que c'est l'actualité : la semaine dernière nous avons remis notre rapport d'activité annuelle au Premier Ministre. Ce rapport a eu un écho considérable dans le pays parce que nous avons, je crois, mis le doigt sur une question un peu méconnue, négligée par les pouvoirs publics. La question de tous ces charlatans de la santé qui au nom d'une idéologie, d'une pseudo-croyance vont priver d'une chance de survie un individu qui se trouvera sous une emprise mentale et en rupture avec les soins. Nous avons un témoin privilégié ici, Nathalie De Reuck qui, courageusement, a fait connaître le combat et le sort tragique de sa mère décédée parce qu'elle a fait de mauvaises rencontres et que, quand elle s'en est rendu compte, il était trop tard. Elle en parlera elle-même. C'est important. Votre témoignage est essentiel parce qu'il vient frapper l'opinion, parce que ce ne sont pas des choses imaginaires : on parle de vraies, vraies souffrances et de vrais préjudices.

La MIVILUDES a publié un rapport et la France, (les pouvoirs publics, le gouvernement) n'est pas restée les bras croisés. Cette année a été une année exceptionnelle pour nous dans ce domaine, une année charnière. En 2009, on est passé de la volonté, des propositions, vraiment à des choses concrètes.

Je voudrais vous en citer trois ou quatre exemples :

Nous avons créée en 2009 une nouvelle police spécialisée, ce qu'on appelle la CAI-MADES - Cellule d'Assistance, d'Intervention en Matière de Dérives Sectaires. Elle comprend des enquêteurs : 6 fonctionnaires (police et gendarmerie) qui ont la compétence pour aider aux enquêtes sur l'emprise mentale.

Nous avons enfin mis en place auprès du ministère de la santé un groupe de spécialistes, d'experts, la MIVILUDES en fait partie d'ailleurs, au même titre que d'autres institutions, qui se chargent de recenser toutes ces psychothérapies qui fleurissent partout, pour les évaluer, dire celles qui sont dangereuses ou celles qui ne le sont pas et informer les citoyens car nous considérons qu'aujourd'hui c'est de la responsabilité des pouvoirs publics d'informer les citoyens, après ils sont libres de faire ce qu'ils veulent. Je dis toujours : la MIVILUDES n'est pas la police de la pensée, ce n'est pas la police de la santé, nous sommes un thermomètre, nous tirons les sonnettes d'alarme au nom du gouvernement, ensuite il appartient aux élus, il appartient aux associations et il appartient à chaque citoyen de prendre ses responsabilités.

Nous avons enfin en 2009 encadré juridiquement ce titre de « psychothérapeute » qui permettait à n'importe quel charlatan de poser une plaque et d'entraîner dans sa folie, dans son idéologie, des pauvres gens insuffisamment informés et confiants, confiants dans ce titre de psychothérapeute. Aujourd'hui pour devenir psychothérapeute en France, il faut remplir des

conditions il y a donc un contrôle. Petite parenthèse aussi, pour vous dire toute mon inquiétude par rapport à un certain nombre de médecins diplômés, en blouse blanche, qui se livrent à ce genre de pratiques. Donc là, je crois que nous avons une action très forte à mener avec le Conseil de l'Ordre des Médecins et avec le Ministère de la Santé, pour faire un peu le ménage.

Nous avons aussi cette année réformé la formation professionnelle. Vous savez comme moi que la formation professionnelle qui véhicule beaucoup d'argent, 25 milliards d'euros en France, est un vecteur d'entrée des sectes au sein des entreprises. Nous avons donc réformé la formation professionnelle avec des contrôles beaucoup plus stricts pour toutes ces organisations de coaching, de développement de soi qui souvent sont les faux nez des organisations sectaires.

Vous voyez que nous ne sommes pas restés inactifs : on a la volonté, une vraie volonté politique et je dois dire, que, en France, nous avons ce consensualisme politique. Il n'y a plus de gauche et de droite, nous sommes unis sur un thème essentiel qui est la protection des individus, peu importe la couleur politique à laquelle on appartient, on est dans un domaine qui nous rassemble.

Donc le message que je suis venu vous apporter c'est celui de notre volonté, à Matignon et à la MIVILUDES, de continuer à soutenir l'action de la FECRIS de vous féliciter, cher Tom Sackville, d'avoir pris cette responsabilité importante, vous qui avez une connaissance de ce sujet et avez occupé des fonctions politiques de première importance.

C'est pour la FECRIS, pour tous ceux qui luttent ici bénévolement et qui donnent de leur temps, c'est un encouragement précieux votre présidence de la FECRIS ! C'était même inespéré, je dois dire d'avoir trouvé quelqu'un de votre qualité et qui a une qualité en plus : d'être britannique. Dans ce domaine cela a un sens et je crois, que la Grande-Bretagne aussi a quelques progrès à faire pour mieux protéger ces atteintes au respect de ces libertés si chèrement acquises.

Mais il faut dire également que j'ai besoin de votre soutien pour réaliser cet ambitieux projet de développement d'un programme européen. Faites-le savoir, manifestez vous auprès de cette Agence européenne, montrez que vous soutenez cette initiative. Si nous réussissons ça ensemble, vraiment nous aurons fait un très grand, très grand pas pour la défense des libertés et des droits fondamentaux.

Je vous remercie encore une fois et je vous souhaite vraiment une journée très riche qui marquera l'action que nous menons ensemble.

Sectes et Terrorisme

Masoud Banisadr (UK), Auteur et ex-membre des Mujahedin du Peuple iranien/
sāzmān-e mojāhedin-e khalq-e irān

Sommaire - Ce discours portera sur : tout d'abord la différence existant entre le terrorisme en tant qu'acte isolé commis par un individu qui n'est impliqué dans aucun groupe terroriste, ou en tant que l'une des nombreuses activités ou tactiques diverses d'une organisation politique ou populaire d'une part, et, d'autre part d'une organisation terroriste. Ensuite, j'expliquerai comment toute organisation terroriste est soit une secte destructrice, soit n'a pas d'autre choix que d'en devenir une pour assurer sa survie. Enfin, je définirai ce qu'est une secte destructrice et conclurai en expliquant combien le fait d'affronter une organisation terroriste est une action totalement différente de l'opposition au problème du terrorisme et de la violence ; si l'on a réellement l'intention de se débarrasser de ce terrible phénomène, il faut comprendre les sectes totalitaires et, à travers cette compréhension, affronter les organisations terroristes.

Terrorisme :

Le terrorisme, d'après moi, est un mal social comme un autre, que l'on peut apparenter au meurtre, au vol, au viol ou au pillage ; les raisons de son existence sont à rechercher non seulement au cœur de problèmes sociaux tels que la pauvreté ou le chômage, mais également dans l'injustice sous toutes ses formes. Il fait partie de notre existence depuis le début de la civilisation et malheureusement, nous accompagnera aussi longtemps que subsistera une forme d'injustice dans la société.

Son souvenir ou son évocation nous dégoûtent, surtout lorsque certains tentent de le comprendre et parviennent même à donner une logique à sa motivation.

Pour le terrorisme, comme pour toutes les autres maladies, nous pouvons soit combattre les symptômes, en ingérant des analgésiques très puissants, à même de léser des parties de l'organisme en bonne santé, ou nous pouvons tenter de le comprendre, de découvrir à quoi il est dû et d'y trouver un véritable remède sur le long terme.

Malheureusement, comme à leur habitude, les gouvernements ont pour coutume de s'appuyer sur la première solution et n'envisagent la seconde que lorsqu'ils y sont forcés par l'opinion et les requêtes du public. C'est la raison pour laquelle la plupart des politiques gouvernementales dédiées au terrorisme ont pour but de lutter contre celui-ci, plutôt que de découvrir ce qui le provoque.

Eh bien, mon allocution d'aujourd'hui ne porte pas sur le terrorisme en général, mais sur les organisations terroristes en particulier, ainsi que leur métamorphose en sectes destructrices.

Le crime organisé opposé au crime isolé :

L'importance d'une doctrine ou d'une cause pour un crime isolé, par opposition au crime organisé :

Lorsqu'un délit se transforme en crime organisé, il ne va pas seulement prospérer et s'intensifier, mais sa nature et ses attributs vont également se modifier, pour atteindre parfois l'opposé de sa forme originale. Par exemple, si la pauvreté et le chômage sont les causes principales des délits de vol et de pillage, tenter d'éradiquer ces deux maux pourrait jouer un rôle dans la diminution, voire dans l'atténuation de ce genre de criminalité ; dans le crime organisé, bien que l'existence de ce genre de problèmes aide les nouvelles organisations mafieuses à recruter de nouveaux membres, le problème qu'il représente ne sera pas résolu en affrontant la pauvreté et le chômage ; en effet, sa force dépend de son leader et de la complexité de son organisation et non plus des causes premières de son existence. Je suis certain que la plupart d'entre vous ont vu le film "Le Parrain", l'ont trouvé très divertissant et il n'est pas nécessaire que j'argumente là-dessus. La conclusion que j'en tire, c'est que bien que les causes d'un crime isolé soient la raison principale de son existence et que leur résolution soit à même de le faire diminuer ou tout au moins de l'atténuer, dans les situations de crime organisé, les causes n'auront plus la même importance et ne joueront pas le même rôle décisif, voire n'en joueront aucun, dans l'existence de l'organisation.

Pour en revenir au terrorisme, j'aimerais vous donner un exemple : l'OMPI, dont j'étais un membre, est née d'une idéologie basée sur l'Islam et le marxisme et opère son recrutement à travers des slogans de justice sociale anti impérialistes et anti sionistes ; ensuite, après la révolution, lorsque je l'ai rejointe, accompagné de dizaines de milliers d'étudiants de diverses écoles et universités, c'est en exploitant toutes sortes de maux, d'injustices ou d'entraves à la liberté existant en Iran, qu'elle arrivait à recruter. Pourtant, après son changement en organisation terroriste, puis en secte destructrice, sa survie, sa force intérieure, n'avaient plus rien à voir ni avec les causes de son existence, ni avec ses devises d'origine, ni avec ce qui était en train de se passer dans le monde islamique ou en Iran. Pour survivre et pour accomplir les

rêves du leader, et en opposition avec ses slogans nationalistes, l'organisation a collaboré, pendant la guerre entre l'Iran et l'Irak, la main dans la main avec Saddam Hussein et avec l'armée irakienne, contre laquelle ils luttèrent auparavant aux côtés de l'Iran. L'assistance généreuse de Saddam à l'OMPI – son aide financière, les terres données en cadeau pour y construire ses bases, un armement sophistiqué, etc. - ne garantissait en aucun cas que l'OMPI aurait été fidèle à son hôte, et lorsqu'elle entra en contact avec l'armée américaine, elle déclara être prête à aider les américains et à combattre aux côtés de cette nouvelle armée victorieuse ^[11] . **Tout ce qui vient d'être dit ne signifie pas que l'OMPI sera à présent loyale envers les américains, parce que les sectes n'ont aucune forme de loyauté envers aucun partenaire ou ami, envers aucune idéologie, politique, devise ou accord, mais seulement envers ceux qui les aident à survivre et à avancer dans l'atteinte de leurs objectifs.**

Effectivement, pour moi, comme pour presque tous les membres, après la révolution idéologique de l'OMPI (c'est le nom attribué à ses techniques de lavage de cerveau ^[12]), l'Iran et l'Islam n'avaient plus aucune importance, tout au moins il n'avaient plus autant d'importance que l'existence et le succès de l'organisation et de son chef. Plus tard, dans une lettre adressée au leader, j'ai expliqué ce changement en moi et dans les autres membres et admis que s'il nous demandait de choisir entre le bonheur et le succès des iraniens et des musulmans d'un côté et la victoire de notre leader partout dans le monde, au cas même où il deviendrait président du Zimbabwe, nous choisirions tous la seconde option. Bien entendu, à l'époque, notre logique était basée sur la supposition que si notre leader trouvait un point d'ancrage n'importe où dans le monde, il pourrait facilement étendre son influence et pourrait ainsi sauver le monde entier et changer le cours de l'histoire. Oui, l'OMPI utilisait et utilise toujours tous les problèmes qui pourraient exister en Iran à des fins de recrutement, pour les transformer en moyen de propagande et pour légitimer son existence ; pour ses membres cependant, ce qui se passe en Iran ou même dans tout le monde extérieur n'est en aucun cas aussi important que leurs relations internes, leur loyauté et obéissance absolue au leader.

Dans le cas d'Al-Qaïda, je peux affirmer la même chose. Si la misère et la détresse des palestiniens, l'injustice manifeste qui se déchaîne contre eux et le soutien inconditionnel des États-Unis pour les actions d'Israël est l'une des causes principales du mécontentement des musulmans envers l'occident en général et envers les États-Unis en particulier, il s'agit aussi de l'un des moyens de recrutement les plus efficaces des organisations terroristes ; quoi qu'il en soit, en imaginant que ce problème puisse être résolu, je pense qu'il est possible d'arrêter Al-Qaïda dans son recrutement, mais on ne peut affirmer pouvoir vaincre l'organisation. La seule façon de faire abandonner la violence pour de bon à des sectes destructrices telles que l'OMPI et Al-Qaïda se résume en deux faits : soit leur victoire sur le monde, soit leur annihilation complète. La secte basée sur la personnalité d'Hitler est un exemple que le monde n'a pas encore oublié.

Pour survivre, les organisations terroristes n'ont pas d'autre alternative que de se transformer en secte destructrice :

Je définirais comme terroriste une organisation dont la *seule* tactique, ou tout au moins sa *principale* tactique, dans l'atteinte de son objectif est un acte terroriste. Dans cette définition, je n'inclus pas les gouvernements ou les organisations politiques populaires, même si ceux-ci ont recours au terrorisme dans leurs relations avec leurs ennemis terroristes, dans la mesure où ils s'occupent également d'autres problèmes sociétaux ; le terrorisme n'est pas leur unique tactique et ne représente pas le pilier de leurs actions dans la gestion de leurs problèmes et objectifs quotidiens.

Dans un article récemment publié par *Cultic Studies Review* ^[13] , j'ai déclaré : « Si l'unique et principale tactique d'une organisation est le terrorisme, tôt ou tard elle devra commencer à changer l'éthique de ses membres, parce qu'elle ne pourra pas correspondre à l'éthi-

que de la société dont ils sont issus. L'organisation doit soit changer l'éthique et le système de croyances de ses membres ou accepter des factions au sein du groupe ou des défections du groupe à grande échelle. » Par conséquent, tôt ou tard, afin de garder ses membres, afin de les éloigner de l'influence émotionnelle et morale de leurs familles, de leurs amis et de la société, les organisations terroristes n'auront d'autre choix que de les isoler de la société, tout au moins psychologiquement et, si elles le peuvent, physiquement, afin de commencer le processus de manipulation des membres sous différents noms et prétextes donnés. C'est la voie qui mène au changement radical en secte destructrice.

Pour illustrer la manière dont l'éthique et la règle de conduite d'une organisation terroriste est en opposition avec les usages, la culture, la foi et l'idéologie de la société, je peux mentionner les opérations suicidaires de l'OMPI qui ont débuté l'été de l'année 1981, par, à titre d'exemple, l'assassinat de l'Ayatollah Madani, un représentant religieux Khomeini, à Tabriz ^[4], et par une autre opération kamikaze, le meurtre de l'Ayatollah Dastghayb, un représentant religieux Khomeini, à Chiraz ^[5]. D'ailleurs, si je ne fais pas erreur, il s'agit là de quelques-unes des toutes premières opérations, voire les toutes premières opérations suicidaires des musulmans à l'époque moderne ^[6]. Ce qui est significatif dans cette opération à Chiraz est que, pour la première fois, c'est une femme et pas un homme, qui a perpétré cet acte terroriste, dans un pays musulman. Parmi les caractéristiques importantes de ces opérations, on peut dire qu'elles s'opposaient totalement à l'éthique de la société, notamment :

- en brisant le tabou du suicide. Les musulmans, tout comme les chrétiens, croient que le suicide est un grand péché et que celui qui le commet est digne de finir en enfer.

- en brisant la règle principale consistant à ne pas entreprendre d'action dans les lieux publics. D'autres innocents faisaient partie des victimes ^[7].

- par le fait que de nombreux terroristes suicidaires tuaient leurs victimes pendant les sermons du vendredi, considérant que la mosquée et tous les endroits où les gens prient traditionnellement sont considérés des sanctuaires. Selon les règles religieuses, les églises et les synagogues sont à l'abri de toute violence.

- en tuant un membre du clergé, un Ayatollah, une personne âgée, non-combattante - ainsi que des femmes et des enfants, ce qu'interdisent la loi et les principes islamiques ^[8].

Comme on peut le voir, lorsque la tactique et la stratégie change pour devenir uniquement du terrorisme, on ne peut plus être lié par la moralité ou la tradition populaire, par des règles de conduite ou par la culture. Bien que je ne partage pas de nombreuses affirmations du président Bush et de Mr. Blair, je dois tout de même dire, et c'est ironique, que je suis entièrement d'accord avec eux lorsqu'ils déclarent que les organisations terroristes (mais pas toutes celles qui utilisent le terrorisme comme l'une de leurs nombreuses tactiques) vont à l'encontre de notre mode de vie, de notre démocratie et de notre liberté et je suis forcé d'ajouter que les organisations terroristes, tout comme la plupart des sectes destructrices ne sont pas seulement opposées aux valeurs occidentales, mais également à l'éthique et aux valeurs de toutes les sociétés modernes et civilisées, qu'elles soient orientales ou occidentales ne fait aucune différence. Bien entendu, ces organisations bénéficient largement du progrès de la science ou de l'existence de toute forme de liberté et de démocratie ou de toute voie s'ouvrant devant eux dans les différentes sociétés, pour recruter et se faire connaître ; ainsi, Al-Qaïda et l'OMPI profitent grassement de la technologie moderne, comme l'internet, les téléphones portables, ... à des fins de propagande. Elles seraient même capables d'aller plus loin en se qualifiant de défenseurs des valeurs modernes telles que la démocratie, la liberté ou l'égalité, comme le fait déjà l'OMPI. Toutefois, lorsqu'on examine leurs relations internes, celles-ci montrent facilement le véritable visage de ces organisations et l'ampleur de leur haine à l'égard de ces valeurs. Il faut espérer qu'elles n'arrivent pas à atteindre le pouvoir comme l'a fait Hitler, parce qu'elles créeront une sorte de dictature et seront à la base d'atrocités jamais vues auparavant dans aucune civilisation.

Lorsqu'un groupe qui veut éviter les valeurs morales et éthiques des citoyens, perd le soutien de la société au sens large, les membres et les partisans de son organisation acquièrent plus d'importance ^[9]. C'est alors que l'organisation affronte ce dilemme : que faire de la moralité et des croyances de ses membres et partisans ? Après tout, ils sont - ou étaient - des individus normaux de la même société, liés par le même code moral et les mêmes croyances, et avaient des responsabilités tout au moins envers leur famille et leurs amis.

La réponse pour toute organisation se trouvant au sein de ce point de transition est évidente : « Il faut les changer ou les perdre » ^[10].

Pour changer l'éthique, le système de croyances et la personnalité de leurs membres, les organisations terroristes n'ont pas d'autre solution que de mettre en place un processus de manipulation mentale. Si elles y arrivent, elles le mettent en place et s'approprient ainsi de tous les éléments essentiels d'une secte destructrice ; si elles ne peuvent le faire, elles subiront dans ce cas des scissions, devront affronter de graves désertions et n'auront comme issue aucun autre choix que celui de changer de tactique et de passer ainsi d'organisation terroriste à autre chose, peut-être à une organisation politique, comme l'IRA en Irlande, ou bien de se désintégrer complètement, comme Pykar, une organisation marxiste, une sorte de branche de l'OMPI qui n'a pas réussi à se transformer en secte et qui a été contrainte d'annoncer publiquement sa dissolution.

Organisation terroriste et secte destructrice : laquelle est pire?

Oui, à mon avis les organisations terroristes n'ont pas d'autre choix que de devenir une secte destructrice, mais que deviendront-elles ? Quelque chose de meilleur, de plus acceptable ou de pire ? Qu'est-ce qui est pire ? Une organisation terroriste ou une secte destructrice ? Je pense que c'est la secte destructrice, et ce pour deux raisons principales :

1- Lorsqu'une organisation se transforme en secte destructrice, elle ne doit plus se conformer à une quelconque norme, moralité ou règle. Sa doctrine et ses règles de conduite peuvent facilement changer à tout moment pour servir deux de ses objectifs essentiels : sa survie et la matérialisation du rêve enfantin de son leader. Ainsi, même si une secte est forcée d'abandonner la violence en tant que tactique principale, tout comme l'OMPI, désarmée par l'intervention des forces américaines ^[11], elle peut toujours revenir au terrorisme à tout moment si elle le peut et si elle en a besoin. Au contraire, les organisations en tout genre, même des organisations terroristes (avant leur changement en secte) sont loyales à une série d'idées et de principes, ou tout au moins à certaines finalités et objectifs ; par exemple, l'objectif de l'IRA était d'unifier l'Irlande. Voilà pourquoi elles sont dans une certaine mesure prévisibles, accessibles, il est même possible de dialoguer avec elles, d'influencer leurs politiques et de les changer en un type de rassemblement plus pacifique et démocratique.

2- La deuxième raison pour laquelle je pense qu'il est plus difficile d'affronter des sectes destructrices plutôt que tout autre type d'organisation est due au changement de personnalité des membres des sectes totalitaires. L'un des slogans des leaders de l'OMPI invitait à se transformer en fourmi, à apprendre grâce aux fourmis à être altruiste et à agir d'instinct, en accord avec le leader, sans rien mettre en doute et sans poser de questions. Si ce désir millénaire de tous les tyrans était mentionné et demandé ouvertement et franchement par les leaders de l'OMPI à leurs membres, cela ne veut pas dire que les leaders qui n'en parlent pas ne se donnent pas les moyens de l'obtenir. Je pense qu'il s'agit de la finalité et de l'objectif de toutes les sectes totalitaires et c'est la raison pour laquelle il est si difficile d'affronter ces groupes.

Il nous est très difficile dans une société au sens large, alors que nous menons une vie normale, de comprendre une personne qui se suicide avec une bombe à Londres, Madrid ou New York ; tout comme il était difficile pour les citoyens iraniens du dixième siècle, les croi-

sés occidentaux et les dirigeants de cette époque de comprendre les actions suicidaires de la secte des Assassins. À l'époque, ils expliquaient les actions des Assassins par leur probable narcotisation au haschisch, ce qui leur a donné leur nom. Aujourd'hui, j'entends des experts expliquer que ces suicides à la bombe sont causés par un désir d'atteindre le paradis pour y participer à de magnifiques Hories. Selon moi, ces deux interprétations sont fausses : il est possible que certains Assassins aient utilisé une forme de narcotique ou que certains kamikazes modernes pensent pouvoir satisfaire davantage leurs désirs sexuels après la mort plutôt que pendant leur vie, mais la raison principale réside dans le fait que les membres des sectes totalitaires changent ; ils perdent petit à petit leur personnalité, leur individualité, leur instinct d'auto-préservation et même leur autonomie ; ils perdent leur caractère, leurs principes, voire leurs émotions : à la place de tout cela, ils deviennent des disciples fidèles et obéissants au leader. D'après moi, voilà où réside la difficulté à les affronter et à les arrêter. Ils deviennent comme ces personnages mutants de certains films de fiction. Ils sont souriants, généreux et heureux et peuvent, en un instant, se transformer en individus colériques, violents et sans pitié, capables de blesser n'importe qui, voire d'assassiner enfants innocents. Ils sont imprévisibles et méconnaissables. Ils ne se réfèrent à aucune série de croyances par laquelle il serait possible de les comprendre et sur laquelle pourrait se baser une discussion et une éventuelle négociation. Ils n'ont aucun désir personnel et aucune faiblesse utilisable à des fins de changement. Ils recherchent la douleur, la rigueur, et même la mort ; ainsi, ils ne peuvent être menacés, parce qu'ils acceptent l'idée d'être « victimes des atrocités de la société à grande échelle et martyrs pour le leader et ses devises ». Par conséquent, aucune méthode conventionnelle visant à gérer les criminels ne peut être utile face aux membres des sectes destructrices. J'essaierai d'expliquer plus tard la réponse que je donne à ce problème.

Terrorisme - résurrection d'une ancienne caractéristique des sectes destructrices

J'ai déclaré plus haut que toutes les organisations terroristes, afin de survivre avec le « terrorisme » comme pilier de leur stratégie ou comme leur seule ou principale activité, n'ont pas d'autre choix que de se transformer en secte destructrice. Le contraire n'est toutefois pas toujours vrai. Toutes les sectes destructrices ne sont pas une organisation terroriste.

Bien que les sectes destructrices ne soient pas nécessairement terroristes, le terrorisme n'est pas pour elles un élément nouveau. Peut-être que la plus ancienne dont on se souvienne historiquement soit sans doute celle des Fanatiques, qui ont combattu les romains en 48 ap. J.-C. ^[12]. Il est probable que les Fanatiques aient été les pionniers des actions de suicide collectif. Lorsqu'Éléazar, leur leader, découvrit qu'il n'avait pas la moindre chance de gagner, il demanda à tous ses membres de se donner la mort. Des siècles plus tard, on a pu assister à une répétition de ce geste à Waco et Jones Town. Un autre exemple de ce qui est sans doute l'une des sectes terroristes les plus durables étaient les Thugs ; les étrangleurs Thugs ont sévi dans toute l'Inde jusqu'à ce qu'ils soient enfin décimés par les britanniques au dix-neuvième siècle ^[13].

La secte terroriste la plus célèbre, ancêtre de l'OMPI et d'Al-Qaïda est probablement celle des Assassins ^[14], dont provient le mot « assassinat » ^[15]. Tout comme l'OMPI et Al-Qaïda, qui recrutent leurs partisans par le biais de slogans anti-américains, les Assassins, pour recruter leurs disciples, utilisaient l'excuse de l'occupation de l'Iran tout d'abord par les arabes et ensuite par les turcs au dixième siècle ap. J.-C.

Alors qu'ils utilisaient ces slogans nationalistes, il a très vite été manifeste qu'en tant que secte, rien n'est plus important que la survie et la prospérité de cette dernière. Tout comme l'OMPI a collaboré avec les ennemis de l'Iran, dont Saddam Hussein en Irak, pour survivre et prospérer, les Assassins, eux aussi, pour assurer leur survie et leur prospérité, étaient disposés à travailler auprès de n'importe qui ; ainsi, ils s'allièrent avec les arabes contre les turcs, avec les croisés, même avec les mongoles impies contre les arabes musulmans, et

changeaient facilement de camp pour des raisons inhérentes à la secte et non pas en raison d'un peuple, d'un pays ou d'une foi ^[16] .

Tout comme la doctrine était importante pour d'autres sectes, dans ce cas, l'Islam était important pour eux dans la mesure où il aidait au recrutement ; lorsqu'il n'avait plus cette fonction, ils pouvaient se permettre de changer de doctrine selon leurs désirs ^[17] .

Pour arriver à transformer leurs membres en machines à tuer, tout comme l'OMPI et Al-Qaïda, seuls deux concepts de l'Islam étaient utilisés : le Djihad et le martyr dans leur interprétation déformée et dans l'ignorance des règles de conduite islamiques ^[18] . L'OMPI et Al-Qaïda ont démontré leur manque total de respect pour la vie humaine et leur disposition à tuer tous ceux qui se trouveraient sur le chemin menant à leurs objectifs, et cela dans n'importe quel cas, même lorsqu'il s'agit de vieux hommes d'église ^[19] pendant les heures de prières au sein d'une mosquée ^[20] .

L'OMPI et peut-être Al-Qaïda, ainsi que toutes les autres sectes destructrices font un lavage de cerveau à tous leurs membres et les changent : ceux-ci passent ainsi du statut d'individu à celui de machines à tuer et suivent d'instinct les ordres du leader, sans jamais mettre sa parole en doute et sans poser de questions. Elles ont également un contrôle total de la sexualité de leurs membres. L'OMPI ou David Koresh ont ordonné à leurs membres de quitter leurs épouses et d'oublier le sexe pour cette vie et pour l'au-delà, tandis que les Assassins avaient la coutume de castrer leurs jeunes tueurs suicidaires.

Quelle définition donner à une secte destructrice?

J'aimerais maintenant expliquer brièvement la manière dont je définis une secte destructrice. Selon ma définition, les sectes destructrices possèdent quatre ingrédients ou éléments essentiels :

1- un leader charismatique :

À la différence de quelques experts qui définissent les sectes et les classent selon leur idéologie ou leur doctrine, ma définition d'une secte commence par son leader, plutôt que par sa doctrine. Il s'agit d'un leader à l'égo enfantin et à la personnalité narcissique, qui n'arrive ni à réaliser ses besoins irréalistes, ni à matérialiser ses ambitions gigantesques dans le monde réel et qui recrée un mini monde fictif dans l'isolement psychologique ou physique des membres de la société au sens large, au sein d'une secte destructrice. Selon moi, les leaders des sectes sont complètement différents des leaders politiques ordinaires en raison de leurs attributs, notamment : le charisme et le charme, le narcissisme ou égo enfantin, leur complexe de supériorité, leur besoin d'avoir des adorateurs et leur solitude.

Il s'agit d'un leader qui souhaite attirer et recruter des disciples et qui a besoin d'une cause, d'une doctrine ou d'une idéologie. Pour le leader d'une secte, la cause ou la doctrine est un moyen et non un but ou un objectif. Il ou elle choisit sa doctrine en fonction des croyances, des besoins, des injustices subies par la population, des maux existants dans la société, ou des plaintes provenant du groupe dont il souhaite prélever ses disciples. Son objectif est de trouver des adorateurs, des jouets pour le monde enfantin de son rêve, afin de créer ce monde et d'unifier son égo interne à l'égo externe. Ce qu'il choisit comme « cause » ou « doctrine » n'a pas d'importance et aucun leader de secte ne ressent l'obligation d'être fidèle à ses messages ou objectifs premiers.

2- Doctrine, objectif ou cause manichéens :

Contrairement à certains experts qui expliquent la doctrine ou l'idéologie des sectes destructrices, je ne les nommerai pas et ne les définirai pas selon les facteurs superficiels, ou, si j'ose dire, hypocrites qu'elles ont en commun avec les croyances populaires telles que la chrétienté, l'Islam ou même des idéologies comme le nationalisme ou le marxisme ^[21] .

Ainsi, selon ma définition des sectes destructrices, ce qu'elles choisissent d'appeler leur doctrine, peu importe comment elles la définissent, et la loyauté qu'elles semblent lui accorder, ou la stabilité avec laquelle elles semblent observer l'éthique de cette foi, n'a pas autant d'importance que les facteurs communs de la doctrine de toutes les sectes destructrices. Toutes ces sectes présentent des caractéristiques telles que la croyance manichéenne et un caractère exclusif (s'opposant à l'inclusivité des autres groupes sociaux, qui possèdent un dogme, mais dont les membres et les disciples sont libres de faire ce qu'ils veulent, malgré l'existence de directives qui incitent à respecter un certain nombre de choses ; même les dogmes des disciples des religions les plus extrêmes sont limités et peuvent être comptés ; les sectes destructrices, au contraire, ont des dogmes pour tout, à l'exception de quelques rares aspects de la vie). En d'autres termes, le leader prend des décisions relatives à tous les aspects de la vie d'un membre d'une secte destructrice. Le membre n'a aucune liberté de choix sur quoi que ce soit, à part quelques aspects très limités de son existence. D'autres facteurs communs dans leurs doctrines sont : leur ruse, leur tromperie ou leur foi dans l'idée que la fin justifie les moyens.

3- Organisation totalitaire

Bien que l'organisation ne soit pas aussi importante que la doctrine de la secte et certainement pas aussi importante que la méthode de manipulation mentale utilisée par les leaders afin que leurs disciples abandonnent qui ils sont réellement pour devenir des adorateurs idéaux, et bien que les leaders puissent facilement, en fonction de sa taille et des circonstances, changer la forme de l'organisation, on peut tout de même remarquer quelques similarités entre les différentes sectes destructrices. Notamment, le fait qu'elles soient toutes totalitaires : il n'y a donc pas de place pour la démocratie, pour des questions sérieuses, ni pour le doute ou la critique envers le leader et ses ordres. Elles imposent toutes une discipline de fer, un travail ardu, une autonomie de la société au sens large, le secret et la surveillance, une adhésion à vie ou des portes de sortie verrouillées. Dans le cas d'Al-Qaïda, bien que cela ait changé et qu'elle ait fait quelques concessions, dans la moindre petite parcelle de ces concessions se dévoilent les éléments communs qui font l'organisation des sectes destructrices.

4- Manipulation mentale

Les leaders des sectes, afin de construire leur monde enfantin et de satisfaire leurs dispositions envers le « tout ou rien », n'ont pas d'autre choix que celui de s'isoler, ainsi que leur petit monde, aussi bien psychologiquement que physiquement (s'ils le peuvent) et de trouver des moyens de changer les hommes et les femmes recrutés dans la société, afin qu'ils deviennent les objets-jouets de leur monde de rêve. Ce genre de gourou n'a pas d'autre possibilité que d'utiliser une sorte de technique de manipulation mentale s'il veut conserver ses disciples-jouets dans une ligne de conduite très étroite et absolue, sans aucun questionnement, aucun doute, aucune retenue ou contradiction, aucune croyance, désir, espoir, rêve ou pensée, voire même aucune émotion ou sentiment d'ordre privé ou personnel ; ils doivent changer leurs disciples afin qu'ils deviennent assez flexibles pour jouer à leur jeu et suivre leur scénario.

Lorsque l'on parle de manipulation mentale, on se trouve soudainement face à deux extrêmes : d'un côté se trouvent ceux qui nient l'existence de telles méthodes et de l'autre, ceux qui les considèrent comme de simples techniques d'influence pour recruter par « lavage de cerveau » ; ils qualifient les membres de toutes les sectes, même les non-destructrices, de « zombies » ou de « machines ». Personnellement, je crois qu'il n'existe aucune méthode qui arrive à faire un lavage de cerveau **total** à une personne, qui soit plus puissante que les gènes ou que la première éducation reçue par les parents et la société, car ceux-ci modèlent la personnalité et le caractère profonds d'une personne. Cela étant dit, j'ai été témoin de changements de ma propre personnalité et de celle de centaines sinon de milliers d'autres membres de l'OMPI par l'utilisation de différentes méthodes de manipulation mentale ; c'est pourquoi je

crois fermement à l'existence de méthodes qui peuvent changer la personnalité, le caractère, le système de croyances et la perception de la singularité d'une personne. Ces méthodes peuvent pousser une personne hors du siège conducteur de sa propre volonté, pour la faire intégrer le siège passager, et la forcer à s'abandonner au leader, presque complètement. Comme je l'ai mentionné, je ne crois pas qu'une personne puisse devenir par exemple, un « zombie » ou une « machine », mais parallèlement, si l'on compare ceux qui utilisent ce genre d'expression lorsqu'ils décrivent les membres des sectes et ceux qui nient l'existence de méthodes de manipulation mentale, la première vision des choses me semble plus proche de la réalité que la seconde. Oui, je crois que les membres réels, loyaux et obéissants des sectes destructrices sont plus proches de la « fourmi » à laquelle voulait nous faire ressembler Rajavi, ou d'un « zombie » ou d'une « machine », que les hommes et femmes libres que nous voyons dans la société au sens large, même au sein d'une dictature et malgré toutes les contraintes auxquelles est soumise leur liberté.

Pour expliquer la manipulation mentale, je l'ai partagée en trois phases ou catégories différentes. En premier lieu, je placerais l'utilisation de techniques rationnelles et influentes pour changer les croyances des nouveaux membres, et pour faciliter le recrutement. Ensuite, après avoir changé les croyances d'une recrue, la tâche principale du leader de la secte sera de trouver un moyen de stabiliser ou de fixer de nouvelles idées et d'arriver à neutraliser la tendance du nouveau membre à revenir à son ancien système de croyances en raison de la pression exercée par sa personnalité et par ses sentiments à l'égard de son ancien mode de vie, de sa famille et de ses amis. Ceci se produit principalement par un isolement et un changement de comportement, que j'appelle contrôle mental. Enfin, pour satisfaire son désir de changer des hommes et des femmes libres en jouets complètement transformables et modulables à souhait, le leader d'une secte destructrice doit changer la personnalité individuelle des disciples pour qu'elle devienne la personnalité collective de la secte ; il y parvient principalement en utilisant l'émotion. C'est ce que j'appelle le lavage de cerveau ^[22] .

L'affrontement des sectes terroristes diffère de l'affrontement du terrorisme lui-même :

Comme je l'ai expliqué, lorsqu'une organisation terroriste change pour devenir une secte destructrice, sa doctrine, son idéologie et ses causes de départ ne sont pas pour le membre aussi importants qu'ils l'étaient lors de son recrutement ; il s'agit de la différence principale avec les terroristes individuels ou les organisations qui utilisent le terrorisme comme l'une de leurs nombreuses tactiques d'une part, et les organisations terroristes d'autre part. Les deux éléments décisifs à la survie des sectes destructrices sont : 1- le leader et 2- le système de manipulation mentale. Ainsi, d'un côté, pour gérer les terroristes individuels et tout autre type d'organisation il est possible de raisonner, d'éduquer, d'établir des accords et même de négocier, bref, d'utiliser tous les moyens politiques et rationnels pour les persuader à abandonner la violence et le terrorisme comme tactiques et à utiliser des moyens politiques pour atteindre leurs objectifs ; au contraire, lorsque l'on a affaire à des sectes destructrices, dont des organisations terroristes, le recours à tous ces moyens est vain.

Encore une fois, alors que dans le premier cas il faut reconnaître leur foi envers leur doctrine ou leur objectif et l'utilisation de cette doctrine ou objectif en tant que base ferme et décisive pour éduquer, raisonner, démontrer des contradictions, voire négocier ; dans le deuxième cas, la plus grande erreur consiste à les reconnaître en tant que, par exemple, musulmanes, nationalistes chrétiennes ou marxistes, surtout lorsque cela se produit publiquement et, pire, à les accepter en tant que NMR ou nouveaux porte-parole de ces croyances, idéologies, voire de ces causes. Malheureusement cela a été la plus grosse erreur des politiciens, des médias et même de quelques académiciens et intellectuels occidentaux après le 11 septembre, qui ont qualifié Al-Qaïda d'organisation musulmane et pire encore, ceux qui l'ont qualifiée d'islamiste, voire ceux qui ont identifié sa propagande et ses actions à l'Islam. Je crois ferme-

ment que ces personnes, en qualifiant ces organisations terroristes de musulmanes et non de sectes destructrices les ont défendues et les ont aidées, d'une manière qu'ils ne peuvent même pas concevoir. Ainsi, elles se sont octroyées la sympathie de nombreux musulmans insatisfaits avec, par exemple, les politiques de l'occident vis-à-vis du conflit israélo-palestinien ; Osma est passé à la deuxième place des prénoms les plus donnés aux petits garçons dans les pays arabes et Al-Qaïda a recruté tellement de jeunes musulmans insatisfaits et confus qu'elle s'est retrouvée en difficulté pour les éduquer, les organiser, voire les utiliser. J'espère qu'un jour, ceux qui ont associé Al-Qaïda à l'Islam se rendront au moins compte de leurs actes et de la manière dont ils sont devenus les plus grands défenseurs des organisations terroristes et avec un peu de chance, qu'ils seront forcés de s'excuser auprès des centaines de milliers de victimes du terrorisme récent dans le monde entier.

Pour affronter les organisations terroristes, il faut faire des recherches, déterminer et comprendre leurs points forts, et surtout, comprendre la manière dont elles manipulent les esprits de leurs disciples pour les neutraliser. Je pense que les éléments les plus importants de leur manière de manipuler les esprits sont : 1- l'isolation psychologique voire physique des nouvelles recrues de la société. Et 2- l'utilisation des émotions fortes des musulmans en général et des jeunes musulmans en particulier envers ce qui se passe dans le monde islamique.

1- Isolation psychologique : dans l'article mentionné plus haut [\[23\]](#) , j'ai tenté de montrer comment les sectes destructrices en général et les sectes terroristes en particulier créent des phobies, des paranoïas, une haine et un dégoût du monde extérieur et isolent ainsi psychologiquement de la société leurs nouveaux membres et déshumanisent ou sous-humanisent les non-membres. Malheureusement, toujours après le 11 septembre, les gouvernements et les médias occidentaux n'ont pas seulement omis de neutraliser ces éléments, mais ont au contraire satisfait l'opinion publique en garantissant qu'ils s'occupaient du problème ; d'une certaine façon, ils ont grandement contribué à aider les organisations terroristes dans l'isolement de leurs membres de la société. Pour affronter ces éléments, il nous faut comprendre, nous rendre compte et reconnaître qu'il existe, dans chaque membre d'une secte destructrice, un individu mourant qui a soif d'un peu d'encouragement, de gentillesse, de compréhension et d'une main qui l'aide à survivre et à se sauver. Laissez-moi illustrer ceci par deux exemples personnels. Lorsque, après avoir veillé pendant plus de 24 heures, j'ai voyagé entre Paris et Washington, une vieille dame qui était assise à côté de moi dans l'avion, voyant combien j'étais fatigué, m'a démontré un peu de gentillesse et de compréhension et a conservé mon plateau-repas jusqu'à ce que je me réveille. Voici un autre exemple : lorsque je me suis blessé en tombant d'un escalier, à cause de mon problème de dos, un ami à moi qui n'était pas membre de l'OMPI m'a aidé et a soigné mes blessures. Vous n'imaginez pas combien ces deux exemples sincères de compréhension et de gentillesse ont détruit l'idée que les membres de l'OMPI, dont je faisais partie, sont supérieurs à tout le monde et m'ont aidé à neutraliser dans mon esprit l'idée de déshumanisation ou de sous-humanisation des non-membres. Le fait d'emprisonner, d'insulter, de frapper, de torturer par l'eau et d'autres façons les membres des sectes destructrices affaiblira ces individus mourants et renforcera la personnalité collective de la secte, rendant ces individus plus stables dans tout ce qu'ils sont en train d'entreprendre. Peut-être que pour la sécurité du public en général on ne peut éviter des politiques aléatoires de fouilles, ou qu'il y ait des erreurs dans certaines arrestations et emprisonnements, mais cela n'aura pas l'effet désastreux de ce que l'on fait généralement après avoir stoppé ou emprisonné une recrue potentielle d'une secte destructrice. Si nous éduquons le public en général ainsi que la police, les politiciens et les médias en particulier au fait que les membres des sectes destructrices sont des victimes et non des criminels, qu'ils ont besoin d'une aide psychologique et pas d'une punition, alors nous pourrons affronter ce problème sans créer de nouvelles victimes et martyrs pour que les sectes destructrices recrutent et fassent des lavages de cerveau sans relâche.

2- Émotion : oui, en occident il est possible que nous ne puissions pas faire grand-chose pour les sentiments des musulmans et si je puis dire des sentiments humains envers ce qui se passe dans le monde, les injustices, les discriminations et les atrocités. Nous ne pouvons pas empêcher nos médias de montrer ces nouvelles et si nous agissons parfois comme le font nos médias, à mon avis, nous commettons la plus grave erreur de toutes, parce que non seulement nous ne reconnaissons pas les débats des organisations terroristes, mais nous ignorons par là nos propres valeurs et nous mettons en doute notre société libre, démocratique et juste ; par conséquent, nous encourageons non seulement les jeunes recrues potentielles des sectes terroristes à se tourner vers des sources d'information alternatives, mais nous les poussons encore davantage vers un attrait pour une éducation et des moyens violents de faire face à leurs émotions. Selon moi, nous devons tout au moins soutenir nos propres valeurs, notre liberté, notre démocratie, notre autonomie et notre équité. Il nous faut diminuer tout besoin pour des sources d'information alternatives de type sectaire ou terroriste en fournissant nous-mêmes, de manière directe, de véritables informations sur les injustices. Il nous faut comprendre et reconnaître les émotions des populations, en général des jeunes musulmans envers les injustices, les discriminations et les atrocités pour ensuite les éduquer, leur ouvrir les yeux et les aider à employer d'autres moyens de canaliser leurs émotions. J'ai vu récemment un documentaire sur la chaîne numéro quatre intitulé « Britain's Islamic Republic » (république islamique britannique) ^[24] ; dans ce documentaire, le producteur et le présentateur du programme avaient selon moi un point de vue juste et correct mais avaient aussi tendance, malheureusement à « révéler » et à « discréditer » ceux qui essaient de trouver leur voix dans le parlement britannique en voulant démontrer leurs tentatives d'infiltration ou d'influence du parti travailliste ou d'introduction de leur propre candidat aux élections parlementaires. Eh bien, j'espère que j'ai tort et que le discrédit pour les actions de ceux qui tentent de trouver une voie politique en réponse à la détresse de ces jeunes gens n'était pas l'intention première des producteurs de ce programme télévisé, parce que je crois que c'est exactement ce qu'il nous faut faire, encourager et montrer les jeunes musulmans et la manière dont ils peuvent canaliser leurs émotions, leurs sentiments ou leur responsabilité, leur besoin de faire quelque chose contre les injustices par des moyens pacifiques et politiques et leur prouver que ça peut marcher et que c'est le droit chemin vers une solution sur le long terme des maux du monde moderne.

^[1] « Dans un rapport RAND : Pages 10 et 11, on peut lire : « L'OMPI a déclaré avoir expédié une lettre au DE américain (Département d'état américain) en février 2003, dans laquelle elle mentionne son intention de rester neutre pendant l'invasion imminente de l'Irak et en affirmant qu'elle n'ouvrirait pas le feu sur les forces de la coalition, pas même dans des situations d'auto-défense. **Elle a également affirmé avoir proposé de lutter au nom de la coalition.** » (Le RAND : National Defense Research Institute (Institut national de la recherche et de la défense) est une organisation de recherche à but non lucratif qui offre une analyse objective et des solutions efficaces pour répondre aux défis affrontés par les secteurs publics et privés du monde entier. Son rapport était intitulé : « Les Moudjahiddines-e Khalq en Irak : Une énigme politique 2009 » et a été soutenu par le bureau du secrétaire d'état à la défense des États-Unis d'Amérique. Le rapport complet peut être consulté ici : <http://www.rand.org/pubs/monographs/MG871/>;) »

^[2] Pour en savoir plus sur l'OMPI et sa révolution idéologique, se référer à MASOUD : Mémoires d'un rebelle iranien - Publié par SAQI Book, 2004. La version inédite de mes mémoires peut également être consultée sur mon site internet : <http://www.banisadr.info/mylifestory.htm> ; il vous est également possible de lire « Le Moudjahiddine iranien », publié par Yale University press New Haven and London, 1989, rédigé par Ervand Abrahamian, professeur d'histoire au Baruch College, université de la ville de New York.

^[3] « Les organisations terroristes sont des sectes », Masoud Banisadr - Cultic Studies Review, Vol. 8, N° 2, 2009, p. 15. Cet article peut également être consulté sur ma page internet : <http://www.banisadr.info/ICSA2009.htm>

^[4] Publication de l'OMPI, *Nashrieh* ...11 décembre 1981.

^[5] Publication de l'OMPI, *Nashrieh* ...18 décembre 1981.

^[6] « La terreur du suicide précède la manifestation moderne des bombes dissimulées dans les voitures qui ont commencé au Liban. Elle n'est pas spécifique à la période moderne et n'est pas non plus confinée à une seule

région ou religion. Parmi les antécédents historiques précoces du terrorisme se trouvent les Fanatiques juifs et les Sicaire au premier siècle ap. J.-C., à l'époque du second temple jusqu'à sa destruction en 70 ap. J.-C., les malfrats hindous en Inde à partir de l'ère d'Hérodote jusqu'en 1836, les Assassins du douzième siècle, les mouvements anti-coloniaux sur la Côte de Malabar et les kamikazes japonais pendant la seconde guerre mondiale. En examinant ces premiers exemples de terrorisme, nous pouvons établir certaines tendances générales qui ont émergé et tracer des similarités entre ces anciens mouvements et les phénomènes plus récents. Les thèmes communs qui émergent de ces anciennes études de cas sont un modèle de ce qui arrive aujourd'hui : le rôle de l'éducation précoce dans le recrutement d'adhérents, l'apparition de leaders charismatiques et ambitieux, les luttes pour des territoires occupés, et la manière dont est manipulée la religion pour induire les disciples à tuer au nom de Dieu » (de *Dying to Kill* de Mia Bloom, p. 4).

^[7] « Bien entendu, lorsque des gens ordinaires faisaient partie des victimes, on les qualifiait d'agents ou espions du régime, ou encore de *Basiji* (membres des équipes de mobilisation)... » Il est intéressant de remarquer que, parmi toutes ses activités terroristes de l'époque, l'organisation a revendiqué l'explosion de trois bombes à proximité de la résidence de Khomeini (publication de l'OMPI *Nashrieh*, 23 avril 1982), mais pas les autres bombes qui ont explosé et ont causé la mort de citoyens ordinaires, qui ne pouvaient pas être acceptés, pas même au sein des leaders de l'organisation OMPI. Elle a prétendu que ces actes avaient été perpétrés par le régime lui-même, (publication de l'OMPI *Nashrieh*, 10 septembre 1982) ou par un autre régime (publication de l'OMPI *Nashrieh*, 8 octobre 1982). Elle n'a cependant pas hésité à tuer même le responsable d'une agence d'état qui était tenu par la loi de fournir un rapport de toutes les locations (publication de l'OMPI *Nashrieh*, 14 mai 1982), ou le chef d'une organisation locale pour avoir aidé des paysans (publication de l'OMPI *Nashrieh*, 23 juillet 1982). En effet, selon l'OMPI et ses partisans, toute personne soutenant le régime est un criminel et mérite d'être tué. Par la suite, l'organisation a fortement changé et a commencé à considérer que les gens avaient soit le statut d'amis ou celui d'ennemis, donc amis du régime. Ce qui signifie que quiconque n'est pas son allié collabore avec le régime et mérite donc d'être assassiné. Ainsi, en un an, elle a causé la mort de plus de 2 000 personnes et s'en est même vantée (publication de l'OMPI *Nashrieh* numéro 55 - 24/9/1982, également dans la publication de l'OMPI *Mojahed* numéro 163 - 4/8/1983 le nombre de victimes annoncé de l'OMPI entre le 20 juin 1982 et le 20 juin 1983 s'élève à 2 800 personnes). Bien entendu, plus tard, suite à la perte de nombreux partisans en Iran en raison de leur exécution ou suite à des luttes armées, il a fallu qu'elle rapatrie des équipes terroristes depuis l'Irak ; par conséquent, cibler de hauts officiers n'était pas tâche aisée et c'est ainsi qu'elle a commencé à faire exploser des conduites de pétrole (publication de l'OMPI *Mojahed*, 14 juin 1993) ou à placer des bombes dans des endroits tels que la tombe de Khomeini, actions qui pouvaient tuer des citoyens ordinaires. (publication de l'OMPI *Boltan*, 16 octobre 1992).

^[8] Les règles du *Djihad* : les musulmans sont généralement conscients que le *Djihad* a ses règles et ses conditions. Dans le Coran, Dieu a mis l'accent sur le fait que personne ne doit violer ces règles ni les rejeter. Abu Baker, le premier calife du prophète, a fait référence au Coran et aux paroles du prophète, et a déclaré à tous ceux qui souhaitaient se considérer comme soldats musulmans : « Ne trahissez pas, ne nourrissez aucune rancune ; ne trompez pas, ne tuez pas les enfants ; ne tuez pas les vieilles personnes, ne tuez pas les femmes ; ne détruisez pas les ruches et ne les brûlez pas, n'abattez pas les arbres fruitiers, ne massacrez pas les moutons, le bétail ou les chameaux, sauf pour vous nourrir. Vous rencontrerez des personnes qui passent leur vie dans des monastères : laissez-les s'affairer à ce à quoi elles ont dédié leur vie... » (extrait de « *Héritiers du prophète Mohammed* » de Barnaby Rogerson, p. 162). Outre cela, Ali, le quatrième calife, a établi des règles supplémentaires, pour entraver les tueries, notamment des prisonniers de guerre. Il déclare : « On ne poursuivra pas celui qui tourne le dos ; on ne tuera pas celui qui est blessé ; celui qui baissera son arme sera épargné ». Ali a pardonné avec bonté. Les victimes des deux camps ont été enterrées ; seuls les armes et les animaux capturés pouvaient être conservés comme butin de guerre (extrait de *Héritiers du prophète Mohammed* de Barnaby Rogerson, p. 298).

^[9] « [lorsque] le Moudjahiddine s'est rendu compte que la deuxième révolution n'était pas proche, et a donc commencé à se préparer pour une bataille armée prolongée, le militantisme organisé s'est donc imposé à l'opportunité politique. Les militants irréductibles sont devenus plus importants que les « amis des beaux jours » et que les « compagnons de voyage », la « qualité » des membres est devenue plus importante que la quantité des sympathisants, la discipline organisationnelle plus importante que l'apparence de la démocratie interne, et la pureté idéologique de la base plus importante que les contacts fréquents avec les sympathisants extérieurs, surtout si de tels sympathisants étaient à même de contaminer les membres ordinaires. Ainsi, leur attitude extrovertie a été remplacée par une attitude plutôt introvertie qui leur faisait traiter leurs alliés comme s'ils étaient les ennemis potentiels. Cette nouvelle façon de voir les choses leur a fait percevoir toute personne n'étant pas totalement en accord avec les Moudjahiddines comme des ennemis. Lorsqu'ils ont atteint ces conclusions, les Moudjahiddines ont commencé à éliminer leurs « amis peu enthousiastes » du conseil national — d'anciens membres du conseil national croient que les Moudjahiddines auraient pu aplanir leurs différences avec Bani-Sadr et le parti démocratique Kurde. Cela a détruit Iran Shahr lorsque ce quotidien [le *Moudjahiddine*] a osé publier une série d'entretiens avec des exilés importants qui critiquaient modérément l'organisation. Cet article a librement accusé les critiques d'être des agents du SAVAK. » (d'après Ervand Abrahamian, *Moudjahiddine iranien*, p. 249)

^[10] « Les organisations terroristes sont des sectes », Masoud Banisadr - *Cultic Studies Review*, Vol. 8, N° 2, 2009, p. 164 et 165

^[11] Dans le rapport RAND, on peut lire : « Après l'invasion de l'Irak en 2003 par les États-Unis et le Royaume-Uni et le renversement du régime de Saddam Hussein, l'OMPI a été contrainte de rendre toutes ses armes. Depuis lors, l'OMPI affirme avoir formellement rejeté toute utilisation de la violence, bien que les preuves documentées de cette décision soient limitées, que ce soit en langue anglaise ou en langue perse. » (Rapport RAND 2009 : <http://www.rand.org/pubs/monographs/MG871/>; Les Moudjahiddines-e Khalq en Irak - p. 66) Dans le même rapport, on peut lire que dès qu'une amélioration se faisait ressentir dans ses rapports avec les américains, l'OMPI demandait un retour de ses armes.

^[12] Fanatiques : « Dès 48 ap. J.-C., les Fanatiques ont mené des campagnes terroristes pour forcer une insurrection contre les romains en Judée. Au cours de ces campagnes, les Sicaires (hommes-poignard) agissaient fréquemment. Ils infiltraient les villes sous domination romaine afin de poignarder les collaborateurs juifs des romains avec un sica (dague), enlever le personnel de la garde du temple pour obtenir une rançon ou encore afin d'empoisonner leurs ennemis. Ces Fanatiques justifiaient le meurtre d'autres juifs en soutenant que leurs actions démontraient les conséquences de l'immoralité de collaborer avec les envahisseurs romains et exposaient le fait que les romains n'arrivaient pas à protéger leurs collaborateurs juifs. » (Rex A. Hudson, « La sociologie et la psychologie du terrorisme : qui devient terroriste et pourquoi? » Rapport préparé suite à un accord passé entre plusieurs agences par le département de recherche fédérale, Washington DC : Government Printing Office, Library of Congress, septembre 1999, 14. Citation de Mia Bloom, « Dying to Kill; The Allure of Suicide terror »; Columbia University Press/ New York, 2007; p. 8) « Les Fanatiques se voyaient comme des catalyseurs révolutionnaires déplaçant les hommes par la force de leurs actions audacieuses, exploitant les attentes des masses pour lesquelles une délivrance cataclysmique et messianique était imminente. Pour générer une révolution massive, ils intensifiaient les luttes à travers des tactiques de choc visant à manipuler la peur, les atrocités, la solidarité et la culpabilité. Parfois ces actions émotionnelles étaient provoquées par des atrocités terroristes allant bien au-delà des normes consensuelles régulant la violence ; parfois, elles étaient produites en provoquant l'ennemi à commettre des atrocités contre son gré (David C. Rapoport, Université de Californie, Los Angeles, « Peur et Tremblements, » *Le terrorisme dans trois traditions religieuses. The American Political Science Review*, Vol. 78, N° 3 (sep. 1984) page 670 - citation de Mia Bloom, « Dying to Kill; The Allure of Suicide terror »; Columbia University Press/ New York, 2007 p. 9, 10.) Les Fanatiques et les Sicaires avaient conçu leurs actions pour provoquer délibérément une révolution massive. « Des atrocités répétées réduisaient les perspectives d'une solution politique ou mutuellement désirée, qui parviennent à détruire la crédibilité des modérés des deux camps, tout en intensifiant le conflit, qui impliquait de nouveaux participants. » (David C. Rapoport, Université de Californie, Los Angeles, « Peur et tremblements », *Le terrorisme dans trois traditions religieuses. The American Political Science Review*, Vol. 78, N° 3 (sep. 1984) page 672 Citation de Mia Bloom, « Dying to Kill; The Allure of Suicide terror », Columbia University Press/ New York, 2007, p. 9, 10.) « Les leaders des Fanatiques en arrivèrent même à brûler leurs propres réserves de nourriture pendant le siège prolongé de Jérusalem afin de démontrer leur dévouement religieux et afin de forcer la main de Dieu à agir contre les romains. Dieu n'aurait ainsi pas d'autre choix que d'intervenir pour préserver ses fidèles. L'intervention divine ne fut pas imminente et de nombreux résidents de Jérusalem moururent de faim. Josèphe pensait qu'il fallait blâmer les tactiques des Fanatiques pour toutes les calamités qui s'étaient abattues sur le peuple juif, notamment leur exil, leur expulsion, les massacres des communautés juives en Égypte et à Chypre et la destruction du second temple. Enfin, Josèphe a critiqué les suicides en masse à Massada, dus à l'intransigeance des Fanatiques. Lorsque le général romain Flavius Silva décida d'attaquer Massada à la fin de l'année 72 ap. J.-C., il y avait 960 insurgés et réfugiés dans la forteresse, dont des hommes, des femmes et des enfants. Silva encercla la montagne avec la dixième légion romaine et des troupes supplémentaires. L'année suivante, une fois la chute de la forteresse inévitable, Éléazar, le leader des Fanatiques, persuada les défenseurs de Massada à s'engager dans un acte de suicide en masse. (Deux femmes et leurs cinq enfants survécurent en se réfugiant dans une grotte et purent ainsi relater les événements.) Les Fanatiques de Massada ont préféré mourir de leur propre main plutôt que d'être capturés par les ennemis romains. » (Josèphe, *La guerre juive*, volume 7, 252 - 404 ; Paul Johnson, *Une histoire des juifs* - New York; Harper and Row, 1987- , 139-140; David Rapoport, correspondance personnelle avec l'auteur, 8 avril 2004. – Citation de Mia Bloom; « Dying to Kill; The Allure of Suicide terror », Columbia University Press/ New York, 2007 p. 10, 11)

^[13] Pour plus d'information sur les sectes hindoues, voir Lung, Haha et Christopher B. Prowant. « Black Science : techniques anciennes et modernes de manipulation mentale ninja ». Boulder, Colorado : Paladin Press, 2001

^[14] « "Assassin" (Hashishins), secte fondée en Perse en 1090 par Hassan ibn Sabbah (« Le vieil homme de la montagne ») . Depuis sont château inexpugnable, le « Nid d'aigle » (Alamut), dissimulé dans les montagnes de Perse, Hassan relâchait sur le monde des vagues d'agents suicidaires - des espions et des assassins. La secte assassine d'Hassan devint le modèle de toutes les sociétés secrètes, des réseaux espions et des groupes terroristes qui s'ensuivirent, jusqu'à aujourd'hui. Il s'agissait de l'ancêtre d'Al-Qaïda ! À cette époque, Hassan profitait de

toute tactique, torture et outil concevable, de la magie au meurtre, du haschisch aux catins, pour fasciner et tromper l'ennemi et le forcer ainsi à se plier à sa volonté. Pour Hassan et ses Assassins, la fin justifiait les moyens. Les moyens sont la terreur et la trahison et la fin est le pouvoir. Maîtres de la métamorphose, opportunistes, les Assassins s'engageaient dans des alliances impies avec les hindous barbares et s'alliaient aux croisés chrétiens infidèles contre leurs frères musulmans. Pour Hassan et les grands maîtres Assassins qui ont perpétré son héritage mortel, **L'Islam n'était qu'un rideau noir bien pratique pour se dissimuler**. Les assassins de Hassan ont régné par le subterfuge et le massacre pendant plus de deux siècles, jusqu'à ce que l'invasion mongole repousse la secte en Perse en 1273. ... Après la destruction de leur siège perse, les Assassins ont continué à survivre et à prospérer de l'Inde à la Syrie, engendrant des groupes et imitateurs « convertis », dont certains se sont aventurés jusqu'en Europe. » (Dr. Haha Lung, contrôle mental, « L'art ancien de la guerre psychologique », Citadel Press Kensington, 2006, p.194)

^[15] « Au 13^{ème} siècle, le mot « Assassin », sous toutes ses formes, était déjà passé dans l'usage européen dans le sens général de tueur à gages professionnel. Le chroniqueur florentin Giovanni Villani, qui mourut en 1348, raconte comment le Seigneur de Lucca envoya « ses assassins » (i suoi assassini) à Pise pour y tuer un ennemi gênant. Bien plus tôt, Dante, dans un passage du 19^{ème} chant de l'Enfer, parle de l' « assassin perfide » (lo perfido assassino); son commentateur du quatorzième siècle, Francesco da Buti, afin d'expliquer un terme qui pouvait pour quelques lecteurs de l'époque sembler étrange et obscur, fait cette remarque : « Assassino è colui che uccide altrui per danari » - un assassin est quelqu'un qui tue les autres pour de l'argent. Depuis lors, « assassin » est devenu un nom commun dans la plupart des langues européennes. Il signifie un meurtrier, plus particulièrement, quelqu'un qui tue furtivement ou par trahison, dont la victime est une personnalité publique, et qui est motivé par le fanatisme ou par l'avidité. Cela n'a pas toujours été le cas. Ce mot apparaît pour la première fois pendant les chroniques des croisades, désignant un groupe étrange de dissidents musulmans dans le Levant, menés par une figure mystérieuse connue comme le Vieil Homme de la Montagne, et répugnants en raison de leurs croyances et de leurs pratiques, à la fois pour les chrétiens et pour les musulmans. ... » (Bernard Lewis : « Les Assassins, une secte radicale en Islam », Phoenix publication, 2003, p. 2)

« Marco Polo, qui passait en Perse en 1273, mentionna le chef des Assassins. Voici ce qu'écrivit Polo : « Il avait clos une certaine vallée entre deux montagnes et l'avait transformée en jardin, le plus grand et le plus beau qu'on ait jamais vu ... il regorgeait librement de vin et de lait, de miel et d'eau ; de nombreuses dames et demoiselles les plus belles du monde, y jouaient de tous les instruments imaginables, chantaient d'une manière extrêmement douce et dansaient avec un charme dont il était difficile de détourner le regard, parce que le vieil homme désirait faire croire aux gens qu'il s'agissait bien du Paradis... Alors, lorsque le vieil homme devait abattre un prince quelconque », continue Polo, « il disait à un jeunot : va donc et tue ainsi que je te le dis ; lorsque tu reviendras, mes anges te conduiront au Paradis. Et si jamais tu venais à mourir, j'enverrai mes anges pour qu'ils te ramènent au Paradis. ... » et de cette manière, le vieillard, par le biais de ses disciples, faisait tuer toute personne dont il désirait se débarrasser. (Philip K. Hitti 'Les Assassins,' George Andrews et Simon Vinkenoog -eds.-, *Le livre de l'Herbe : Une anthologie du chanvre indien*, Londres : Peter Owen, 1967-) Citation de : Mia Bloom; 'Dying to Kill; The Allure of Suicide terror', Columbia University Press/ New York, 2007, p. 5, 6)

^[16] « Avec le temps, l'ordre des Assassins réussit, à un moment ou à un autre, à établir (ou tout au moins, fut accusé d'avoir établi) des pactes et traités avec des musulmans rivaux, des croisés opportunistes et des mongols impies. ... En 1174, Sinan, leader des Assassins d'Alep, proposa une alliance entre le roi chrétien Amalric I de Jérusalem et les Assassins contre le souverain égyptien musulman Nur ed-Din. Les Assassins auraient fourni des informations sur les forces de Nur ed-Din, ainsi que des soldats du génie s'il s'avérait qu'Amalric en eût besoin. De plus, Sinan aurait formé une partie sélectionnée des troupes mêmes d'Amalric aux tactiques et aux techniques des Assassins. Pour rendre l'offre plus alléchante, Sinan fit allusion au fait qu'une partie de la secte des Assassins pourrait se convertir en masse au christianisme. Conscient que les Assassins étaient des combattants féroces et intrépides et qu'ils avaient le meilleur réseau de renseignements de toute la Syrie, Amalric donna son accord à cette alliance. » (Dr. Haha Lung, « Assassin : L'art mortel de la secte des Assassins », Citadel Press, 1997, p. 37,40)

^[17] « Hassan II a éliminé les obligations rituelles islamiques pour la secte des Assassins, même au point de les autoriser à consommer de l'alcool » (Dr. Haha Lung, « Assassin, L'art mortel de la secte des Assassins », Citadel Press, 1997, p. 36)

^[18] Pour en apprendre un peu plus que la manière dont ces organisations utilisent ces concepts et découvrir jusqu'où leur interprétation est différente de ce que dit l'Islam, vous pouvez vous référer à mon discours sur ce sujet : « *L'utilisation de la philosophie du martyr au sein des sectes religieuses pour des actes de terrorisme* » sur : <http://www.banisadr.info/LSpeech050507.htm>

^[19] Pour l'Islam, la profession d'homme saint ou de prêtre n'existe pas ; au contraire, ceux qui sont experts en religion se définissent eux-mêmes « Olama » (personne savante) ou « Fagieh », celui qui connaît les règles de conduite au sein de l'Islam et qui peut juger (Qadi).

^[20] Les Assassins ont rompu quelques règles de conduite islamiques, dont celle de ne pas tuer un vieil homme désarmé et non combattant, en particulier au moment de la prière, dans une mosquée tout comme dans d'autres endroits de culte, qui devenaient ainsi des sanctuaires, par l'assassinat d'Ubbayd Allah al Khatib, un Qadi (juge) d'Isfahan, tué pendant les prières du vendredi dans la mosquée d'Hamadan, ainsi que celui du Qadi (juge) de Nishapur, qui a été assassiné pendant les célébrations de la fin du Ramadan. (Bernard Lewis : « Les Assassins, une secte radicale en Islam »; Phoenix publication, 2003, p. 57)

^[21] Voilà la raison pour laquelle je m'oppose à ceux qui qualifient de NMR (Nouveaux Mouvements Religieux) les sectes destructrices ; je pense que la différence principale entre les deux réside dans le fait qu'une secte destructrice se base du début jusqu'à la fin sur son leader, que ce soit en raison d'une religion ou d'une foi ou même d'une idéologie ; bien que, dans un premier temps, les disciples s'appuient davantage sur l'enseignant, l'idéologue ou le messager de cette foi, idée ou religion, à la fin ils s'identifient plutôt aux idées plutôt qu'à leur leader. Le facteur important à leurs yeux et qui prédomine sur tout le reste sont des idées telles que le caractère unique, l'existence ou la non-existence de Dieu, la résurrection, le socialisme ou le capitalisme, la croyance à la transmigration ou à la métempsychose, la lutte pour la justice sociale et pour la société égalitaire. Ils ont un dogme, mais ce dogme se base sur des idées plutôt que sur un leader. Au contraire, le dogme des sectes destructrices et ses principes fondamentaux se basent sur le leader plutôt que sur les idées. Elles peuvent changer tous leurs principes, idées et fondements, mais ne peuvent changer deux d'entre eux ; par conséquent les véritables principes auxquels doivent adhérer leurs disciples, jusqu'à la mort, sont : 1- la survie de la secte et 2- la loyauté et l'obéissance au leader de la secte.

Les sectes destructrices peuvent présenter quelques similarités avec des groupes basés sur des idées, de la même manière dont les phénomènes existants présentent quelques similarités ; cependant, bien que les sectes puissent dériver d'une idéologie ou effectivement se transformer en NMR, tant qu'elles auront les caractéristiques des sectes destructrices, à mon avis, il faudra continuer à les appeler ainsi. Bien entendu, si un changement a lieu, leur catégorisation changera également. En langue perse, on dit que tout objet sphérique n'est pas une pomme ; la fleur du pommier, même si elle se changera un jour en pomme, n'est pas une pomme, et la tarte aux pommes, même si elle a été faite avec des pommes, qui en sont le principal ingrédient, n'est pas non plus une pomme.

^[22] Si vous souhaitez en savoir plus sur mon opinion relative à la manipulation mentale, vous pouvez jeter un coup d'œil à mon discours lors du séminaire INFORM, en novembre 2009, sur :

<http://www.banisadr.info/London2009.htm>

^[23] « Les organisations terroristes sont des sectes », Masoud Banisadr - Cultic Studies Review, Vol. , N° 2, 2009, p. 15

^[24] *Dispatches* : « Britain's Islamic Republic » : quatrième chaîne de télévision britannique, premier mars 2010.

Prise de conscience du phénomène en Belgique

André Frédéric, Député fédéral, Chambre des Représentants de Belgique,
Président du groupe de travail chargé du suivi des recommandations de l'enquête
parlementaire sur les sectes (Belgique)

L'approche des pouvoirs publics belges vis-à-vis des sectes a longtemps été fort réservée. En effet, il fallait prendre position dans un domaine qui touchait deux notions fondamentales : d'une part, la liberté d'expression et d'association et, d'autre part, la liberté de pensée, de conscience et de religion qui sont garanties par la Constitution belge, et plus particulièrement par son article 19 :

« La liberté des cultes, celle de leur exercice public, ainsi que la liberté de manifester ses opinions en toute matière, sont garanties, sauf la répression des délits commis à l'occasion de l'usage de ces libertés. »

Le drame majeur du Vercors par l'OTS et sa médiatisation vont provoquer pour la première fois une réaction des pouvoirs publics dans notre pays.

C'est après ces événements que la Belgique, en 1996, constitue une Commission d'enquête parlementaire - qui possède donc les pouvoirs d'un juge d'instruction - dont le but était d'élaborer une politique en vue de lutter contre les pratiques illégales des sectes et le

danger qu'elles représentent pour la société et pour les personnes, particulièrement les mineurs d'âge.

Pourquoi me suis-je donc intéressé aux organisations sectaires nuisibles ?

Parce qu'on ne peut que se sentir interpellé par le développement de nombreuses organisations qui, aujourd'hui et quotidiennement, mettent en péril l'intégrité physique et/ou psychique de nos concitoyens, non pas seulement au Canada, en France ou en Suisse comme pour l'Ordre du Temple Solaire, ou au Japon pour la secte Aum. Chez nous, ce phénomène prend une ampleur terrible. Tout près, presque à la porte d'à côté, il existe aussi des organisations ténébreuses qui posent question. C'est le développement de Sukyo Mahikari dans ma région qui m'a d'abord interpellé. Sukyo Mahikari a pignon sur rue, sur les hauteurs de Verviers, dans un temple qui défie toutes les règles d'urbanisme. Citons également le mouvement Maharishi établi aux Trois Bornes, soit à la frontière entre les Pays-Bas, l'Allemagne et la Belgique, dans un hôtel situé sur le territoire hollandais. Ils projettent notamment de construire un lotissement d'une centaine de logements à Nil-St-Vincent, en Brabant wallon, un autre endroit symbolique, puisque situé au centre géographique de la Belgique. Citons encore le Père Samuel, trop bien connu des médias et des cours de tribunaux, mais aussi tous les autres noms qui sont devenus communs dans le langage courant : les Témoins de Jéhovah, la Scientologie et même les pentecôtistes dont l'intérêt premier ne semble pas seulement être le sauvetage des âmes. Le but ici n'est pas de jeter l'anathème sur ces noms, ces organisations, parfois bien plus secrètes que ce qu'elles veulent bien en dire, mais de démontrer, par un travail rigoureux, que des personnes, des individus, sont mis en danger, physiquement, mentalement, financièrement, etc. Sans aller peut-être jusqu'au drame extrême des suicides (assassinats ?) collectifs de l'OTS, ce sont, au jour le jour, des femmes, des enfants, des hommes qui sont brisés pour avoir cru, et là, un État libre et démocratique ne peut laisser faire. Notre pays a tiré les enseignements de son enquête parlementaire et a pris des initiatives positives. Sur le plan européen, la Belgique est très souvent citée en exemple, avec la France, pour son travail efficace de lutte contre les organisations sectaires nuisibles. La réalisation la plus concrète a certainement été la mise sur pied du CIAOSN [\[1\]](#), un centre indépendant lié au SPF Justice, et dont les membres, nommés par la Chambre, rendent compte aux parlements et aux chambres. Cet outil performant reçoit les demandes, informe les pouvoirs publics, étudie l'évolution des sectes, informe également le public et assure donc un travail préventif efficace.

Notre appareil judiciaire a aussi été doté de moyens supplémentaires : la police fédérale a mis en œuvre, partout sur le territoire, des cellules dénommées « terrorisme et sectes », et chaque parquet dispose d'un magistrat de référence spécialisé pour débusquer les faits commis par une organisation sectaire nuisible, faits trop souvent difficilement identifiables quand ils sont commis hors contexte.

Les sectes s'adaptent à l'évolution de la société

J'ai donc eu l'énorme privilège de présider un groupe de travail parlementaire visant à mesurer l'évolution des organisations sectaires nuisibles sur le territoire belge et j'ai été frappé par une évidence : nous assistons à une impressionnante diversification des champs d'actions des sectes.

Comment et pourquoi se sont-elles démultipliées, occupant aujourd'hui des secteurs touchant à la spiritualité, au bien-être, à la santé, à la formation, au développement personnel et même, de manière encore plus pernicieuse, en œuvrant dans le domaine humanitaire ?

En jetant un coup d'œil dans le rétroviseur de l'histoire des religions, on voit rapidement un mouvement continu dans la perte d'influence des religions traditionnelles au sein des sociétés dites modernes. Pendant des siècles, les sectes se basaient sur des images convenues

du bien et du mal, un manichéisme entre les âmes sauvées et les âmes qui périront en jouant sur les vieilles images judéo-chrétiennes de l'Apocalypse. Ceux qui croient seront élevés. Les autres, les mécréants, seront damnés. C'est en jouant sur cette peur ancestrale que les sectes ont agi sur les hommes de tout temps, ce qui garantissait un excellent fond de commerce et notamment dans des régions peu développées. Mais depuis plusieurs décennies et suite au déclin des religions, ou plus exactement des pratiques religieuses, de nouvelles niches exploitables se sont ouvertes. Plusieurs explications sont plausibles mais sans doute est-ce le décalage entre les Églises et les fidèles qui constitue la raison principale. Prenons l'exemple concret du catholicisme, avec les récentes prises de positions extrêmes du pape Benoît XVI relatives, notamment, à l'euthanasie et le cas d' Eluana en Italie, la réhabilitation d'évêques excommuniés comme Mgr Williamson ouvertement négationniste, sans parler de la position du Vatican envers les homosexuels. Bref, Rome est en décalage avec la société du 21^e siècle, ce qui ouvre ces niches dans lesquelles les gourous et autres organisations peu charitables se sont engouffrés. Ces ouvertures ont été créées et élargies par une évolution sociologique née en grande partie de l'après Mai 68. On est passé d'une société collectiviste où l'intérêt commun primait, où chacun s'investissait pour le bien de tous, à ce que j'appelle « les années Tapie », à une société purement égoïste, égocentrique même, où seul l'intérêt des individus prime, quitte à prendre la place de son voisin en lui crevant les yeux si nécessaire. Cette société individualiste a créé de nouveaux besoins mais aussi de nouvelles faiblesses comme la détresse, dans un monde vivant à 200 à l'heure, des gens largués par la société, fragilisés et poussés vers une nouvelle forme de pseudo-spiritualité. Cette détresse devient un terreau des plus fertiles pour le recrutement et tout le business sous-jacent de certaines organisations qui promettent monts et merveilles alors que ce n'est que poudre aux yeux.

Ainsi, en passant d'un dualisme moyenâgeux entre le bien et le mal, entre le sauvetage des âmes ou la damnation avec l'Apocalypse en point de mire, à la surconsommation du bien-être individuel de nos sociétés post-68, on a vu l'émergence de pseudo-thérapeutes qui professent leurs idées devant un public réceptif complètement déphasé qui n'attend qu'une chose : être guidé par de belles paroles, ignorant dans sa crédulité qu'on formatera son esprit et qu'on videra son portefeuille.

Il est très difficile de connaître le nombre exact de sectes et, a fortiori, le nombre de leurs adeptes, plusieurs obstacles se dressant pour mesurer quantitativement ce phénomène.

Tout d'abord il se caractérise par une grande mobilité : des groupes se créent tous les jours, d'autres disparaissent, d'autres encore se reconstituent sous de nouvelles appellations.

Il est également difficile de repérer le moment où un groupe non sectaire jusqu'ici peut dériver et devenir une secte nuisible. Souvent, il faut attendre le dépôt d'une plainte pour découvrir l'existence d'une secte.

Les diverses succursales ou associations gravitant autour d'une secte rendent encore plus difficile leur identification.

Enfin, il est quasi impossible d'évaluer le nombre des membres, parce qu'il n'est pas aisé de distinguer l'usager de prestations proposées par une secte d'un adepte impliqué dans l'organisation. De plus, les sectes elles-mêmes ne sont pas toujours en mesure de quantifier avec précision le nombre de leurs adhérents.

En ce qui concerne le nombre d'adeptes, la Commission d'enquête de 1996 n'a pas pu fournir une quantification précise. Néanmoins, elle a évalué à plusieurs dizaines de milliers les personnes directement concernées par ce phénomène dans notre pays.

Quant au nombre d'organisations, cette même Commission a pu, à l'époque étudier 189 organisations.

En réalité, la Commission n'a pas dressé une « liste de sectes ». Elle a établi une liste des mouvements cités lors de ses auditions ou désignés par un service public (la gendarmerie, par exemple).

En septembre 2006, j'ai donc étudié avec mon groupe de travail le suivi des recommandations de mes prédécesseurs.

Des auditions organisées, il ressort que les activités des organisations sectaires n'ont pas diminué dans notre pays même si elles sont peut-être devenues moins visibles. Les organisations sectaires s'avancent aujourd'hui de plus en plus souvent masquées.

De façon plus précise, il est à souligner que, depuis 1999, le Centre d'information et d'avis sur les organisations sectaires nuisibles a examiné les activités de plus de 600 groupements dont seulement 94 avaient été cités lors des travaux de la Commission d'enquête parlementaire. Même s'il s'agit uniquement du nombre de dossiers ouverts par le Centre à la suite de demandes du public et des autorités (et non d'une quelconque liste d'organisations sectaires nuisibles), ce chiffre est pour le moins interpellant. Le paysage sectaire est bien en constante évolution !

Outre la poursuite des activités d'un certain nombre de grandes organisations connues de tous (les Témoins de Jéhovah, la Scientologie...), on constate également l'accroissement de petites structures aux appellations changeantes, parfois dissidentes ou émanant de plus grandes organisations, qui agissent de manière plus diffuse et de ce fait difficilement perceptibles.

Les pratiques sectaires peuvent également être le fait d'individus isolés s'autoproclamant guérisseurs ou psychothérapeutes.

Les groupes (pentecôtistes, évangéliques) issus du protestantisme nord-américain occupent actuellement une place importante dans le paysage sectaire belge.

Un premier moyen de diversification à grande échelle : profiter des catastrophes

Ainsi, à New York, lors des attentats du 11 septembre, comme à Toulouse, autour de l'usine AZF, les scientologues ont tenté de remplacer les psychiatres, leurs ennemis, et d'utiliser la détresse profonde des victimes pour leur propre développement. Plus près de nous encore, lors des attentats dans le métro londonien mais aussi lors de la catastrophe de Ghislenghien. Au-delà du bénévolat, ils recrutent. La présence de volontaires de la Scientologie dans les hôpitaux et les centres d'identification des victimes du tsunami a également été relevée.

Deuxième secteur : le développement personnel et la formation professionnelle

Quand on parle d'organisation sectaire nuisible oeuvrant dans le domaine du développement personnel ou de la formation professionnelle, il va de soi que l'on évoque les dérives de certaines organisations. La majorité des sociétés qui proposent de telles formations sont bien entendu au-dessus de tout soupçon. Mais il convient d'alerter les citoyens qu'un nombre sans cesse croissant d'organisations ou de groupuscules sectaires ont pour but déclaré l'épanouissement de la personne et la recherche du mieux-être et, dès lors, proposent des pratiques multiples non conventionnelles, souvent non éprouvées scientifiquement. Le secteur du développement personnel, les stages de préparation psychique, les séances de relaxation, le coaching, le yoga ou d'autres pratiques similaires peuvent ainsi constituer, lorsqu'ils sont le fait d'individus peu scrupuleux, des activités propices aux dérives sectaires.

Par ailleurs, il semble que certaines organisations sectaires se spécialisent dans la formation professionnelle, souvent par le biais de sociétés portant un nom distinct, et présentent divers (pseudo)-stages de formation et de développement personnel aux entreprises. Il s'agit à la fois d'une technique déguisée de recrutement et d'un moyen d'investir le monde économique.

La scientologie est certainement la secte la plus influente dans le domaine de la gestion des ressources humaines. La secte voit dans la diffusion de ces méthodes un moyen d'asseoir son influence au sein du monde économique. La référence à la scientologie n'apparaît pas toujours clairement de prime abord et nombreuses sont les entreprises qui se

sont laissées séduire par le savoir-faire commercial des scientologues. Un savoir-faire qui a fait ses preuves dans le domaine du contrôle social.

Un axe extrêmement important : le secteur de la jeunesse

Un des domaines d'action de prédilection de certaines organisations sectaires nuisibles sont la famille et les enfants en particulier. Une manière pour les gourous de façonner leurs fidèles de manière pernicieuse en profitant du manque de jugement dont font preuve les enfants ou adolescents. C'est un des aspects les plus interpellant et l'un des plus dangereux dans cette diversification des mouvements.

Les domaines de la naissance et de la petite enfance sont également des cibles appréciées des organisations sectaires. Certaines, comme Raël, n'hésitent pas, on l'a dit, à proposer des techniques de clonage reproductif aux couples stériles.

Au-delà du questionnement sur la faisabilité scientifique de l'opération, on se doit évidemment de s'interroger sur les aspects purement éthiques, sans compter les aspects médiatiques, Raël utilisant les médias pour exister et prospérer...

La maison Scientologie, quant à elle, mène dans notre pays de nombreuses opérations de séduction auprès de la population, des politiques et des journalistes. Une campagne bien orchestrée a pour but de persuader l'opinion publique que l'Église est « *une Église comme une autre, reconnue dans plusieurs pays du globe comme les États-Unis* ». Elle veut diffuser des fascicules sur les méfaits des drogues et espère toucher les écoles sans passer par une distribution directe auprès des adolescents. Ce qui peut également paraître effarant, c'est le thème développé dans les fascicules distribués voici quelques mois à la sortie des écoles : la promotion des Droits de l'Homme !

Un dernier axe de développement : la santé et les organisations sectaires «guérisseuses»

Outre les techniques de développement personnel, des organisations sectaires «guérisseuses» (ex : Sukyo Mahikari) qui s'articulent autour des médecines non conventionnelles investissent en force le domaine des pratiques thérapeutiques alternatives non éprouvées scientifiquement. En effet, le secteur de la santé est devenu un terrain d'action privilégié et une redoutable arme de recrutement pour un nombre croissant d'organisations sectaires. Ces organisations s'adressent prioritairement aux personnes physiquement et/ou psychiquement fragilisées, qui, ne trouvant pas toujours l'aide espérée dans la médecine conventionnelle, sont à la recherche de nouveaux traitements supposés plus efficaces.

Si le recours à la guérison par la prière, la méditation, l'imposition des mains ou d'autres pratiques analogues n'exclut pas nécessairement l'accès à la médecine, certains groupements œuvrent néanmoins à persuader leurs adeptes de l'impossibilité de bénéficier de la puissance curative divine s'ils continuent à suivre parallèlement des thérapies conventionnelles et leur conseillent, voire leur imposent, de ne pas consulter de médecin à l'extérieur du groupement, y compris dans le cas de maladies graves, même si cela peut mettre leur vie en péril. Certains gourous, souvent sans aucune qualification médicale, présentent, y compris pour les maladies les plus graves, des traitements dont les effets bénéfiques n'ont pas été vérifiés scientifiquement ou, pire encore, des «thérapies» dont le caractère dangereux et/ou frauduleux a été démontré. Ces pratiques relèvent clairement de l'exercice illégal de la médecine.

Quid de notre code pénal ?

À cet égard, certains praticiens estiment que l'arsenal pénal belge est, dans une large mesure, suffisant pour réprimer les pratiques sectaires nuisibles. Il est vrai que plusieurs outils légaux existent mais, à titre personnel, j'estime que nous ne pourrions lutter efficacement contre ces

organisations qu'à partir du moment où, comme en France, nous aurons eu le courage politique d'ajouter dans notre code pénal la « notion d'abus de faiblesse ». Je vais y revenir.

De quels textes disposons-nous donc ?

Dissolution des ASBL

Il est important de pouvoir viser l'organisation sectaire en tant que personne morale et non uniquement l'un ou l'autre individu qui en est membre. L'instauration de la responsabilité pénale des personnes morales (loi du 4 mai 1999, publiée au Moniteur belge le 22 juin 1999) peut être considérée comme un maillon indispensable, non seulement dans la lutte contre la criminalité organisée, mais également contre les organisations sectaires nuisibles.

L'article 5 du code pénal prévoit explicitement que « *toute personne morale est pénalement responsable des infractions qui sont intrinsèquement liées à la réalisation de son objet ou à la défense de ses intérêts* »

Confiscation des biens

Depuis 2002, les possibilités de saisie et de confiscation en matière pénale ont été élargies. Cette nouvelle disposition s'inscrit dans le cadre d'une approche de la criminalité grave ou organisée axée sur le butin. Elle vise à élaborer un système plus performant afin de mieux déceler les avantages patrimoniaux tirés de ces formes de criminalité et d'augmenter sensiblement la possibilité de les confisquer.

Protection des témoins

Cette loi pourrait s'avérer utile compte tenu des pressions et des dangers de représailles auxquels sont confrontés certains ex-adeptes. Il existe donc la possibilité pour ces personnes de témoigner de manière partiellement ou totalement anonyme.

Exercice illégal de la médecine

Seuls les médecins ou autres professionnels de la santé sont compétents pour exercer des actes médicaux. Si des actes relevant de la pratique médicale sont effectués par des tiers non habilités, il y a exercice illégal de la médecine, qui peut être sanctionné par le droit pénal.

Il faut aller encore plus loin

Notre code pénal, s'il peut être considéré comme efficace, doit à mon sens être complété. En effet, notre législation ne permet pas, à l'heure actuelle, de réprimer l'atteinte à l'intégrité psychologique de l'individu.

Comme le rapport de la Commission d'enquête parlementaire et, par la suite, l'Observatoire des sectes le recommandaient, il me paraît donc indispensable de compléter notre arsenal par une nouvelle disposition dans notre code pénal visant à réprimer l'abus de la situation de faiblesse d'un individu^[2].

Pour rappel, la France est le premier pays européen à avoir adopté une législation visant à renforcer la prévention mais aussi la répression à l'égard des groupements sectaires. Lors des auditions consacrées par le groupe de travail sur les sectes à la Chambre, le député français Vuilque avait souligné le rôle préventif et pédagogique qu'avait eu la loi Abou-Picard. En juillet 2005, on a enregistré la première condamnation sur base de cette loi. Ainsi, la cour d'appel de Rennes a reconnu un gourou responsable d'avoir abusé de l'ignorance et de la faiblesse de quatre personnes dont l'une s'était suicidée.

S'il est important de renforcer notre arsenal législatif afin de permettre aux juges de condamner les agissements délictueux des mouvements à caractère sectaire, il est tout aussi important de veiller à ne pas remettre en cause les principes fondamentaux de liberté d'expression, la liberté de croyance et d'association, fondements de notre État de droit.

Les menaces, intimidations et pressions morales commises intentionnellement sur une personne vulnérable pour obtenir d'elle un acte déterminé seront condamnables. Et cela ne concerne évidemment pas que les sectes !

^[1] Centre d'information et d'avis sur les organisations sectaires nuisibles

^[2] J'ai donc déposé, avec mon collègue Yvan MAYEUR, une proposition de loi (*Doc. parl. Chambre, 2007-2008, n° 52-0493/001*) qui prévoit d'ériger en infraction la déstabilisation mentale des personnes et l'abus de la situation de faiblesse des personnes. Cette proposition avait déjà été déposée sous la précédente législature (*Doc. Parl., Chambre, 2006-2007, n° 51-2935/001*) mais n'avait malheureusement pas eu le temps d'aboutir. Elle avait d'ailleurs été reprise sous forme d'un projet de loi déposé par la ministre de la Justice de l'époque, Madame Laurette Onkelinx, projet qui, lui non plus, n'a pas eu le temps d'aboutir. C'est pour ces raisons que la proposition initiale a été redéposée au début de la nouvelle législature, soit en décembre 2007.

L'évolution de la situation en Italie : du livre noir des sectes italiennes ^[1] au projet Nepenthes, un film au sujet des dérives sectaires pour éveiller la conscience des gens

Caterina Boschetti, Journaliste et écrivain, Italie

Bon après-midi à tous, Mesdames et Messieurs et membres de la FECRIS. Mon nom est Catherine Boschetti et je suis une journaliste italienne. Je tiens à remercier la FECRIS de m'avoir invitée à cet événement très important et pour m'avoir permis de raconter mon histoire dans le cadre du phénomène sectaire italien.

Beaucoup d'entre vous le savent, en tant que journaliste, en 2007, j'ai réalisé une enquête intitulée «Le Livre noir de sectes en Italie», qui s'est vendu à des milliers d'exemplaires et réédité 5 fois. J'ai apporté quelques exemplaires ici pour toute personne intéressée.

Ce livre explique à l'Italie le phénomène du sectarisme destructeur non seulement au travers des voix d'experts comme avocats, procureurs, psychologues, mais aussi au travers de témoignages directs, d'évadés et de membres des familles de victimes. Ils ont démoli ma voiture, ils ont essayé d'entrer chez moi, j'ai été menacée de mort, mais pour l'instant, aucune de mes plaintes n'a abouti, même si nous avons donné plusieurs noms de suspects. Comme celui de Roberto Casarin, leader du mouvement pseudo-catholique «Ame Universelle», qui depuis des années fait de la propagande dans tout le pays. C'est justement ces dernières semaines qu'est arrivée une excommunication officielle de la part de l'Eglise concernant le leader du groupe.

L'Italie a abordé depuis peu, au niveau médiatique, deux épisodes majeurs qui ont conduit l'opinion publique à s'intéresser aux sectes.

Je fais allusion à l'arrestation à Bari du chef de groupe Arkeon, Vito Carlo Moccia, qui, dans notre pays avait des milliers d'adeptes, on estime jusqu'à 10 000 personnes : en 2006, pour la première fois, la télévision italienne publie l'information, suite aux témoignages des évadés, mais ce n'est que récemment que Vito Carlo Moccia a été arrêté. Les crimes commis sont tristement connus: association de malfaiteurs, escroquerie, exercice illicite de la médecine, violence aux personnes, maltraitance et abus sur mineurs. Le tout pour l'argent, beaucoup d'argent, le pouvoir et manipulation des esprits à des fins criminelles.

Lorita Tinelli, présidente de la CESAP-Italie, a mené avec ce groupe une bataille juridique épuisante mais elle en est sortie, heureusement, victorieuse.

Autre exemple emblématique récent celui de l'arrestation à Rome de Danilo Speranza, gourou de la secte Maya, avec plus d'un millier d'adeptes. Le leader a été accusé de violences sur mineurs et sur leurs mères, ainsi que d'avoir extorqué énormément d'argent. L'enquête a aussi révélé la tentative de Speranza de s'accréditer parmi les associations islamistes de musulmans avec dans un premier temps un siège à Naples puis à Rome.

Ces cas ne sont que la pointe d'un iceberg effrayant encore submergé et peu connu. En tant que journaliste je suis en colère contre les médias italiens parce qu'ils ont peur, la loi du silence est omniprésente et tout le monde a peur de son ombre et de parler de ce problème.

C'est seulement après des procès retentissants et de nombreuses victimes dénoncées qu'ils ont décidé d'en parler ; les associations s'investissent à fond en allant à toutes les émissions télévisées portant sur le sujet. Heureusement il y a des gens qui ne gardent pas le silence et qui souhaitent raconter des expériences personnelles fortes.

Je me réfère à Maria Pia Gardini et ses accusations contre la « Scientologie », qui a cité Madame Gardini pour 2 millions d'euros ; ou je pense à Claudia V., victime d'un soi-disant magicien pendant dix ans, et ce depuis qu'elle en avait 21 ; après avoir subi sévices et violences, elle a eu la force de le dénoncer et de lui intenter un procès.

Le «magicien» a déjà été condamné en appel à 15 ans de prison. Claudia a écrit le livre "Manipulée" et a créé, avec la journaliste Lisa Tormena et Matteo Lolletti, un magnifique documentaire sur son expérience intitulé : « La Prison Invisible ». Ce film, que je l'espère, vous visionnerez à la fin de la conférence, se veut porteur d'un message d'espoir.

Ces dernières années, j'ai pu apprécier le travail des associations italiennes qui s'engagent chaque jour dans la libération des victimes et dans l'information de l'opinion publique : c'est pour cela que j'aimerais remercier la FA.VIS, dont je suis membre, mais aussi l'ARIS- Veneto, l'ARIS-Toscana, la CE.SAP, SOS Antiplagio, GRIS, « Giù le mani dei Bambini »- Bas les mains des enfants- de Aldo Verdecchia, l'association « Pape Jean XXIII », et bien d'autres : votre travail est précieux, unique, irremplaçable.

On estime qu'un million de personnes sont victimes des sectes en Italie avec plus de 500 groupes plus ou moins connus: je ne sais pas si ces chiffres font autorité, mais nous pouvons certainement dire que la partie cachée est immense et que seul un pourcentage limité de personnes - récemment on parlait de 5% - a dénoncé ce qu'il a subi dans une secte.

Je me présente en porte parole de la pensée des associations pour **crier l'absence de l'État italien dans ce contexte** ; même s'il a formé l'Equipe de lutte Anti Secte (ce n'est que du vent) il ne lance pas une législation de fond. Que des renvois et renvois infinis.

Nous demandons que la FECRIS, ONG à statut consultatif spécial du Conseil économique et social des Nations Unies et INGO auprès du Conseil de l'Europe, exprime sa désapprobation sur la démission continuelle de l'Etat(s) au devoir de garantir la sécurité du citoyen sur le front des mouvements alternatifs. Que se passerait-il si toutes les associations ou organisations opérant dans le secteur, cessaient de fournir informations, aide et réconfort?

Les organismes étatiques résoudre-t-ils quelque chose? L'Eglise Catholique se retrousserait-elle vraiment les manches? Une multitude de psychologues, de forces de l'ordre, de simples personnes ne suffisent pas. Il faut radicalement tourner la page, il faut une vraie loi!

Je laisse la parole à Maurizio Alessandrini, président de la Favis, pour discuter des mesures italiennes concernant une nouvelle loi sur la manipulation mentale.

Propositions au Monde Politique Italien

sur le phénomène du fléau social des sectes, des cultes abusifs et de la manipulation mentale et physiologique.

Maurizio Alessandrini, Président de la Favis, Porte parole des Associations Italiennes ARIS Vénétie, ARIS Toscane, CeSap, FAVIS

° **Vide normatif :**

Comblent le vide normatif, qui dure depuis 29 ans, en matière de conditionnement psychologique- manipulations mentales.

Différents projets de loi ont été présentés : le N. 863 et N.1644 au Parlement, et le Ddl N.569 au Sénat. En mai prochain la discussion du Ddl 569 débutera auprès de la Commission Justice du Sénat.

° **Création de cours de mise à niveau** pour les opérateurs de justice, force de police, magistrats, ayant pour objet :

#Dynamiques et techniques de conditionnement psychophysique et leurs conséquences, avec un référencement particulier aux dommages de type psychique subis par les adeptes, outre les dommages économiques.

#Atteinte aux droits de l'homme et configurations des délits rencontrés dans le milieu sectaire.

° **Informations : Projet culturel informatif- préventif au niveau national** (Ministère de l'intérieur, Ministère de la santé, Ministère de l'Education), finalisé au vu du phénomène sectaire sous ses multiples facettes, à appliquer dans les écoles supérieures et dans les universités. On notera à ce sujet que l'Italie, à ce jour, n'a toujours pas obtempéré aux recommandations du Conseil de l'Europe à propos de la divulgation culturelle et aux informations sur le phénomène sectes et cultes abuseurs.

° **Activation de structures publiques (près du SSN^[2]) pour le rétablissement des victimes d'abus** perpétrés par des sectes ou cultes destructifs et par des individus (magiciens, voyants, guérisseurs, etc.)

° **Création de centres publics d'assistance légale**, comme ceux réalisés pour les victimes des organisations criminelles et de l'usure, (dont les services seraient rémunérés en fonction des revenus des victimes), pour aider les membres « fuyant » qui ont eu le courage de s'exposer en dénonçant les organisations sectaires abuseurs, bien que conscients de la difficulté - vue les longueurs bibliques de notre justice - à obtenir ce qu'ils demandent à l'Etat : simplement que justice soit faite !

° **Structures de médiation** : Activations de structures publiques de médiation dans l'optique d'une récupération des rapports de dialogue, relationnels et affectifs entre adhérents NMR et les membres de leur famille, non-membres de la secte.

° **Reconnaissance publique de la grande utilité sociale de l'activité effectuée par les associations**, qui réalisent, entre autres, ce travail informatif et préventif qui devrait être essentiellement réalisé par l'Etat, ayant pour finalité une tutelle effective des citoyens. Activité que, nous soulignons, les associations exercent souvent en situation de difficulté économique et, bien souvent, au risque de leur propre sécurité. Volontaires et associations font effectivement l'objet de campagnes diffamatoires, intimidations, menaces, enquêtes illicites et encore plus grave, d'ultérieurs comportements blessants, mais aussi cible de querelles de la part des or-

ganisations sectaires qui ne perdent pas une occasion pour montrer du doigt, instrumentaliser, l'œuvre des associations comme ayant des objectifs antireligieux.

° **Institution d'une Commission d'enquête** relative à la situation fiscale et patrimoniale des soi-disant multinationales sectaires, à leur relations financières internationales, aux demandes économiques pour ne pas dire à l'influence des organisations sectaires dans les milieux politiques et économique-financiers.

° **Nécessité d'une reprise d'activité de surveillance et de monitoring du phénomène sectaire de la part des services de la sécurité nationale.**

A ce propos, on note que les services secrets italiens révèlent, à partir de 1998, d'évidents profils de menace et d'importants aspects de mise en danger pour la sûreté nationale de la part des sectes et de mouvements pseudo-religieux opérant sur le territoire ou de groupements occultes internationaux- enregistrant une activité de propagande et de prosélytisme croissante - de tels regroupements semblent destinés, dans l'avenir, à faire enregistrer des augmentations significatives et alarmantes en relation avec les toujours plus nombreuses utilisations du réseau Internet.

A dire vrai, depuis 2002 les Services n'ont rapporté, dans leur Rapports Semestriels sur la politique d'information et de la sûreté au Parlement, aucune enquête sur le phénomène. On rappelle que les sectes « millénaristes » - religieuses et pseudo-religieuses -attendent la « fin des temps » annoncée par des « prêtres » d'antiques civilisations. Pour ces dernières 2012, selon les théories religieuses ésotériques suivies, sera porteur de l'apocalypse, armagedon, avec un choc planétaire, soit l'arrivée des extraterrestres qui mèneront les adeptes/élus dans le nouveau monde, et ce qui en suit. Nous avons des motifs de craindre que quelques « maîtres spirituels », victimes de leur propre folie mystique, puissent pousser leurs propres disciples à des gestes inconsidérés et auto destructeurs pour « accéder aux niveaux supérieurs de l'existence ». Ces 20 dernières années, nous avons eu de nombreux exemples d'atroces suicides de masse. Pour citer seulement les plus récents, de '94 à '97 les suicides de masse de l'Ordre du Temple Solaire (Canada, France, et Suisse), avec 74 victimes, parmi lesquelles 7 enfants. En mars '97 aux Etats-Unis, en concomitance avec le passage de la comète Hale Bopp, le maître de « Heaven'Gate » a poussé 39 personnes à « abandonner leur propre corps » (suicide) pour être prêts à être transportés dans le nouveau monde céleste des extraterrestres avec le vaisseau qui suivait la comète.

° **Nous sollicitons des sommets à un niveau EUROPEEN**, avec au moins une fréquence annuelle, de la part des Ministères de l'Intérieur de tous les pays de l'U.E., pour s'entretenir des résultats découlant des enquêtes sur le phénomène sectaire dans les pays respectifs et proposer des actions concertées.

Caterina Boschetti:

Merci Maurizio.

Si aujourd'hui mon livre, après cinq éditions et des dizaines de courriels reçus, a été retiré des catalogues des libraires, on doit se poser quelques questions. Je n'ai reçu aucune réponse adéquate, à l'exception d'un banal «ne se vend plus». Dommage que les gens continuent à me le demander et je suis sûre que quelqu'un a veillé à faire «retirer» mes livres des librairies.

J'ai cessé de me poser des questions, parce que quand il s'agit de sectes, il n'y a rien de surprenant.

C'est pour cela, que j'ai décidé de ne pas m'arrêter. Aujourd'hui, nous sommes ici pour présenter un projet ambitieux. Paolo Doppieri, metteur en scène est ici à mes côtés, nous nous sommes lancés dans la réalisation d'un film sur le phénomène des sectes.

Bientôt vous pourrez voir un thriller de quelques minutes : *Nepenthes – Mémoires d'un adepte* », qui est en préparation - bien que ce film ne s'inspire d'aucune histoire réelle et ne fait référence à aucune secte particulière, il se veut une occasion internationale pour parler au grand public de ce fléau social.

Il ne s'agit pas d'un documentaire mais d'un film noir captivant dont le but est de raconter la dynamique sectaire et les violences qu'on peut y subir, d'informer et d'ouvrir les yeux des jeunes sur les risques et dangers, mais aussi pour informer et ouvrir les yeux des familles qui voient un être cher se transformer jour après jour.

Nous espérons que bientôt vous pourrez voir ce film dans toutes les salles cinématographiques de tous les pays ici présents. Donc, si quelqu'un connaît des personnes intéressées par un tel projet, qu'il nous les présente. Nous vous en serions très reconnaissants. Cela signifierait que nous avons atteint la cible et touché des millions de personnes avec nos propos. Merci à tous, je laisse maintenant la parole à Paolo Doppieri, le réalisateur du film.

Au Sujet du Projet « Nepenthes »

Paolo Doppieri , Réalisateur, Italie

« Nepenthes » est un projet de film qui vise à montrer une vérité comme elle est vue par les yeux d'une mère et les paroles de sa fille. C'est une vérité très noire connue par peu de gens au sujet « des sectes destructrices ».

Bien que cette matière représente un phénomène répandu et important, elle est encore souvent présentée comme insignifiante par le cinéma et la télévision dans le monde. Peut-être parce qu'elle est presque inconnue par l'homme de la rue.

En ce qui me concerne, il y a encore peu de temps, je croyais que les sectes étaient surtout du Satanisme et que les « disciples » représentaient surtout des enfants à problème ou des personnes naïves et âgées.

Ce n'est qu'en lisant « Le livre noir des sectes italiennes » par Caterina Boschetti, que j'ai compris l'étendue choquante que le phénomène a atteint aussi bien en Italie que sur la scène internationale.

J'ai récolté des informations pendant des mois. Je recherchais une bonne histoire appropriée au cinéma. Cette histoire a maintenant un nom : *Nepenthes*.

Ce mot est le nom d'une plante carnivore particulièrement trompeuse, qui attire ses victimes grâce à sa beauté et sa saveur. Alors la plante entoure ses victimes et commence lentement à les avaler juste avant qu'elles ne se rendent compte qu'il n'y a pas question de s'évader. Le « *Nepenthes* » est également une drogue de utilisée dans la Grèce ancienne pour soulager la douleur et pour effacer la mémoire. Ce que fait souvent une secte.

« *Nepenthes* » est l'histoire d'une jeune anglaise - Anna, qui vit en Italie - qui découvre que sa fille adolescente - Sara - a été mise sous influence par une secte ésotérique puissante. La seule manière de la sauver est d'entrer dans son monde secret.

Je crois que le film devrait amuser le public et en même temps ouvrir les yeux des gens pour informer les nouvelles générations.

« *Nepenthes* » veut être un film visionnaire moderne qui entraîne le public dans une spirale d'angoisse, de vide, de doute et de tension qui reflète l'humeur incrédule des personnes qui s'approchent des sectes pour la première fois. Exactement comme Caterina et moi l'avons expérimenté.

^[1] Il Libro Nero delle Sette in Italia, Caterina Boschetti, 2007, Newton Compton Ed. (5 edizioni)

^[2] Servizio Sanitario Nazionale

Infiltration de la scientologie dans le système éducatif de la Fédération Russe

Tatiana Karpacheva, Professeur agrégé de philologie, Université pédagogique de la Ville de Moscou

Seules quelques organisations sont aussi célèbres dans le monde pour leurs crimes que la Scientologie. Les délits de la scientologie ont déjà suffisamment fait l'objet d'enquêtes approfondies. Malgré cela, les scientologues ont mis sur pied de nombreuses associations affiliées. Ces organisations se proclament laïques, bien qu'en réalité leur but soit d'insérer la secte dans les différents secteurs de la vie et de recruter de nouveaux membres. On les retrouve ainsi dans le secteur éducatif, médical, social... L'association ABLE ^[1] travaille dans les quatre centres suivants : « Pédagogie appliquée », « Narconon », « Criminon » et « La Voie du Bonheur ». Je voudrais examiner ici le problème de l'infiltration de la scientologie dans le système éducatif.

Le but de l'organisation scientologue « Pédagogie Appliquée Internationale », selon les scientologues, est de diffuser du « matériel et des services éducatifs basés sur les travaux de L. Ron Hubbard ». Le siège de Moscou, « Pédagogie Appliquée dans la CEI » fait partie de l'« Association Internationale de Pédagogie Appliquée ». L'organisation « Pédagogie Appliquée dans la CEI » propose différents cours à la fois aux adultes et aux enfants, tous basés sur l'œuvre de Hubbard. À titre d'exemple, citons « Directives de l'éducation de base », « Apprendre à apprendre », « Vivre et travailler avec les enfants », « Capacités de communication », etc. Il est bien connu que Hubbard n'a reçu aucune formation pédagogique approfondie, ni aucun autre type d'éducation supérieure. Il a même été renvoyé de l'université en deuxième année pour ses médiocres progrès. Toutefois, les scientologues affirment que Hubbard a découvert une méthode pouvant répondre à toute question relative à l'apprentissage de ce qu'il faut savoir, sur tous les sujets, à tout âge, par le biais de n'importe quelle leçon, dans n'importe quelle langue. En réalité, la méthode de Hubbard consiste à apprendre la signification des mots telle qu'elle est présentée dans le dictionnaire et à former des phrases avec des mots, qu'ils soient utilisés de manière correcte ou incorrecte. D'après cette méthode, si un mot est mal interprété, tout le test peut être mal compris. Selon les scientologues, le problème de l'échec scolaire est dû au fait que certains mots ne sont pas bien compris.

Suivre un cours de « Pédagogie Appliquée dans la CEI » signifie, en effet, réapprendre sa langue maternelle depuis le début. Ainsi, les gens sont convaincus que s'ils n'arrivent pas à formuler la définition d'un mot, c'est qu'ils ne le comprennent pas. Par exemple, il arrive que l'on pose la question suivante à un élève : « Quelle est la définition d'un livre? » L'élève sait exactement ce qu'est un livre, mais n'est pas capable de le définir spontanément à la manière d'un dictionnaire. Donc, l'élève répond : « Comment ça, qu'est-ce qu'un livre? Eh bien, ça, c'est un livre, par exemple. Et ça aussi, c'est un livre. » C'est alors qu'on lui rétorque : « Vous ne connaissez pas la définition. Apprenez-la depuis le dictionnaire. » Ou bien : « Qu'est-ce qu'une main? » – « Qu'est-ce que vous voulez dire par là? Voilà une main. » – « Vous ne connaissez pas ce mot. »

Une fois qu'une personne est convaincue d'ignorer sa propre langue et qu'elle doit apprendre la définition des mots, il est facile de la convaincre de tout un tas d'autres choses. Sans compter que des scientologues proposent des cours et l'apprentissage de l'anglais pour les écoliers. Toutefois on vous dira que si votre enfant entreprend un des cours de Hubbard, il serait encore mieux si vous vous joigniez à lui car il n'aurait plus besoin d'instruction supplémentaire.

C'est ainsi que se déroule la manipulation des gens pendant les leçons d'éducation scientologique. L'objectif principal de la « Pédagogie appliquée dans la CEI », et des autres

centres de « Pédagogie Appliquée », est de recruter de nouveaux adeptes pour la Scientologie. Voilà comment s'effectue cette manipulation. Au cours des leçons, un jargon spécifique à la scientologie est largement utilisé. Il s'agit surtout de mots courants auxquels est attribuée une signification erronée. Par exemple, le mot « masse » pour la Scientologie n'est pas une quantité physique ; il s'agit de « sujets/objets étudiés par un individu ». Les scientologues affirment : « Nous fournissons la masse d'un sujet étudié ». Cela signifie qu'ils parlent d'un support visuel : en étudiant une fleur, on observe la fleur, sans toutefois peser cette fleur. Simplement, on ne donne pas au mot « masse » sa signification habituelle, mais une autre, typiquement scientologue. Bien entendu, on considère que Hubbard a inventé le support visuel pour sa méthode. Personne n'y avait pensé avant lui!

L'idée de base de la formation scientologue consiste à faire une recherche constante de mots dans le dictionnaire. C'est ce que l'on appelle le « Clearing » (clarifier). Il s'agit d'un terme purement scientologue. Une personne qui atteint le niveau « Clear » (clair) a réussi les étapes de l'Auditing (Audition), technique qui fait également partie des cours impartis de la « Pédagogie Appliquée dans la CEI ». À titre d'exemple, nous citerons cette anecdote, racontée par une scientologue lors de la présentation de la méthode Hubbard : cette scientologue animait un cours de la méthode de « pédagogie appliquée ». Les élèves lisaient un texte. Soudain, une femme s'est trouvée mal, et a fait une crise d'hystérie. Apparemment, cette crise aurait été causée par le mot « whose » (à qui/de qui) qu'elle associait à des souvenirs déplaisants. Lors de son mariage, elle n'avait pu décider du nom qu'elle allait porter : le sien ou celui de son mari. C'est à se demander si elle n'avait jamais vu le mot « whose » auparavant. Sans doute faisait-elle une crise d'hystérie à chaque fois? Le but de cette histoire est évident : on peut y percevoir la préparation à l'Audition, qui est une pratique religieuse de la scientologie. Cette technique assez onéreuse consiste à poser à l'élève des questions détaillées. Ces questions peuvent avoir un caractère personnel, et impliquer des détails intimes. Cette activité est censée aider une personne à se débarrasser de souvenirs désagréables. Cependant, elle offre parallèlement aux scientologues d'innombrables opportunités d'abuser de l'information, de manipuler et faire du chantage.

Dans les cours d'instruction des Centres « Pédagogie Appliquée » nous pouvons trouver un terme scientologue spécifique « une personne dominante » (? ? ?) : selon les scientologues n'importe quel opposant de la secte est « une personne dominante » et vous devez couper toute communication avec cette personne. Ce peut être une mère, un père, une épouse, etc.

En suivant une formation de « Pédagogie Appliquée dans la CEI », un individu finit par utiliser le langage de la scientologie et est ainsi préparé à devenir un adepte de la secte. Même les superviseurs des centres de formation scientologue font suivre à leur personnel les cours de Hubbard. La « Pédagogie Appliquée dans la CEI » accorde ses propres licences scientologues afin de créer de nouveaux centres de « Pédagogie Appliquée ». Malheureusement, de tels centres sont ouverts et en activité. La plus ancienne de ces structures éducatives en Russie est un centre de formation, « Studema » à Ekaterinbourg. Dans la Ville de Moscou et sa périphérie ont été découverts 8 centres de « Pédagogie Appliquée ». L'un d'entre eux opère en qualité d'école, 2 sont des collèges en périphérie, il y a aussi une école maternelle et 4 écoles maternelles privées. Cependant, il pourrait y en avoir d'autres.

Le 9 décembre 2009, l'activité d'un internat « Elite », un centre de la « Pédagogie Appliquée », a été fermé. Des procédures légales ont été instituées selon l'article 171 du Code Pénal de la Fédération de Russie contre une « activité entrepreneuriale illégale ». Pourtant le 11 janvier 2010, l'établissement a repris son activité.

Le problème réside dans le fait que les parents ne se rendent pas compte de l'orientation scientologue d'un établissement scolaire lorsqu'ils y inscrivent leurs enfants, puisque les directeurs sont réticents à montrer un lien quelconque avec la scientologie. Généralement, à la question de savoir si l'établissement est influencé par la scientologie, on obtient la réponse suivante : « Nous ne faisons qu'utiliser la méthode de Hubbard, nous ne connaissons pas

grand-chose à la scientologie. Eh bien, on est au courant que Hubbard a mis sur pied sa propre religion, mais c'est parce que c'était un génie. Voilà pourquoi il a réalisé de nombreuses choses. Cependant, notre métier, c'est l'enseignement, seules ses idées pédagogiques nous intéressent ».

C'est un mensonge. L'activité de toutes les organisations scientologues est entièrement supervisée par l'organisation principale de la secte, le « Centre de Technologie Religieuse ». Les scientologues prétendent que la « Pédagogie Appliquée » est une marque déposée appartenant au Centre de Technologie Religieuse. Ce centre accorde des licences permettant d'utiliser ces marques déposées, celle-là en particulier, par l'église de scientologie Internationale et affiliés. On peut donc en déduire que les centres de « Pédagogie Appliquée » sont affiliés à la scientologie. La marque déposée « Pédagogie Appliquée » se trouve sur les sites internet et sur les documents administratifs des écoles faisant partie de ces centres. D'ailleurs, comme nous avons déjà vu, les composants scientologues de foi (explications au sujet d'une personne dominante, de préparation à l'audit) sont inclus dans les cours de formation offerts par « la Pédagogie Appliquée ». Les directeurs des centres de la « Pédagogie Appliquée » nient toute connexion avec la scientologie. Cependant, lorsqu'on leur pose une question directe : « Êtes-vous un adepte de la scientologie », tous répondent : « Oui ».

Les centres de « Pédagogie appliquée » de Moscou et de sa région n'ont pas obtenu la reconnaissance de l'Etat ni la licence d'enseignement. Leur activité est surtout considérée comme celle d'une entreprise privée.

Le problème de la pénétration par la scientologie dans l'éducation se pose également dans quelques établissements d'Etat. Maria Struve, la directrice d'une école d'Etat des arts à Moscou, présidente de la guilde des conducteurs des chorales russes, a commencé à promouvoir activement les idées de la scientologie il y a quelques années. Elle attire également de nouveaux disciples pour la secte parmi les enseignants et les parents. Sans compter que des événements scientologues spéciaux sont organisés dans l'école. Le directeur incite des professeurs à suivre les cours de Hubbard. Là ils sont formés avec l'aide de divers cours, parmi ceux-ci il y a un livre « instruments d'enseignement pour des professeurs » avec en sous-titre « basé sur les travaux de Ron L. Hubbard ». Narconon, une organisation scientologue pseudo-médicale, organise des conférences pour les étudiants des lycées. Aux conférences, les enfants ont reçu les brochures de Hubbard « Le chemin du bonheur ». En passant, je voudrais mentionner le fait que les méthodes de Narconon comme toutes les autres méthodes liées à Hubbard ont été interdites par le décret du Ministre de la santé le 19 juin 1996.

Quelques mots par rapport à quelques centres privés de la Pédagogie Appliquée. Le plus ancien centre de « Pédagogie Appliquée » de Moscou, « Edelweiss », a été fondé en 2000. Marat Said-Galiyev, son fondateur et directeur, parle sur son site internet de sa naissance en 1970 au Tadjikistan et de ses études universitaires, bien qu'il n'y fasse mention ni de sa spécialité, ni d'un éventuel diplôme obtenu. Après cela il se dit professeur d'éducation physique. A la fin des années 90, le futur directeur était vendeur sur les marchés, il a par la suite ouvert deux magasins avant de s'installer à Moscou en 1999. En 2000, il a tout à coup ouvert le centre de formation « Edelweiss ». Je ne peux m'empêcher d'être surprise par ce brusque changement d'intérêt au cours de sa vie!

Le centre « Edelweiss », bien que n'ayant aucune licence appropriée, opère en qualité d'établissement scolaire. Les enfants y passent toute la journée, de 10 heures du matin jusqu'à 16 heures. « Edelweiss » a signé un accord avec une école moscovite, stipulant que les enfants du centre « Edelweiss » sont inscrits dans cette école en tant qu'élèves externes. Ils passent également leurs examens finaux dans cette école et y obtiennent un diplôme d'études supérieures. Néanmoins, les cours dispensés aux enfants par les scientologues suivent de manière très stricte la méthode de Hubbard. Toute leur éducation est gérée par le centre principal de « Pédagogie appliquée dans la CEI ». A l'heure actuelle il y a environ 35 étudiants qualifiés au centre sur une base permanente. C'est-à-dire près de ceux qui suivent des cours d'instruc-

tion. Il y a également dans ce centre un soi-disant cours « pour l'amélioration de la vie » comprenant les mêmes programmes qu'au centre « de Pédagogie appliquée ». Ce sont des « Directives sur la formation de base », « Apprendre à apprendre », des « Techniques de communication », un livret « Ethique et morale », le « Mini chapeau (hat) du surveillant » - pour les scientologues « chapeau » signifie la position de chef et les fonctions qui y correspondent.

Il y a peu, un centre WISE a également été ouvert au sein de l'école. Il s'agit d'une autre organisation scientologue gérée par des entrepreneurs qui exploitent la méthode de Hubbard pour mettre sur pied une société. Les formations de Hubbard au centre « Edelweiss » sont loin d'être bon marché, bien qu'elles soient dispensées dans des conditions assez modestes. Actuellement, les honoraires mensuels sont environ 790 USD. Tandis qu'il n'y a aucun bâtiment séparé (le centre est situé au rez-de-chaussée d'une maison), ni de cour de jeu, ni d'infirmerie. Les petits enfants y passent toute la journée, les scientologues considérant qu'une infirmerie dans le centre n'est pas utile. Selon eux, si un enfant se plaint de maux de ventre ou de maux de tête, cela est dû au fait qu'il n'a pas compris la signification d'un mot. Si on lui explique ce mot ou, encore mieux, si on le modélise avec de la pâte à modeler, la douleur disparaîtra. C'est une méthode scientologue préférée : ils font un modèle du sujet discuté avec de la pâte à modeler. L'école ne se soucie pas non plus des repas des enfants. On peut amener la nourriture de chez soi, ou prendre son repas chez soi si on habite à proximité de l'école, ou encore commander un repas dans l'établissement et le réchauffer dans le four à microondes de l'école moyennant un supplément. Si on compare, les enfants fréquentant des écoles non-scientologiques, privées et reconnues, à Moscou, peuvent bénéficier des services suivants pour à peu près le même prix : éducation, bâtiment indépendant, sécurité, repas réguliers (qui tiennent compte des allergies alimentaires de l'enfant), assistance médicale au sein de l'école, psychologue scolaire, leçons de natation. Ainsi, en inscrivant leurs enfants dans le centre « Edelweiss », les parents mettent en danger à la fois la santé psychologique et physique de l'enfant, tout en finançant la secte de Scientologie, une organisation qui est loin d'être dans le besoin. Il y a quelques années, ses revenus se chiffraient à quelque 3 ou 4 millions de dollars par jour.

Le processus éducatif dans Edelweiss ressemble à ceci : les enfants de différents niveaux (grade) (par exemple, les 4èmes, 9èmes, 10èmes et 11èmes grades) apprennent dans la même salle. J'ai eu l'occasion de visiter une de classes russes. Les étudiants du 4ème grade étaient assis ensemble et lisaient un conte de fées avec un enseignant. Les enfants du lycée étaient assis séparément et faisaient des tests pour un examen final supervisé par un autre professeur. Le début de la classe était déroutant : ils ont eu un genre d'échauffement que les scientologues appellent « un halètement de l'actuel » (? ? ?). Le professeur donnait des ordres : « regardez le plafond », « puis le plancher », « touchez n'importe quel bureau près de vous », « frappez les mains deux fois », « touchez-vous le dos », « puis le front ». Tout est dit avec un débit très rapide.

Les leçons dispensées au centre « Edelweiss », n'exploitent aucune méthode pédagogique traditionnelle. L'enseignant ne donne aucune explication. Les enfants apprennent le matériel tout seuls avec l'aide de ce que l'on appelle des feuilles de contrôle. Il existe un cours spécifique dans le centre de « Pédagogie Appliquée », intitulé « Comment réaliser des feuilles de contrôle ».

Chaque enfant a une feuille de contrôle avec certaines tâches. Sur chaque feuille il y a la marque déposée de la « Pédagogie Appliquée » dans le coin supérieur gauche. Au-dessous de cela on y trouve imprimé « Centre d'éducation Edelweiss ». Le lien entre Edelweiss et le Siège Social de la scientologie est donc évident.

Il est important de mentionner qu'une personne ne peut être engagée dans un centre de la « Pédagogie appliquée » sans maîtriser la méthode Hubbard. Selon le règlement du personnel, un enseignant chevronné doit d'abord exercer en tant qu'apprenti. Il semblerait qu'un diplôme d'Etat ne soit pas nécessaire, mais que l'enseignant doit être orienté en accord avec la

méthode du leader de la secte. Selon le règlement, un candidat sans expérience est plus à même d'obtenir un travail au centre « Edelweiss ».

Un collègue appelé « Wonderlands » est situé dans un quartier proche de Moscou et exploite un bâtiment de trois étages entouré d'un terrain de 5 hectares. C'est un inspecteur (c'est le titre du professeur dans l'établissement) qui travaille auprès d'enfants âgés de 7 à 14 ans, plutôt qu'un enseignant spécialisé dans une matière particulière. Tout comme dans l'école « Edelweiss », aucune matière n'est expliquée. Les inspecteurs supervisent les enfants qui apprennent individuellement en s'aidant des listes de contrôle mentionnées plus haut, conçues dans le centre de « Pédagogie Appliquée de la CEI ». Si un élève interrompt ce travail pour faire autre chose, le rôle de l'inspecteur consiste à découvrir quel mot celui-ci a mal compris. Selon le directeur, 80% du temps d'apprentissage est dédié à la « clarification de mots ». En une heure et demie, les enfants « clarifient » environ 20 mots. Je me demande quand et comment ils arrivent à apprendre quelque chose. Tous les enfants, d'âges différents, sont regroupés dans une même classe avec leurs fiches de contrôle, qui sont censées remplacer leur éducation scolaire. Il n'y a pas de tableau noir, ni aucun autre accessoire traditionnel. Il est important de mentionner que dans le contrat signé par les parents, rien n'est mentionné à propos d'éventuels services pédagogiques prodigués à l'enfant par l'école. On peut donc constater l'évidence de l'escroquerie commise par les fondateurs envers les parents. Pour obtenir un travail au collège « Wonderlands », un candidat doit suivre trois cours dans le centre de « Pédagogie Appliquée ».

Et maintenant, quelques mots au sujet d'une école maternelle privée « Nastyusha ». Dès le début elle est devenue notoire avec des parents. Sur un forum Internet vous pouvez trouver la référence suivante écrite par un parent au sujet de l'école. Chers parents ! Si vous ne souhaitez pas que votre enfant se dégrade intellectuellement et spirituellement, n'envoyez pas vos enfants dans cet établissement dirigé par Mme Zhanna Tsymbal. C'est une école maternelle scientologue ! »

Le contrat signé par les parents déclare ce qui suit : « Toutes les questions défendables doivent être résolues en clarifiant les clauses du contrat ».

La « clarification des clauses » est identique à la clarification des mots. Ainsi dans le contrat nous pouvons voir des éléments de terminologie scientologue. Au besoin un représentant de la Pédagogie appliquée est invité à aider. Des honoraires mensuels dans l'école maternelle sont environ 840 USD comprenant des repas. A une occasion j'ai eu la possibilité de voir ce que les enfants mangent. Ils ont reçu des boulettes de pâte de qualité inférieure. En même temps, on administre aux enfants des vitamines vantées par les scientologues mais pas agréés par le Ministère de la Santé de la Fédération de Russie. Presque tous les enfants et les enseignants également marchent pieds nus. C'est considéré comme un traitement d'endurcissement contre le froid. À cette occasion, deux des enfants se sont plaints d'un mal de tête et une fille s'est endormie par terre dans la salle de bains. Le professeur explique cette façon de traiter les enfants comme suit : ils considèrent que les enfants ne devraient pas être plaints, car les autres enfants voyant l'attention spéciale prêtée à un enfant malade simuleront aussi la maladie. Ils considèrent que les enfants devraient être félicités pour ce qu'ils font bien mais que les maladies ne doivent même pas être mentionnées. Vous ne devez pas dire « ne penchez pas votre tête, vous allez avoir un mal de tête ». Les enfants incités par les scientologues l'appellent un « postulat » (un exemple de plus d'un mot utilisé mal à propos). Ils veulent dire si vous dites ceci vous êtes sûr d'avoir mal à la tête. Cette position est la même utilisée dans le contrat pour le personnel que pour les parents : « Notre école maternelle est bonne. Si nous la considérons bonne, elle sera bonne ! » Il s'agit ici de « penser positivement » (une personne peut contrôler une situation grâce à ses pensées). Ceci est caractéristique de la scientologie ainsi que de beaucoup d'autres sectes. Il n'y a pas d'infirmier à l'école. Ceci est typique des écoles « scientologues ». Ils n'engagent pas un psychologue par principe, également. Comme vous le savez, les scientologues ne reconnaissent pas la psychologie. Selon eux leurs

enfants sont les meilleurs, le plus intelligents, le plus malins. Donc il n'y a pas de problèmes. Mais il y en a un. C'est le problème d'enrôler des enfants, des parents et des professeurs dans la secte scientologique, une des sectes totalitaires les plus destructrices et les plus dangereuses au monde. Et ils y viennent à travers le système éducatif.

Malheureusement, les scientologues du monde entier arrivent à collaborer et à échanger leurs expériences. Par exemple, en 2008 l'école publique d'art a signé un accord de collaboration avec l'école privée « Greenfields », en Grande Bretagne, en utilisant les méthodes de « Pédagogie appliquée ». Le vice directeur de « Greenfields » s'est déplacé en visite à Moscou en 2007, 2008 et en 2009 et a animé une série d'ateliers sur la méthode Hubbard à Moscou et St. Petersburg. En 2007 Mr Martin Runov, le fondateur de « Studema », une école privée de « Pédagogie appliquée » en Suède, a animé un séminaire dans le centre éducatif « Edelweiss ». Des Scientologues de « Wonderlands » sont guidés par un centre danois de « Pédagogie appliquée ». Sur le site Web de « Wonderlands » il y a un article expliquant comment s'entendre avec un enfant rebelle par Hanna Himmingscholt. La moitié de l'article s'applique à expliquer (ou à « clarifier ») des mots simples.

L'auteur essaye de définir des mots comme « subordonner », « confrontation », « hostilité », « amour », « stable », « discuter », « sûr (sans danger) » et d'autres mots similaires. En conséquence l'article semble incompréhensible. Ou l'auteur elle-même ne connaît pas les significations des mots et essaye de les comprendre ou elle considère que les lecteurs sont stupides. Dans les deux cas son avis est peu susceptible d'être une référence valable en pédagogie, alors qu'elle se positionne comme un expert pédagogue.

En conclusion, il faut mentionner que la Scientologie est considérée comme une organisation religieuse destructrice et dangereuse (secte totalitaire) par une série de documents officiels russes et que son activité est inadmissible dans le système éducatif. Je ne mentionnerai ici que deux documents :

1. Une réglementation émise par la Douma d'Etat : « La Douma d'Etat et l'Assemblée Fédérale s'adressent au président de la Fédération Russe au sujet de certaines organisations religieuses qui ont un effet dangereux sur la santé de la société, de la famille et des citoyens de la FR », du 15 décembre 1996

2. Une lettre d'instruction de Mme Chepurnykh, Ministre députée de l'Education de la FR, expédiée à tous les établissements scolaires de la FR, où la scientologie est considérée comme l'une des organisations inacceptables dans le système éducatif et où on attire l'attention sur la nécessité « d'empêcher des organismes religieux peu usuels de s'infiltrer dans les établissements d'enseignement de la FR »

3. Dans les directives adressées aux directeurs et au corps enseignant « au sujet d'empêcher des organismes religieux peu usuels et des cultes destructifs de pénétrer dans les établissements d'enseignement », 2000.

Cependant, ni les pouvoirs exécutifs, ni les pouvoirs législatifs russes ne font preuve d'assez d'autorité à l'égard des scientologues.

Tout établissement scolaire exploitant les méthodes de Hubbard, comme nous l'avons vu, est certainement connecté au réseau de la secte de Scientologie. En conséquence, son activité est inadmissible dans le système éducatif de la FR. Voilà ce que nous avons proclamé au département de l'éducation à Moscou et au ministère de l'éducation dans la FR. Néanmoins, le danger d'une pénétration des idées scientologues dans le système éducatif est important. Le problème est grave. En recherchant de nouvelles méthodes pédagogiques efficaces, les parents, les enfants et les enseignants risquent de se retrouver impliqués dans une secte dangereuse et destructrice.

^[1] Association for Better Living and Education

Intervention Philippe Dutilleul (Belgique)

*Journaliste RTBF (Radio Télévision Belge Francophone), Réalisateur du film d'investigation
« Mort biologique sur ordonnance téléphonique » avec Nathalie De Reuck*

Les charlatans de la santé, les faussaires du psychisme, les « thérapeutes » déviants autoproclamés, constituent autant de défis que doit relever la société moderne de par le monde. En Europe et sur les autres continents.

Il s'agit de véritables prédateurs qui exercent, très souvent impunément, leur art consommé de la manipulation des esprits contre rémunérations conséquentes, au prix d'une véritable escroquerie intellectuelle (voire d'un lavage de cerveau), en divisant la cellule familiale, en soumettant totalement leurs « patients » à leurs théories ésotériques, à leurs pratiques sectaires. Si vous ne pensez pas comme eux, vous êtes « condamnés », vous n'en sortirez pas !

Je situerai mon propos du point de vue du journaliste documentariste (d'investigation) et du réalisateur que je suis à la RTBF (Radio Télévision publique belge francophone). En d'autres termes, le défi est le suivant : comment faire prendre conscience à la masse des téléspectateurs-citoyens du danger que ces escrocs - qui agissent souvent en réseau - représentent ?

Car nous pouvons tous, à un moment donné de notre vie, être fragilisés par un échec professionnel, familial, affectif, par un problème de santé, avec des répercussions plus ou moins sérieuses sur notre équilibre psychologue et mental. Par conséquent, nous devenons des cibles potentielles pour ces habiles prédateurs qui savent en plus fort bien adapter leurs discours tentaculaires aux modes du moment. C'est évidemment le cas avec certaines médecines dites douces, parallèles ou alternatives fort en vogue face à la médecine classique accusée (par les charlatans) de tous les maux.

Les médias en général, la télévision en particulier parce qu'elle touche le plus de monde à la fois, ont un rôle important à jouer dans la dénonciation des déviances sectaires en général, celles ayant trait à la santé des individus, en particulier. Nous devons faire de la pédagogie, de la sensibilisation, bref faire œuvre utile en dénonçant d'une façon énergique et efficace ces individus potentiellement dangereux. Ce qui suppose que l'on soit soi-même conscient du problème, du danger et prêt à le dénoncer.

Pour m'en tenir à la télévision, média où je travaille, on peut symboliquement mettre en scène une situation exemplaire à travers un scénario de fiction - un téléfilm par exemple - autour de cette thématique pour sensibiliser les gens. Mais au risque qu'une fiction - même bien faite - apparaisse (assez) éloignée de la réalité. L'objectif de dénonciation et d'éveil de l'esprit critique du téléspectateur risque donc d'être en partie raté.

Raison pour laquelle, en ce qui me concerne, j'ai choisi la forme d'un reportage qui soit le plus percutant possible dans un monde télévisuel très concurrentiel (donnée essentielle à prendre en compte aujourd'hui), pas toujours très regardant sur la qualité des productions diffusées pourvu que l'audimat soit au rendez-vous...

Raison pour laquelle aussi, j'ai attendu près de deux années avant de trouver le cas exemplaire (celui de la maman de Nathalie De Reuck que celle-ci vous exposera dans le détail) après qu'un ami très conscientisé, victime lui-même dans son entourage de ces thérapeutes déviants, m'ait sensibilisé au problème.

Trois conditions me paraissent nécessaires pour bâtir un tel film qui dénonce le phénomène sectaire et sensibilise un large public.

- 1) Une (des) source(s) d'information fiable, avec qui (lesquelles) s'installe un climat de confiance réciproque. C'est la condition préalable et sans doute la plus difficile à obtenir pour un journaliste. J'insiste particulièrement sur ce point devant cet auditoire. Sans informations de terrain originales, inédites, sans documentations rigoureuses,

sans témoins prêts à parler, il ne peut y avoir de reportages ou de films documentaires dénonçant ces phénomènes sectaires. J'ai eu la chance de rencontrer des personnes bien informées et concernées qui ont collaboré sans arrière-pensées et sans contre partie à mon travail et mis à ma disposition des informations intéressantes.

- 2) Un exemple, un cas, qui frappe les esprits, de par sa force, de par son contenu - qui provoque la discussion et la réflexion, de par son exemplarité - chacun se sent concerné et comprend les enjeux. Dans l'exemple choisi, je disposai du matériel humain et audio/visuel (archives sonores, photos, films d'amateur) qui permettait de s'attacher aux personnages et de raconter une histoire très réaliste (que Nathalie De Reuck, la fille de la victime, développera avec ses conséquences), éveillant émotion et questionnements.
- 3) la collaboration totale, soit de la victime (si elle est encore vivante et disposée à témoigner), soit de son entourage (si la victime est décédée) dans le projet de reportage ou de film documentaire. Cela a été le cas avec Nathalie De Reuck pour le film que nous avons réalisé ensemble sur sa maman décédée trois mois avant le début des tournages (titre du film : « mort biologique sur ordonnance téléphonique »).

A mon humble avis, pour renforcer l'impact d'une telle production, il ne faut pas qu'à son tour le journaliste/réalisateur joue les donneurs de leçons, les moralisateurs, explique comment il faut penser. C'est l'histoire même, racontée, montrée dans son contenu, qui doit convaincre les téléspectateurs et leur faire prendre conscience du danger sectaire. Pas un discours idéologique mais des exemples concrets qui engendrent la réflexion, la discussion et un réflexe de défense devant une situation de ce type le jour où l'on y est confronté. En tous les cas, ce fut ma démarche dans ce film.

Outre les trois conditions que j'ai énoncées tout à l'heure, d'autres obstacles se dressent sur la route du journaliste de TV, moins de celui de presse écrite ou de radio, pour réaliser un reportage sur cette thématique. Il faut des images ! La force et la véracité de celles-ci sont déterminantes. Bien souvent, on doit avoir recours, soit à la caméra cachée (car le milieu des thérapeutes/praticiens sectaires ne voit généralement pas d'un bon œil l'arrivée d'une équipe de TV pour filmer leurs séances collectives/individuelles de formation/manipulation), soit à l'anonymat des personnes interviewées pour des raisons de sécurité ou parce qu'elles le demandent pour des motifs personnels. Sinon, on n'obtient rien et il n'y a pas de film !

Ces deux contraintes sont courantes dans ce genre de milieux et d'enquêtes. Il faut donc s'entourer d'un maximum de garanties juridiques pour la diffusion du reportage car la moindre faille est exploitée par ces prédateurs/manipulateurs pour obtenir devant les tribunaux réparation d'un dommage subi par eux et/ou l'interdiction de sa diffusion. Le droit à l'image est de plus en plus restrictif et la jurisprudence en cette matière est très variable. Dans tous les cas, la circonspection s'impose et le recours à l'avis de juristes compétents est souhaité.

Dans le film qui nous occupe, les enregistrements sonores réalisés par la victime (la maman de Nathalie De Reuck) avec ses thérapeutes (à leur insu), s'ils ne constituent pas une preuve juridique en soi, n'en demeurent pas moi un élément important de crédibilité qui joue en faveur de la victime au détriment de son gourou/thérapeute, réduisant la possibilité de recours devant les tribunaux.

Quand le produit audio-visuel est terminé, prêt à être diffusé, la partie est encore loin d'être gagnée pour le journaliste/réalisateur car il doit persuader les directeurs de la chaîne de passer ce film dans de bonnes conditions de diffusion (jour, heure, rotation) afin qu'il soit vu par un maximum de téléspectateurs. N'oublions pas que la concurrence est féroce entre les chaînes de télévision publiques et privées. Ce genre de film, même si son contenu est fort et intéressant, ne sera pas nécessairement programmé à une grande heure d'écoute ou acheté par d'autres télévisions.

J'ajoute que, directement ou indirectement, au travers certaines émissions populaires ou plus ciblées en radio et en TV, d'une façon très habile, certaines théories pseudo-scientifiques et sectaires ont droit de cité et sont vantées soit par des animateurs peu regardants, soit par des thérapeutes eux-mêmes agissant en toute impunité et liberté. Sur Internet, c'est pire encore, endroit privilégié et très prisé pour ces charlatans de déverser leurs fausses théories. Mais en même temps une source d'informations pour nous !

C'est la raison pour laquelle, quand on dispose d'un dossier fouillé et d'une série d'autres informations bonnes à être divulguées, il ne faut pas hésiter - même si cela demande beaucoup de travail - à compléter le film par un livre ou une série d'articles dans la presse écrite. Ce qui a été fait dans le cas présent avec la sortie d'un livre intitulé « On a tué ma mère ! » aux Editions Buchet-Chastel, qui reprend les éléments présents dans le film mais va beaucoup plus loin dans la dénonciation de ces thérapeutes/charlatans, dans l'histoire elle-même, dans les informations divulguées, tout en restant accessible à un large public.

En résumé, je dirai que cette enquête (qui n'est pas terminée puisqu'on pense avec Nathalie faire un autre reportage sur ce thème) a pris beaucoup de temps et d'énergie mais le jeu en vaut la chandelle. Cependant, aucune cause, aussi juste soit-elle, n'est gagnée d'avance. Surtout celle-ci. Car vous ne pourrez jamais empêcher quelqu'un d'aller consulter ce genre de thérapeutes et de se faire embrigader (chacun est libre de se faire soigner comme il veut) surtout si, en plus, il règne une impunité judiciaire dans les cas graves. Le cas développé dans le film et le livre est également exemplaire de ce point de vue puisque la fille de la victime (Nathalie De Reuck) a décidé courageusement de déposer plainte (peu le font par manque de preuves généralement, d'argent ou de soutien) devant le Parquet de Bruxelles. Espérons que les policiers et les juges fassent correctement leur travail....

Janvier 2010.
Tournai. Belgique

Témoignage

Nathalie De Reuck, journaliste et auteur du livre « On a tué ma mère » et a participé dans les recherches pour le film « Mort biologique sur ordonnance téléphonique »

Si j'ai accepté de venir témoigner devant vous, comme j'ai accepté de relater mon histoire dans l'émission 'Mort sur ordonnance téléphonique' de Philippe Dutilleul et dans le livre, c'est dans un seul et unique objectif : tenir la promesse que j'ai faite à maman sur son lit de mort et dénoncer les faits en rendant publique la problématique.

C'est donc un combat que je mène sur plusieurs fronts :

- d'abord par le reportage qui a été diffusé sur la Radio Télévision Belge en décembre 2009
- par un second documentaire que nous réalisons en collaboration, Philippe Dutilleul et moi même et qui , contrairement au premier qui relatait surtout l'histoire d'une victime , Jacqueline Starck, ma mère, se recentrera sur la biologie totale et la médecine nouvelle germanique.
- Par la plainte, déposée au parquet de Bruxelles en septembre 2009, sur laquelle j'ai travaillé pendant un an pour la bétonner et la consolider, afin qu'elle serve d'exemple et soit efficace.
- Et par le livre 'On a tué ma mère' distribué en France et en Belgique par Buchet/Chastel qui grâce à l'accueil que lui ont fait les médias a permis de mettre au jour la problématique sectaire.

C'est fin 2005 que maman découvre une minuscule grosseur au sein gauche. Celle-ci invisible à l'œil nu n'est perceptible qu'à la palpation. Son ostéopathe qui la suit depuis une dizaine d'années et qui est un ami de mes parents, lui explique qu'il s'agit simplement de la manifestation d'un conflit. Le sein gauche, selon la loi de la latéralité, correspond à un problème avec mon père. Rien d'alarmant. Au contraire. Cela signifie que le conflit s'évacue. Nous faisons tous des cancers plusieurs fois par an, qui se résorbent d'eux-mêmes si on n'y prête pas attention lui, certifie-il.

Une amie gynécologue m'explique la dangerosité de cette masse, qui peut croître à vive allure. Mais maman, qui a pourtant d'emblée accepté de pratiquer des examens médicaux, change d'avis sous l'influence de son ostéopathe et décide de suivre son diagnostic.

Elle entre en contact avec Mme Brigitte, kinésiologue, radiesthésiste, homéopathe, cartomancienne, géobiologue, ...mais pas médecin, et sur ses conseils, avec un certain Willy, belge habitant l'Auvergne, qui travaille les énergies et est spécialisé en désenvoûtements.

A trois, ils se partagent le « traitement » de maman.

L'ostéopathe draine le système lymphatique par des massages corporels, cherche avec elle par la méthode des constellations familiales et la psychogénéalogie les origines possibles dans son passé et conseille les fleurs de Bach en travaillant la kinésiologie. Mme Brigitte prescrit des granules homéopathiques à l'aide de son pendule, nettoie et assainit l'appartement par des travaux sur les énergies terrestres et effectue la kinésiologie à distance. Willy remonte les énergies psychiques et corporelles et combat les jeteurs de sorts.

Les deux derniers, émettent des diagnostics, prescrivent des élixirs et autres, bref, « soignent » maman pendant un an sans JAMAIS l'avoir rencontrée de visu.

Chaque manifestation physique supplémentaire est considérée comme extrêmement positive et ajoute à leur thèse. Du sang s'échappe, de la lymphe s'écoule, les ganglions et le bras gonflent : le corps se nettoie et se purifie. Il élimine et répond correctement au système d'évacuation.

Ils tiennent un seul et même discours : LA MEDECINE ALLOPATHIQUE TUE et par conséquent la chimiothérapie et la radiothérapie aussi.

Il faut éviter la clinique qui abîme et mutile les patients. Les actes chirurgicaux et les traitements médicaux ne servent, selon eux, qu'à renflouer les caisses des firmes pharmaceutiques.

Dès lors, ils s'attèlent à trouver l'origine et les causes du conflit.

Son passé est fouillé. Tout est remis en cause. Sa relation avec ma grand-mère, qui affirment-ils ne souhaitait pas sa naissance. Avec mon grand-père, autoritaire et psychorigide. Avec ses sœurs aînées, jalouses de cette petite dernière. Avec ses anciennes relations, envieuses et cupides. Avec son mari, tortionnaire et despotique. Avec moi, sa fille, manipulatrice et dictatoriale.

La fréquence des contacts téléphoniques augmente au rythme des douleurs. D'une fois par semaine, ils passent à plusieurs fois par jour ! Willy sous entend qu'il travaille désormais 24 h sur 24h, sur maman pour débusquer l'origine de son conflit et combattre des attaques de magie d'une extrême violence.

Il combat des magiciens de Sardaigne, où mes parents ont habité plus jeunes et qu'il dit être le berceau de la magie noire. Et des jeteurs de sort du voisinage, il assainit tout le quartier.

Il démantèle même un réseau complet.

Pour les 'aider' dans leur tâche ardue, ils lui conseillent une pléiade de thérapeutes : un iridologue, un kinésiologue, une énergéticienne en chakras, une psychogénéalogienne, des géobiologues. Ces derniers, pour une visite d'assainissement de l'appartement d'une heure, ont réclamé 350 euros!

Maman, consciencieuse, s'enquiert de leurs références et de leurs certifications. Elle ne veut en aucun cas prendre le risque de tomber sur un charlatan. Elle souhaite des personnes sérieuses et compétentes.

L'argent file, le temps passe et son état se dégrade à une allure vertigineuse. De violentes disputes éclatent entre maman et moi. Je tente de la persuader d'une hospitalisation, mais, convaincue que cela la mènerait à la mort, elle m'accuse d'être une mauvaise fille.

Elle est en dehors de toute réflexion ou de raisonnement logique, complètement dépendante de ces guérisseurs. J'ai l'impression qu'ils tirent les fils d'une marionnette qu'ils agitent à leur gré.

Quand on se parle, nous sommes chacune dans un monde différent et par moment je m'interroge sur la réalité et la véracité de leurs arguments.

C'est terriblement interpellant et angoissant de se trouver confrontée à un discours aussi invraisemblable mais cautionné par plusieurs personnes. D'autant que certains font partie du milieu médical.

Pour tenter d'amadouer ma mère je fais venir un docteur homéopathe diplômé et inscrit à l'ordre des médecins. Une référence qui met de toute évidence à l'abri de charlatans. Du moins, c'est ce que je pensais. Puisque pour tout diagnostic, il m'accuse d'être, en tant que fille unique, la responsable des maux de sa patiente et m'exhorte à aider ma mère à trouver le conflit qui nous oppose.

Ce n'est que lors de mes enquêtes que je découvre ensuite qu'il est un bras droit de Claude Sabbah en Belgique et administrateur principal de la BTEV, l'Institut Belge de Biologie Totale des Êtres Vivants.

Désespérée, je tente d'alerter les forces de l'ordre et les services d'urgence hospitalières mais aucun d'eux ne pouvaient m'être d'une aide quelconque. La loi permet aux sujets de choisir s'ils souhaitent ou non se soigner. Ils ne pouvaient en aucun cas intervenir.

Inutile de préciser que je n'avais fait part de la situation à personne. Pour deux raisons. D'abord parce que Jacqueline, influencée par les thérapeutes qui l'isolaient de ses proches, m'en intimait l'ordre, ensuite parce que je ne savais pas à qui m'adresser pour appeler du secours.

Janvier 2007 le bras et la main gauche ont doublé de volume. Durs, gonflés et rigides ils lui font courber le dos par le poids. Le sein s'est rétracté en masse compacte sous l'aisselle. Le mamelon est remplacé par une plaie béante d'une vingtaine de centimètres, sanguinolente et purulente. Un mélange de pus, de lymphes et de sang s'en écoule en permanence. Un soir, maman se demande d'où provient cette odeur nauséabonde qui semble la suivre...elle se rend compte qu'elle se dégage de son propre corps. Le sein droit se met à grossir et rougir.

Tout l'ensemble du thorax et du cou est constellé de ganglions et parcouru de veines éclatées violacées. Une oppression respiratoire constante l'empêche de respirer convenablement.

Elle se meut avec difficultés, entravée par les manifestations physiques du cancer qui la ronge et les douleurs fulgurantes et omniprésentes.

Face à ce tableau mortifère que Jacqueline dépeint à ses gémissements et ses hurlements de douleurs qu'elle ne réussit plus à contenir, ceux-ci l'enjoignent à s'astreindre à l'abnégation et l'acceptation.

Willy conseille de l'oignon à mettre sur la plaie, de l'argile verte et tiède, précise-t-il, pour le bras, et...quitter papa. Mme Brigitte lui prescrit de la teinture mère de Calendula à tamponner délicatement, quelques gouttes de citron pour désinfecter, des élixirs floraux et des granules homéopathiques pour la douleur et...quitter l'appartement.

L'ostéopathe lui avoue, en février 2007, qu'il est très fier d'elle. Elle est beaucoup mieux à la maison pour mourir qu'entourée de vautours en clinique. Maman prend peur, effrayée par ses propos ! Il n'est pas question de mourir mais de guérir, c'est ce qu'il le lui certi-

fié depuis plus d'un an. En colère contre lui, désorientée par ce revirement, elle refuse de le revoir.

Le 17 avril 2007, Jacqueline a finalement accepté une hospitalisation. Les thérapeutes l'ont 'lâchée' l'accusant de vouloir fondamentalement être malade afin de se poser en martyr.

« Vous avez besoin d'être malade ». C'est ce qu'ils lui assènent peu avant qu'elle ne meure.

C'est lors de l'annonce du résultat de la biopsie que maman a compris qu'elle avait un cancer. Dans ses yeux, je n'ai pas lu la peur ou la panique, comme tout un chacun qui découvrirait ce diagnostic, mais la stupeur. Jusqu'à cet instant précis, elle n'avait jamais douté des charlatans qui lui avaient assuré qu'elle n'était pas atteinte d'un cancer, mais qu'elle en avait uniquement les symptômes.

Elle m'a immédiatement parlé des K7 audio sur lesquelles elle avait enregistré certaines des conversations. Elle souhaitait qu'elles servent à déposer plainte et empêcher que d'autres malades tombent sous le joug de ces escrocs.

Pour précision. Jacqueline n'avait nullement enregistré ces dialogues dans l'intention de leur nuire. C'était une pratique qu'elle adoptait régulièrement depuis une trentaine d'années avec les docteurs, suite à des autres soucis de santé dont elle souffrait. Cela lui permettait d'analyser et d'étudier les termes thérapeutiques et les références médicamenteuses.

Maman s'est éteinte le 13 juin 2007.

Les semaines qui ont suivi son décès, je voguais sur la vague de l'incompréhension.

Maman était-elle folle ? Ou était-ce moi ? Sur le net mes recherches se sont dans un premier temps orientées vers les maladies psychiatriques. Je tentais de comprendre ce qui avait amené ma mère à refuser de se soigner. Je n'entrevois aucune autre raison que celle de la folie.

Après de multiples démarches pour tenter de m'éclairer, j'ai découvert l'Association pour Victimes de Psychothérapeutes Auto proclamés. C'était un véritable soulagement que d'être entendue et comprise. Une libération.

J'ai ensuite écouté les enregistrements retraçant certaines des conversations téléphoniques entre Jacqueline et ces charlatans. L'ésotérisme était subtilement mélangé à des notions pseudo scientifiques. Des discours édifiants qui permettent de retracer l'évolution de la manipulation qui se fait crescendo.

Dans le but de monter le dossier de la plainte j'ai trié et transcrit une vingtaine de conversations téléphoniques. Regroupé les noms, établi les liens, archivé leurs discours. J'ai enquêté sur le réseau pour déterminer les fondements de leur théorie.

Et puis un bénévole dans l'association m'a mise en contact avec Philippe Dutilleul ce qui m'a permis d'aller d'autant plus loin dans mes investigations. J'ai découvert un monde effrayant.

Pour qu'ils se dévoilent et laissent tomber le masque officiel nous n'avons eu d'autres choix que celui de tourner en caméra cachée. Entre les discours sirupeux et stériles adoptés dans l'unique intention de démontrer une volonté de collaborer avec la médecine traditionnelle et celui qu'ils tiennent dans l'intimité la marge est synonyme du gouffre.

En approchant Josie Kromer, Jean-Jacques Crèvecoeur et d'autres défenseurs de la biologie totale, en invoquant un cancer ou une quelconque maladie, je me suis vue recommandée ardemment d'arrêter tout traitement allopathique sous peine autrement d'en mourir.

Il est clair que pour ces thérapeutes, ils détiennent l'unique vérité et que par conséquent suivre d'autres voies que la leur, mène inéluctablement, selon eux, à la mort.

Ce qui permet d'établir que contrairement à ce qu'ils prétendent – collaborer avec la médecine classique- se révèle absurde et irréalisable.

Effrayant quand on sait que parmi les participants présents à leurs stages coûteux se retrouvent essentiellement des sujets issus du milieu médical : médecins, kinésithérapeutes, ostéopathes, infirmiers, ou des malades. Des patients atteints de maladie de Parkinson, de sida, de sclérose en plaques qui adhèrent à ces espoirs chimériques.

D'autant plus révoltant lorsqu'on découvre que contrairement à ce qu'ils inculquent aux malades, eux se précipitent en centre hospitalier pour bénéficier des traitements de pointe quand ils en viennent à basculer dans la maladie. Pour preuve, le thérapeute de Jacqueline qui lorsqu'il a découvert, qu'une tumeur au cerveau le tenaillait, s'est précipité dans une Clinique Universitaire Bruxelloise réputée.

'Je me demande à quel point ce ne serait pas votre mère qui m'aurait transmis son cancer' m'a-t-il déclaré, lorsque je l'ai rencontré, avant de me faire comprendre que Jacqueline lui était redevable d'une importante somme d'argent pour les services rendus.

Brigitte m'a, quant à elle, affirmé en affichant un sourire peu convainquant que Jacqueline était morte d'un cancer qui l'avait guérie et que son corps astral était ainsi libéré. Elle reviendrait allégée de ses conflits.

L'ostéopathe a continué à soutenir que nous fabriquions tous plusieurs cancers par an qui se résorbaient spontanément et que si Jacqueline était décédée c'était son choix personnel. Elle avait délibérément refusé de résoudre son conflit.

Machiavéliques jusqu'au bout.

Fidèles à eux-mêmes, ils ont suivis les préceptes de la méthode Hamer ou de la Biologie Totale. Ahurissante, fumeuse mais tellement lucrative.

Depuis la diffusion du film 'Mort biologique sur ordonnance téléphonique' et surtout depuis la sortie du livre 'On a tué ma mère' des dizaines de victimes me contactent. Pour exprimer leur soulagement de réaliser qu'ils ne sont pas des cas isolés et surtout de comprendre le processus manipulatoire dont leur proche était victime. Peut-être un début vers un processus lent de déculpabilisation ... Les appels au secours sont nombreux. La plupart d'entre eux ne savent ni où s'adresser pour obtenir de l'aide tant psychologique que pratique ni les démarches à réaliser pour dénoncer les faits.

Ce qui me permet d'avancer qu'il serait essentiel en plus d'établir rapidement un centre permettant de guider les victimes et de les recenser, d'agir activement au niveau de la prévention. Il y va de la santé publique.

Les Reclus de Montflanquin d'Oxford

Les difficultés juridiques d'une affaire internationale « du sud-ouest de la France à Oxford. Un gourou français est arrêté en Suisse, alors que toute une famille, sous influence, recluse depuis huit ans, croupit à Oxford, ruinée »

Daniel Picotin, Avocat à la Cour d'Appel de BORDEAUX

En décembre 2001, après Noël, une famille aristocratique connue en Aquitaine, devait se retirer du monde en se claquemurant dans son Château de MARTEL, sur la commune de MONFLANQUIN, en LOT-ET-GARONNE.

Onze personnes sur trois générations, de Guillemette de VEDRINES née d'ADHEMAR, âgée alors de 89 ans, jusqu'à la petite Diane de VEDRINES qui avait seize ans, se sont purement et simplement retirées du monde, arrêtant leur activité professionnelle, se coupant de leurs relations habituelles, se séparant de leur conjoint.

Cette situation extraordinaire est d'autant plus remarquable que la famille était connue et socialement intégrée en LOT-ET-GARONNE, mais aussi à BORDEAUX où le Docteur Charles-Henri de VEDRINES, âgé d'une cinquantaine d'années, était un Gynécologue Obstétricien reconnu, par ailleurs candidat aux élections municipales de 1995 sur la liste du Maire et ancien Premier Ministre Alain JUPPE.

L'ensemble de la famille et les amis ont été partagés entre stupéfaction et incompréhension.

Les médias de presse radio-télévision et écrite ont consacré plusieurs reportages à ce mystère sous la dénomination «LES RECLUS DE MONFLANQUIN».

Avant d'arriver au dénouement humain de cette affaire complexe en 2009, plus de huit ans après les faits, des multiples obstacles ont été placés sur la route de ceux qui ont cherché à les libérer et à faire avancer la justice.

I. L'incompréhension de la justice et de l'entourage

C'est en début d'année 2004 que Jean MARCHAND, conjoint de Ghislaine de VEDRINES, est venu me rencontrer pour m'expliquer cette affaire stupéfiante.

Il était immédiatement limpide pour moi qu'il ne pouvait s'agir que d'une affaire de manipulation mentale.

Compte tenu de la qualité des personnes victimes de cette situation et de leur nombre au sein de la même famille sur trois générations, il s'agit d'ailleurs d'un cas d'école, à ma connaissance, unique en EUROPE.

C'est une situation difficile à faire comprendre au grand public mais aussi aux professionnels puisqu'en l'espèce, la justice est pratiquement restée aveugle durant huit ans, malgré les différentes mises en garde qui avaient pu être faites, notamment par l'ADFI Association Défense Famille Individus du LOT-ET-GARONNE, ou moi-même en tant qu'Avocat de partie civile.

Il y a bien eu une tentative de mise sous curatelle de la grand-mère, Madame Guillemette de VEDRINES mais la psychologue et le Juge des Majeurs Protégés ont considéré cette dernière totalement lucide.

Quant aux différentes saisines de la gendarmerie, elles se sont heurtées à une véritable incompréhension au prétexte que des personnes majeures peuvent bien vivre comme elles l'entendent et se retirer du monde si elles le souhaitent ... Certaines personnes de l'entourage amical ont même ajouté: « ils avaient l'air très heureux ... »

Une enquête de recherche dans l'intérêt des familles diligentée à la demande d'une amie pour vérifier la situation de Christine de VEDRINES, s'est révélée être traitée de manière trop légère puisque l'intéressée a été auditionnée en présence d'un membre du clan familial sous influence ...

Néanmoins, assez rapidement, on devait apprendre que le changement d'attitude de la famille était lié à l'arrivée, dans leur entourage, d'un personnage trouble, Thierry Pascal TILLY (TPT), qui avait fait connaissance de Ghislaine de VEDRINES épouse MARCHAND alors qu'elle dirigeait une école de secrétariat, rue de Lille à PARIS, « La femme secrétaire ».

Ce personnage « passe muraille », qui avait réalisé une bonne dizaine de faillites diverses, était sous le coup d'une interdiction de gérer pour dix ans prononcée par le Tribunal de Commerce et mais également d'une condamnation à de la prison avec sursis pour abus de biens sociaux.

II. Une inadaptation de la loi française

Les premières plaintes portées par Jean MARCHAND n'ont guère été prises au sérieux par la justice Lot-et-Garonnaise.

Même la plainte qu'il avait portée en tant que Président de l'Association « MUSIQUE EN GUYENNE » portant sur le détournement d'environ 20 000 Euros d'argent public dont l'actif s'est retrouvé sur les comptes de l'escroc manipulateur, n'a eu aucun effet.

Dès lors que j'ai été saisi du dossier, j'ai proposé à mon client d'aller rencontrer avec lui le Procureur de la République d'AGEN au mois de mars 2004.

Malgré la bonne volonté de ce Magistrat, nous nous sommes cruellement heurtés à la réalité juridique de vide, face à la question de la manipulation mentale.

En effet, le parlement français avait hésité, puis renoncé à introduire cette notion dans le Code Pénal, comme cela était sollicité à l'origine par le Député Eric DOLIGE et, seul, un délit d'abus de faiblesse et d'ignorance, article 223-15-2 du Code Pénal, (loi du 12 juin 2001), a été introduit; la difficulté, c'est que c'est à la victime elle-même de porter plainte, alors que, dans ce type de cas, « l'adepte sous influence » accepte apparemment le sort peu enviable qui lui est fait ... C'est justement l'objet même de la manipulation mentale !

En conséquence, le Parquet s'est déclaré impuissant face à cette situation de majeurs, modifiant du jour au lendemain leur mode de vie.

La situation était d'autant plus troublante pour les autorités que Thierry TILLY n'habitait pas avec les personnes mises sous emprise qui restaient parfois plusieurs jours fermées dans leur château, tous volets fermés ...

En effet, on a appris plus tard que le gourou agissait principalement par téléphone et surtout par internet, exigeant de l'ensemble des membres du groupe, qu'il avait par ailleurs détemporalisés en leur retirant montres et calendriers, des rapports courriels quotidiens.

Parmi les originalités de ce dossier, apparaît ainsi « une emprise internaute » par un individu doté d'une rare capacité de persuasion pour emberlificoter une à une chacune de ses victimes, utilisant à la fois leur force et leur faiblesse.

Le Procureur de la République s'est contenté de lancer une enquête financière qui durant cinq ans, va suivre pas à pas la litanie de la vente de la grande majorité des biens de la famille de VEDRINES, dont le préjudice global peut être évalué à 4,5 millions d'Euros ...

C'est donc avec impuissance, tout en étant totalement conscient de la situation, que nous avons assisté, de loin, à la longue descente aux enfers de l'ensemble de cette famille, qui s'est retrouvée, au fil du temps, ruinée psychologiquement, matériellement, professionnellement ...

La notion de manipulation mentale mériterait également d'entrer dans le Code Civil, comme un mode particulier de vice du consentement qui permettrait, au plan civil, de revenir sur les actes passés, notamment les ventes de biens immobiliers.

J'ai introduit, en mars 2010, une action devant le TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE D'AGEN, visant à l'annulation de la vente du Château de Martel dont les VEDRINES étaient propriétaires depuis plusieurs siècles et qui constitue le berceau de la famille.

Ce dernier a été vendu dans des conditions rocambolesques, alors que plusieurs membres de la famille étaient contraints de subir une sous alimentation et privation de sommeil, la plus touchée étant Christine de VEDRINES, carrément torturée pendant une dizaine de jours.

Ce procès met en cause le Notaire ayant régularisé les actes, et ceux qui ont acheté (pas cher) le Château; cette affaire ne sera sans doute pas facile à mener dès lors que les acquéreurs ne sont pas ceux qui ont torturé, et il sera intéressant de voir comment les Tribunaux se situeront face à ce cas de figure, en raison des carences de la législation en la matière.

Les gourous et autres manipulateurs psychologiques ayant souvent un temps d'avance en sciences humaines, il est souhaitable que le Code Civil Napoléonien évolue aussi avec son temps.

III. Les difficultés de la coopération internationale

La succession de trois Juges d'Instruction à AGEN puis à BORDEAUX, n'a pas permis à cette affaire ouverte pour blanchiment d'argent d'avancer alors même que deux membres de la famille avaient réussi à s'extirper en janvier 2008, mais n'étaient pas en mesure de lutter juridiquement puisqu'ils étaient épuisés psychologiquement.

Philippe de VEDRINES avait d'ailleurs été convoqué par la justice en qualité de « témoin assisté » et non de victime.

Il aura finalement fallu attendre le contact téléphonique que j'ai pu avoir directement avec Christine de VEDRINES pour que sa famille et moi-même la décidions à quitter précipitamment l'ANGLETERRE pour pouvoir porter plainte en FRANCE, et échapper aux griffes de TILL Y ; en effet, ses papiers d'identité lui avaient été rendus pour pouvoir travailler à OXFORD (90% de son salaire, comme ceux des autres membres du groupe familial, étaient taxés par l'escroc).

C'est l'arrivée à BORDEAUX de Madame C. de VEDRINES qui avait du laisser sur place son époux, ses trois enfants majeurs, sa belle-sœur et neveu, et sa belle-mère, qui a permis une véritable prise en compte de l'affaire par la justice.

En effet, cette fois-ci, nous avons bien une plaignante pour abus de faiblesse et escroquerie, mais de surcroît les révélations des tortures subies en janvier 2008, sans compter six mois d'isolement dans une chambre, donnaient un vrai coup d'accélérateur: la qualification des faits devenant criminelle, elle fait encourir au gourou présumé, une peine pouvant aller jusqu'à la prison à perpétuité prononçable par la Cour d'Assises.

Le Juge d'Instruction, Stéphane LORENTZ, après avoir accueilli la constitution de partie civile de Christine de VEDRINES, a fait délivrer un mandat d'arrêt international dès la mi-avril 2009.

C'était alors sans compter sur toute une nouvelle série de difficultés qui a fait à nouveau piétiner le dossier durant sept mois et ce, malgré les risques signalés à la justice par des rapports sur la sortie de crise, établis par la Psychanalyste et la Victimologue-Criminologue travaillant avec moi dans ce dossier sensible.

En effet, il s'avère que l'ANGLETERRE n'a pas signé les accords dits de SCHENGEN, mais surtout que la coopération judiciaire européenne s'appuie sur une décision cadre datant du 13 juin 2002, qui nécessite une transposition de la législation dans chaque pays.

Dans cette affaire, le Juge d'Instruction a dû reformuler, à plusieurs reprises, ces demandes de coopération avec la justice britannique et ce, sans succès, plusieurs raisons étant opposées.

- La notion de séquestration de français par des français n'apparaissait pas utilisable en Angleterre.
- Le délit d'abus de faiblesse français n'existe pas dans la loi anglaise.
- Le Juge d'Instruction n'a même pas été autorisé à pénétrer sur le territoire britannique, ne serait-ce que pour procéder à des perquisitions, puisqu'il lui était demandé de lister précisément et à l'avance les pièces qu'il recherchait... Difficile de deviner ce que peut contenir le coffre-fort du gourou, sachant que ce dernier avait multiplié durant dix ans des montages juridiques fumeux et de multiples combinaisons!

En final, des logiques judiciaires différentes, la pratique de la common law, une absence de compréhension, voire de bonne volonté, ont totalement grippé la machine, ce qui fait que le mandat d'arrêt européen délivré par le Juge français, n'a jamais trouvé application au Royaume Uni!

Même le passage du dossier à la Commission d'Eurojust à la Haye où le Juge d'Instruction s'est déplacé, n'a pas permis de convaincre la justice anglaise de valider les démar-

ches françaises et c'est finalement grâce à une imprudence du gourou auquel les papiers d'identité avaient été opportunément rendus que l'arrestation a été possible lors d'un déplacement de TILLY à ZURICH fin octobre 2009.

Cette fois-ci, à l'instar du réalisateur POLANSKI, la justice suisse appliquait le mandat d'arrêt international, en arrêtant sur le champ, à ZURICH, l'intéressé; celui-ci a renoncé aux recours qu'il aurait pu formuler et a accepté d'être extradé en FRANCE, ce qui lui vaut une mise en détention à la Maison d'Arrêt de GRADIGNAN (Gironde) depuis cette date et sa mise en examen.

Même les efforts réels et récurrents du Juge de liaison entre la FRANCE et l'ANGLETERRE n'ont pas permis de lever les difficultés entre les justices franco-britanniques.

Certes, chacun des systèmes judiciaires a sa logique légitime, mais force est de constater qu'en pratique, la coopération judiciaire européenne en la matière n'a pas fonctionné au mépris de la situation humaine des victimes.

L'arrestation du gourou enfin réalisée, j'étais loin d'en avoir terminé avec ce dossier difficile car sept personnes restaient toujours sous « l'emprise mentale » du gourou malgré sa mise à l'écart.

IV. La solitude dans la mission d'exit counselling

«La récupération» des sept français restés en Angleterre après l'incarcération de TILLY a nécessité deux opérations de cinq jours sur place en novembre et décembre 2009, préparées en amont pas les spécialistes psy.

Au départ, nous avons envisagé de pratiquer un « exit counseling » (conseil en sortie de secte) sous couvert du Juge qui aurait pu, en se déplaçant en Outre-manche, interroger chacune des victimes, ce qui nous aurait peut-être permis d'intervenir.

Dans les jours qui ont suivi, plusieurs reportages télévisés nous ont convaincu qu'en réalité, les membres de la famille, qui vivaient pour six d'entre eux à OXFORD et une à BRISTOL, étaient dans les mêmes dispositions d'esprit vis-à-vis de leur mentor.

Les différentes demandes d'aide formées auprès de l'Etat et de la justice n'ayant rien apporté, j'ai donc du prendre la responsabilité d'accompagner les membres de la famille sortis du groupe (les mieux placés pour faire comprendre la situation) avec une équipe spécialisée constituée pour la circonstance d'une psychanalyste et d'une victimologue-criminologue.

Cette première mission en novembre 2009 a donc du être menée sur fonds privés.

Tenant néanmoins à réaliser cette opération d'exit counseling de manière officielle, j'en ai avisé les services de la Miviludes et les autorités consulaires et ambassade de France.

Sur place, nous nous sommes heurtés à un autre problème récurrent puisque les reclus ne voulaient pas revoir leur famille et que des menaces de plainte pour « harassment » ont été fermement prises en compte par la police anglaise bloquant ainsi nos tentatives de reprise de contacts.

Il s'agit donc d'une expérience assez épuisante au plan nerveux et assez risqué au plan humain.

Malgré ces difficultés, nous avons réussi, le 11 novembre 2009, à libérer un jeune membre de la famille de l'emprise mentale et ce dernier devait rentrer rapidement en FRANCE où il se constituait partie civile, validant tout ce qu'avait pu indiquer sa mère sur les tortures et rajoutant d'importantes charges pénales.

Fort de ce premier succès et malgré l'absence totale de soutien Etatique (hormis le concours du Consulat Général de France à LONDRES), je me suis résolu à faire la tournée des dirigeants des collectivités locales de ma région où je préside INFOS SECTES AQUITAINE.

Tous ont accordé leurs concours financiers immédiats, qu'il s'agisse d'Alain JUPPE, Maire de BORDEAUX, du Président de la Région Aquitaine Alain ROUSSET ou du Président du Conseil Général de la Gironde Philippe MADRELLE.

Grâce à ces financements, il m'a été possible de monter une nouvelle mission encore plus opérationnelle, utilisant l'ensemble des personnes sorties et amenant, outre l'équipe de psy, un chauffeur spécialisé dans ce type d'opération.

Il n'était pas question, pour moi, d'intervenir hors mon cadre déontologique, et cette opération qualifiée de « Bow Windows 2 » s'est appliquée à respecter les droits français et anglais.

A cet égard, je tiens à préciser que contrairement aux assertions diffamatoires de certains sites Internet défendant les sectes, l'exit counseling que nous pratiquons, n'a rien à voir avec des opérations de « déprogrammation » qui tenteraient de persuader un sujet par la force!

Tout s'est pratiqué avec humanité, dans le respect des personnes, pour tout simplement les ramener au réel.

Cette fois-ci, l'opération a été totalement couronnée de succès puisque nous parvenions à entrer en contact avec les sept membres restants qui ont pu ouvrir les yeux sur leur véritable situation les 11 - 12 décembre 2009, et se sont constitués immédiatement partie civile.

C'est ainsi que le premier volet de l'affaire dite des « RECLUS DE MONFLANQUIN » s'est heureusement achevé sans suicide, ni passage à l'acte ...

Néanmoins, vient maintenant le temps de la reconstruction psychologique, professionnelle et humaine qui nécessiterait des moyens plus importants que ceux dont nous disposons.

Le pire moment du temps des victimes étant maintenant passé, s'ouvre le temps judiciaire avec les expertises psychiatriques et psychologiques du gourou comme des victimes.

L'affaire n'a pas fini de livrer ses secrets et devrait connaître de véritables rebondissements.

Le procès civil pour annulation de la vente du Château mais surtout la procédure criminelle devant la Cour d'Assises de la GIRONDE constitueront une procédure exemplaire sur la manipulation mentale en EUROPE.

J'espère, pour ma part que ce procès permettra de faire prendre conscience à l'opinion publique et à la presse et de l'intérêt qu'il y aurait à faire évoluer les législations françaises et aussi la coopération judiciaire européenne.

Dénouer ce type de dossier constitue donc une véritable gageure, passionnante certes, mais présentant pas mal de risques; pour réussir, la première condition est de comprendre véritablement ce qui constitue « l'emprise et la manipulation mentale »

« Il faut savoir savoir, savoir pour comprendre, comprendre pour agir » SPINOZA.